

**SCoT**

*Schéma de COhérence Territoriale*

**TARENATAISE**  
**VANOISE**

**Observatoire du suivi du SCoT**  
**Année 2019**

**AGATE**  
AGENCE ALPINE  
DES TERRITOIRES

## SOMMAIRE

Pourquoi effectuer un suivi du SCOT ? .....	3
Initialisation de l'observatoire de suivi – année 2018.....	3
Observatoire de suivi – année 2019 .....	3
Demographie .....	4
Logement.....	16
Approche de l'accès au logement .....	18
Emploi.....	25
Accueil et fréquentation touristiques .....	32
Suivi de la Surface Touristique Pondérée.....	51
Commerces.....	58
ANNEXES.....	75

## POURQUOI EFFECTUER UN SUIVI DU SCOT ?

---

- *Pour apprécier en continu les évolutions du territoire, la mise en œuvre des orientations et l'application des prescriptions du SCOT*
- *Pour permettre de réaliser l'évaluation du SCOT à 6 ans*

## INITIALISATION DE L'OBSERVATOIRE DE SUIVI – ANNEE 2018

---

AGATE a été missionnée en 2018 par l'APTV pour effectuer le démarrage du suivi du SCOT dans certains domaines (démographie et fréquentation touristique) et l'initialisation de certains outils spécifiques de suivi proposés en 2017 :

- Suivi de la traduction réglementaire des espaces identifiés dans l'atlas du DOO
- Suivi spécifique de la Surface Touristique Pondérée
- Evolution de l'enveloppe urbaine.

## OBSERVATOIRE DE SUIVI – ANNEE 2019

---

AGATE est missionnée en 2019 par l'APTV pour mettre à jour les données dans plusieurs domaines et mettre en œuvre certains outils spécifiques de suivi :

- Dispositif de suivi de la STP (Surface Touristique Pondérée) : à partir du fichier des PC 2018 complété par les communes, détermination de la STP par station et analyse des résultats par rapport aux objectifs du SCOT
- Étude spécifique sur l'accès au logement : approche croisée des prix du logement et des revenus des ménages et de leur solvabilité sur la base des données INSEE, pour qualifier l'accès des ménages au logement
- Recueil et analyse d'indicateurs relatifs à :
  - ✓ la démographie : mise à jour des indicateurs analysés en 2018
  - ✓ l'activité touristique : mise à jour des indicateurs sur l'offre d'hébergement et la fréquentation analysés en 2018
  - ✓ l'emploi : état des lieux à « T0 » et dernières tendances
  - ✓ les commerces : proposition de méthode et si possible état des lieux à « T0 »
  - ✓ le logement : état des lieux à « T0 » des logements y compris logements locatifs sociaux

### Précisions importantes sur le suivi effectué

Les analyses des différentes données disponibles actuellement permettent, selon les dates :

- ✓ l'examen des premières évolutions du territoire depuis l'opposabilité du SCOT en 2018 (les analyses doivent être mises en perspective sur plusieurs années pour lisser les éventuels phénomènes conjoncturels ou les limites liées aux bases de données)
- ✓ la consolidation d'un état des lieux t0 du territoire en 2018
- ✓ une mise à jour des évolutions du territoire avant l'approbation du SCOT en 2018.

Une démographie en perte de vitesse

**Les chiffres clés :**

**250 habitants de moins par an entre 2011 et 2016 alors que le SCOT vise 235 habitants supplémentaires par an  
-0,49% par an : une tendance à l'encontre des objectifs du SCOT qui vise +0,45% de croissance annuelle**

En 2016, le territoire du SCoT Tarentaise Vanoise accueillait 50 983 habitants, soit près de 1 300 habitants de moins qu'en 2011. L'évolution annuelle démographique est donc sensiblement négative avec - 0,5 % par an environ. C'est la même évolution négative sur le territoire du SCoT de Maurienne.

Pendant cette même période, le département de la Savoie a progressé de +0,5% en taux annuel moyen. La croissance démographique est essentiellement orientée vers les pôles urbains. Le territoire du SCOT de Métropole Savoie a ainsi vu sa population augmenter de +0,85% en moyenne.

Or le SCoT visait un rebond de la croissance à environ 0,45 % par an pour atteindre une population de 52 000 habitants en 2013 (puis 56 000 habitants en 2030 ; source : PADD du SCoT page 32). Les évolutions démographiques étaient précédemment positives avec un taux de croissance annuel moyen de la population de + 0,25 % entre 2006 et 2011. Sur le territoire du SCoT de Maurienne, la croissance était déjà quasi nulle pour cette période. Le territoire de l'APTV a donc basculé plus soudainement vers la décroissance démographique.

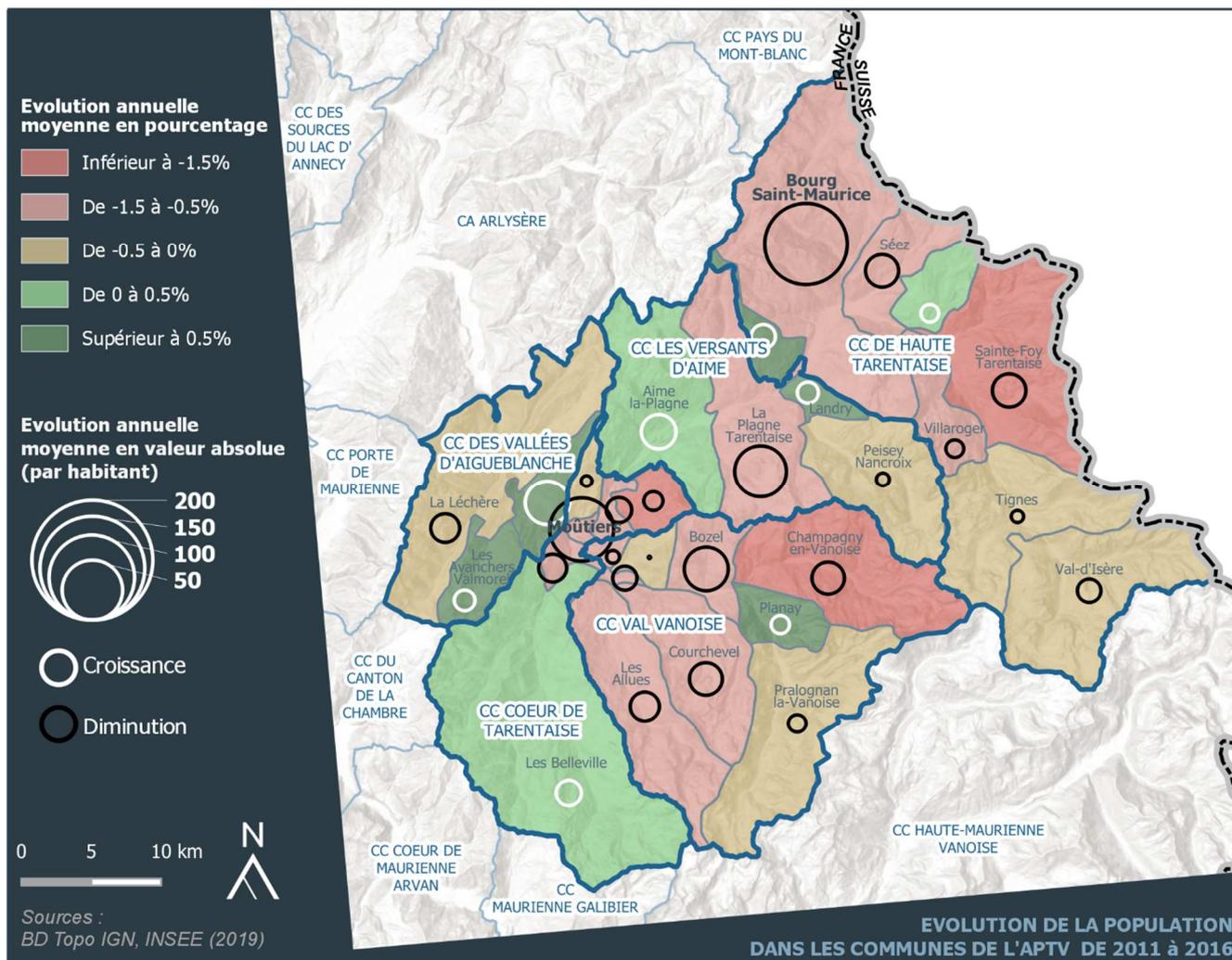
*Nota méthodologique : on peut souligner que cette année, les analyses peuvent être réalisées avec les bases INSEE RGP pour la première fois sur 2 pas de temps consécutifs de 5 ans : 2006 – 2011 – 2016.*

**Des évolutions démographiques différenciées entre EPCI et communes au sein de l'APTV**

Au sein du territoire de l'APTV, les évolutions sont très différenciées entre EPCI : les Vallées d'Aigueblanche sont les seules avec une évolution démographique récente positive, les Versants d'Aime voient leur population s'effriter légèrement, tandis que les évolutions les plus défavorables apparaissent sur les communautés de communes de Cœur de Tarentaise, Haute-Tarentaise et Val Vanoise.

EPCI	Population 2006	Population 2011	évolution annuelle 2006 2011	Population 2016	évolution annuelle 2011 2016	évolution annuelle 2006 2016
CC Cœur de Tarentaise	10171	9510	-1,33%	9167	-0,73%	-1,03 %
CC de Haute-Tarentaise	16138	16519	0,47%	15920	-0,74%	-0,14 %
CC des Vallées d'Aigueblanche	6771	7033	0,76%	7131	0,28%	0,52 %
CC Les Versants d'Aime	9190	9648	0,98%	9566	-0,17%	0,40 %
CC Val Vanoise	9332	9544	0,45%	9199	-0,73%	-0,14 %
<b>total SCoT</b>	<b>51602</b>	<b>52254</b>	<b>0,25%</b>	<b>50983</b>	<b>-0,49%</b>	<b>-0,24%</b>
<b>total Savoie</b>	<b>403090</b>	<b>418949</b>	<b>0,77%</b>	<b>429681</b>	<b>0,51%</b>	<b>0,64%</b>
total Haute-Savoie	696 255	746 994	1,42%	801 416	1,42%	1,42%
Auvergne Rhône Alpes	7 357 284	7 634 223	0,74%	7 916 889	0,73%	0,74%
total France	63 186 100	64 933 400	0,55%	66 392 000	0,45%	0,50%

Source : INSEE RGP



Les évolutions sont très contrastées selon les communes.

### **Les principaux pôles urbains en nette perte de vitesse**

D'une façon générale, **les pôles de rang 1 de l'armature urbaine perdent plus de 1% de population annuellement**. Par rapport aux années antérieures, la situation de Bourg – Saint Maurice / Séez s'est sensiblement dégradée. En effet, Bourg-Saint-Maurice / Séez constituait le pôle de croissance majeur de la Tarentaise (+17 % au total en 13 ans), néanmoins ralentie depuis 2008, tandis que Moûtiers / Salins-les-Thermes connaissait une déprise démographique importante (-7,9 % au total entre 1999 et 2012 ; *source : rapport de présentation du SCOT page 127*). Leurs situations sont presque comparables sur la période récente 2011 – 2016, celle de Moûtiers restant plus dégradée malgré tout.

Pour **les pôles de rang 2**, Aime – La Plagne et surtout le Grand Aigueblanche affiche une croissance très positive (+0,66% annuel), alors que Bozel est en perte démographique prononcée (-1,25% par an). Globalement les pôles de rang 2 conservent tout juste leur population. Là aussi, la situation s'est dégradée par rapport aux périodes précédentes : en effet, les pôles de rang 2 ont connu une croissance de +7,4% entre 1999 et 2007 puis 4,3% entre 2007 et 2012 (*source : rapport de présentation du SCOT page 127*).

	Population 2006	Population 2011	Taux annuel d'évolution 2006 - 2011	Population 2016	Taux annuel d'évolution 2011 - 2016
<b>pôles rang 1</b>					
Moutiers / Salins - Fontaine	5020	4834	-0,75%	4517	<b>-1,35%</b>
Bourg Saint Maurice / Séz	9885	10154	0,54%	9629	<b>-1,06%</b>
<b>pôles rang 2</b>					
Bozel	1975	2023	0,48%	1900	<b>-1,25%</b>
Aime-la-Plagne	4156	4357	0,95%	4431	<b>0,34%</b>
Grand Aigueblanche	3454	3689	1,33%	3813	<b>0,66%</b>
<b>total pôles rang 2</b>		<b>10069</b>		<b>10144</b>	<b>0,15%</b>

Source : INSEE RGP

Après une légère décroissance entre 2006 et 2011, les **communes supports de grandes stations** connaissent une évolution à nouveau défavorable entre 2011 et 2016, avec un taux d'évolution de -0.4% par an.

Mais les évolutions sont très différenciées selon les communes : après une croissance remarquable entre 2006 et 2011 (+1,6% par an), Tignes affiche une croissance nulle entre 2011 et 2016. De même Courchevel, après une évolution favorable pendant la première séquence (+1,1% par an) s'inscrit dans une décroissance démographique pendant la période suivante (-0,5%).

Les Allues, Courchevel, la Plagne -Tarentaise et Val d'Isère sont désormais en décroissance démographique entre 2011 et 2016.

A l'inverse, les Belleville après une dynamique très défavorable entre 2006 et 2011 (-2,3%), constituent les seules communes support de grandes stations désormais dans une dynamique positive (+0,2%) mais c'est encore loin de compenser la baisse de population enregistrée précédemment.

	Population 2006	Population 2011	Taux annuel d'évolution 2006 - 2011	Population 2016	Taux annuel d'évolution 2011 - 2016
<b>communes supports grandes stations</b>					
Val-d'Isère	1 710	1 602	-1,30%	1 570	-0,40%
Tignes	2 178	2 365	1,66%	2 358	-0,06%
La Plagne Tarentaise	3 685	3 833	0,79%	3 660	-0,92%
Courchevel	2 298	2 431	1,13%	2 365	-0,55%
Les Belleville	3 882	3 451	-2,33%	3 488	0,21%
Les Allues	1 893	1 880	-0,14%	1 829	-0,55%
<b>total communes supports grandes stations</b>	<b>15 646</b>	<b>15 562</b>	<b>-0,11%</b>	<b>15 270</b>	<b>-0,38%</b>
<b>communes supports petites stations</b>					
Sainte-Foy-Tarentaise	849	809	-0,96%	740	-1,77%
Villaroger	400	394	-0,30%	377	-0,88%
Montvalezan	644	670	0,79%	687	0,50%
Peisey-Nancroix	642	649	0,22%	641	-0,25%
Champagny-en-Vanoise	654	657	0,09%	593	-2,03%
Les Avanchers-Valmorel	761	751	-0,26%	775	0,63%
Pralognan-la-Vanoise	738	750	0,32%	733	-0,46%
<b>total communes supports petites stations</b>	<b>4 688</b>	<b>4 680</b>	<b>-0,03%</b>	<b>4 546</b>	<b>-0,58%</b>

communes supports stations thermales					
Brides-les-Bains	578	546	-1,13%	512	-1,28%
La Léchère	2 556	2593	0,29%	2 543	-0,39%
<b>total communes supports stations thermales</b>	<b>3 134</b>	<b>3 139</b>	<b>0,03%</b>	<b>3 055</b>	<b>-0,54%</b>

Source : INSEE RGP

Entre 2011 et 2016, les **communes support de petites stations** ont encore plus de mal que les grandes stations à maintenir leur population, alors qu'elles étaient stables pendant la période précédente.

Là aussi, les évolutions sont très diverses, entre Montvalezan et Les Avanchers Valmorel qui restent dans une dynamique de croissance et toutes les autres communes qui perdent des habitants. Il faut noter le cas particulier de Champagny en Vanoise, en forte baisse démographique (-2% annuel).

Les **2 communes supports de stations thermales** Brides Les Bains et La Léchère accusent des pertes sensibles d'habitants, en particulier à Brides les Bains (-1,3% par an).

Les communes rurales maintiennent globalement leur population avec un taux global d'évolution, alors qu'elles avaient connu des dynamiques beaucoup plus soutenues sur les périodes précédentes, avec +0,9% en moyenne par an entre 2006 et 2011.

Là encore la moyenne cache de fortes disparités entre la commune des Chapelles en croissance sensible et celles de Notre-Dame-du-Pré ou Saint-Marcel en décroissance forte.

	Population 2006	Population 2011	Taux annuel d'évolution 2006 - 2011	Population 2016	Taux annuel d'évolution 2011 - 2016
Landry	707	809	2,73%	834	0,61%
Les Chapelles	472	525	2,15%	559	1,26%
Montagny	578	662	2,75%	662	0,00%
Planay	428	401	-1,29%	419	0,88%
Hautecour	300	310	0,66%	305	-0,32%
Feissons-sur-Salins	190	194	0,42%	186	-0,84%
Notre-Dame-du-Pré	277	270	-0,51%	250	-1,53%
Saint-Marcel	692	645	-1,40%	607	-1,21%
<b>total communes rurales</b>	<b>3644</b>	<b>3816</b>	<b>0,93%</b>	<b>3822</b>	<b>0,03%</b>

Source : INSEE RGP

### Un solde migratoire très déficitaire révélateur d'une perte d'attractivité

L'évolution négative de la démographie du territoire de l'APTV est due à un **solde migratoire très défavorable (-0,9% taux annuel moyen) entre 2011 et 2016** par rapport à -0,4% entre 2006 et 2011, car le solde naturel résiste relativement bien (+0,4% entre 2011 et 2016). Le solde naturel est d'ailleurs supérieur à celui du département (+0,3%) pendant la même période.

Le solde migratoire s'est fortement dégradé depuis la fin des années 2000 car il était positif entre 1999 et 2007 (*source : rapport de présentation du SCOT page 129*) et est devenu négatif entre 2006 et 2011 (à - 0,4%). C'est révélateur d'un problème d'attractivité du territoire pour de nouveaux habitants et de capacité à retenir les habitants actuels.

**Par comparaison, le département reste globalement attractif avec un solde migratoire de +0.2% annuel.**

	2006-2011			2011-2016		
	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire
<b>SCOT APTV</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,6%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>0,4%</b>	<b>-0,9%</b>
<b>SAVOIE</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,2%</b>

Source : INSEE RGP

### L'APTV par rapport à d'autres territoires touristiques de montagne

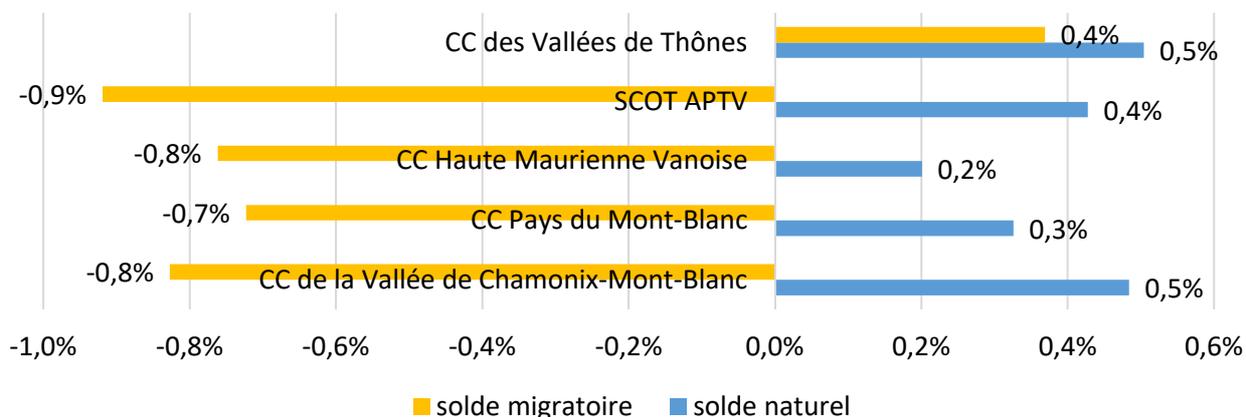
Si on compare la situation du territoire de l'APTV avec d'autres territoires de montagne, on constate que les CC de la Vallée de Chamonix, de Haute Maurienne Vanoise et du Pays du Mont-Blanc présentent des soldes migratoires presque aussi défavorables (de -0,7 à -0,8%)

Seule la Communauté de communes des Vallées de Thônes, du fait probablement de sa proximité avec l'agglomération annécienne particulièrement dynamique, bénéficie d'un solde migratoire largement positif à +0,4% doublé d'un solde naturel favorable à +0,5%.

	2006-2011			2011-2016		
	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire
<b>CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc</b>	<b>-0,4%</b>	0,6%	-1,0%	<b>-0,3%</b>	0,5%	-0,8%
<b>CC Pays du Mont-Blanc</b>	<b>0,1%</b>	0,6%	-0,5%	<b>-0,4%</b>	0,3%	-0,7%
<b>CC Haute Maurienne Vanoise</b>	<b>-0,7%</b>	0,4%	-1,1%	<b>-0,6%</b>	0,2%	-0,8%
<b>CC des Vallées de Thônes</b>	<b>0,8%</b>	0,7%	0,1%	<b>0,9%</b>	0,5%	0,4%
<b>SCOT APTV</b>	<b>0,3%</b>	0,6%	-0,4%	-0,5%	0,4%	-0,9%

Source : INSEE RGP

## Part des soldes naturel et migratoire dans l'évolution démographique de différents territoires de montagne



Source : INSEE RGP

### Des évolutions démographiques contrastées entre EPCI et communes au sein de l'APT

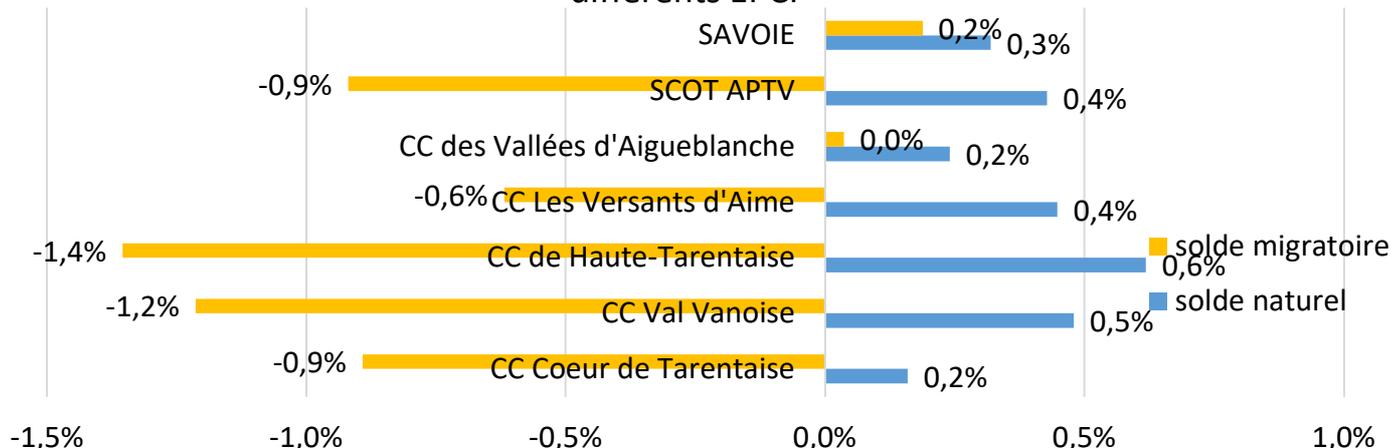
	2006-2011			2011-2016		
	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire	Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire
CC Cœur de Tarentaise	-1,3%	0,5%	-1,8%	-0,7%	0,2%	-0,9%
CC Val Vanoise	0,5%	0,6%	-0,1%	-0,7%	0,5%	-1,2%
CC des Vallées d'Aigueblanche	0,8%	0,4%	0,4%	0,3%	0,2%	0,0%
CC de Haute-Tarentaise	0,5%	0,8%	-0,3%	-0,7%	0,6%	-1,4%
CC Les Versants d'Aime	1,0%	0,7%	0,3%	-0,2%	0,4%	-0,6%
SCOT	<b>0,3%</b>	<b>0,6%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>0,4%</b>	<b>-0,9%</b>
<b>SAVOIE</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,2%</b>

Source : INSEE RGP

Tous les EPCI connaissent globalement un solde migratoire négatif : c'est particulièrement prégnant sur les CC de Haute-Tarentaise, Cœur de Tarentaise, Val Vanoise et dans une moindre mesure sur la CC Les Versants d'Aime.

Sur la CC des Vallées d'Aigueblanche, seul EPCI en croissance démographique sur la période récente, le solde migratoire est nul.

## Part des soldes naturel et migratoire dans l'évolution démographique des différents EPCI



Source : INSEE RGP

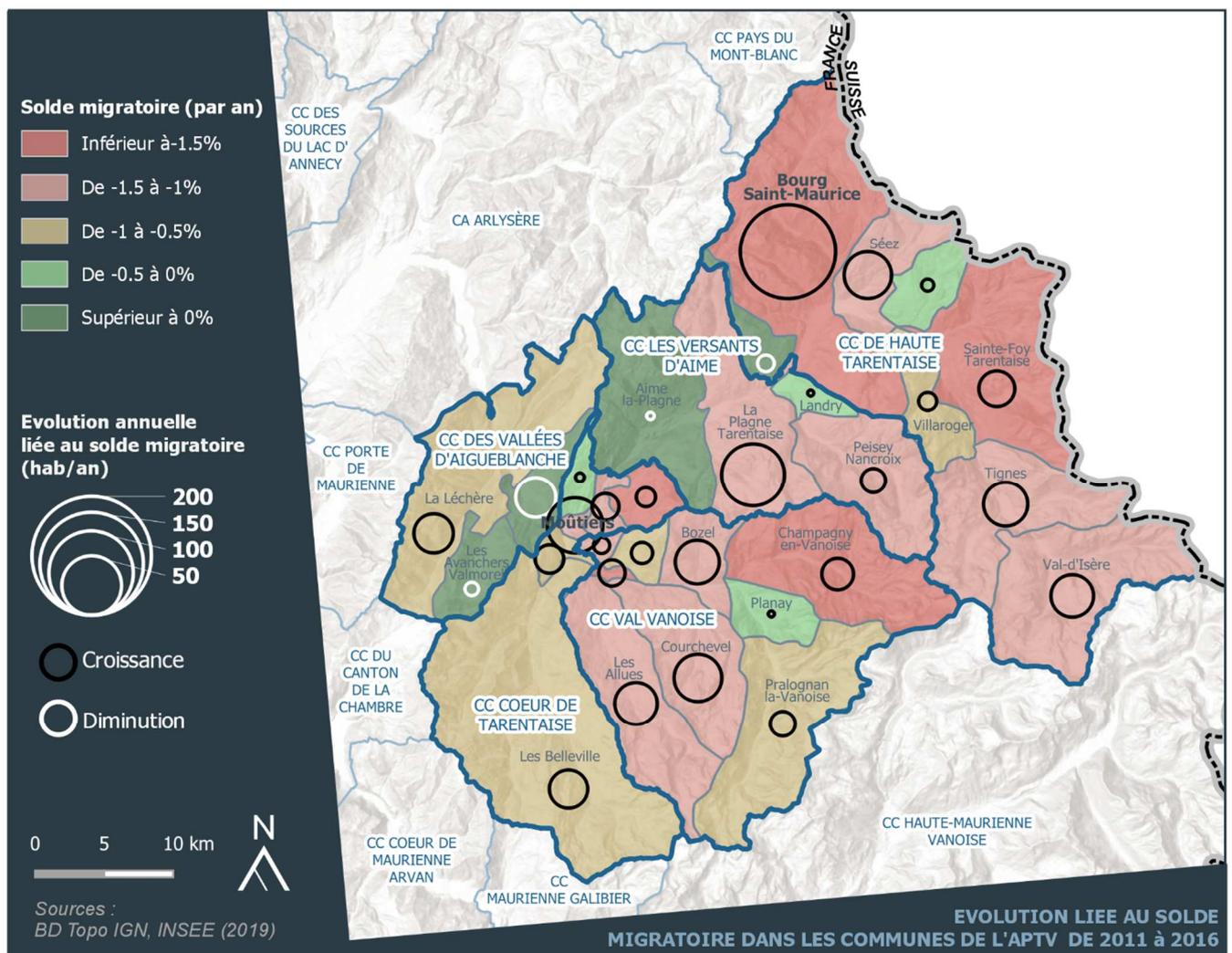
A l'échelle des communes, les évolutions sont encore plus contrastées : rares sont les communes avec un solde migratoire positif, hormis l'exception notable de Les Avanchers Valmorel et Grand Aigueblanche ; de nombreuses communes sont très déficitaires avec des soldes migratoires négatifs (entre -1,6% à -2% par an) comme Bourg Saint Maurice, Bozel, Brides, Moutiers, Sainte Foy Tarentaise ou encore Champagny en Vanoise.

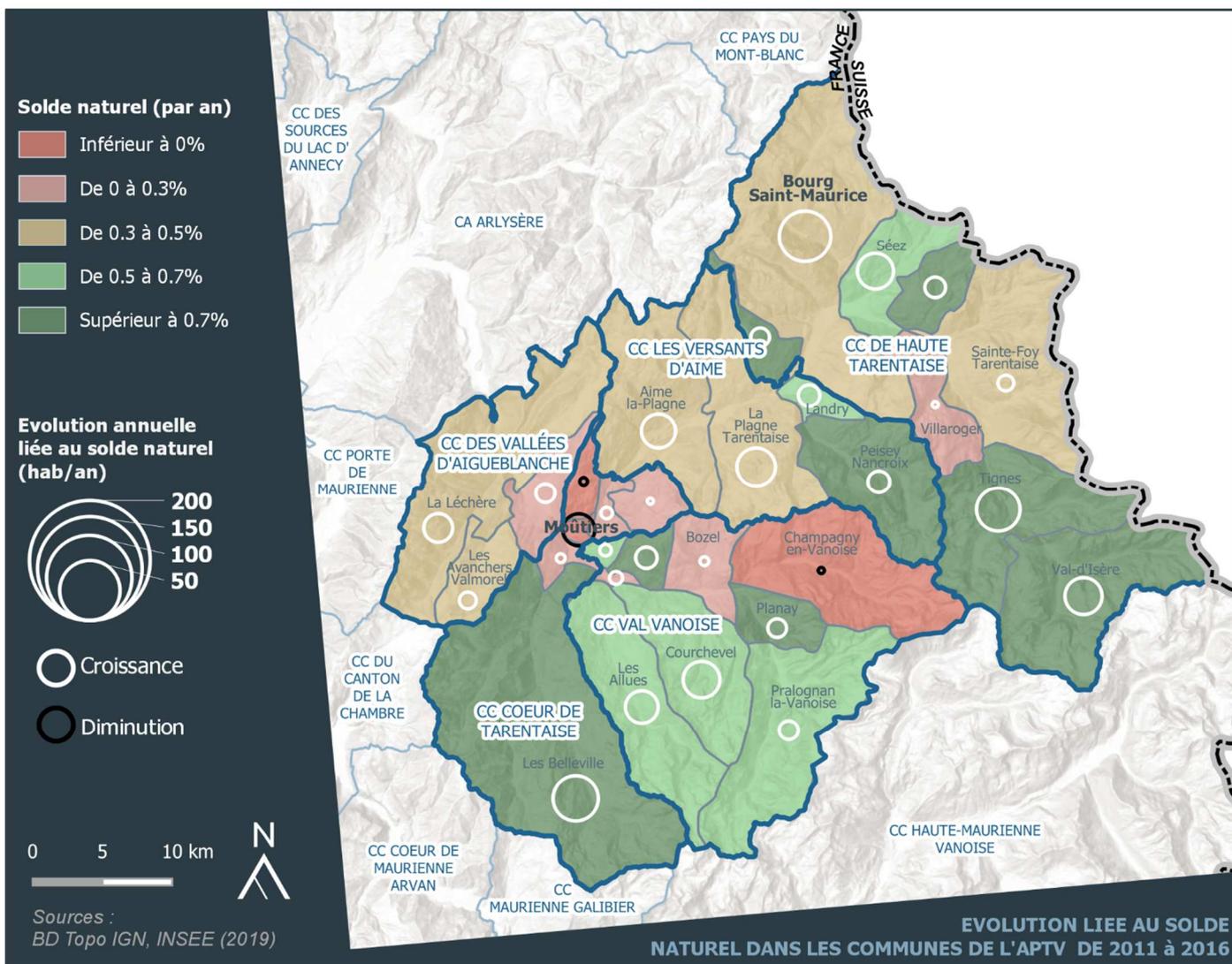
Pour ce qui concerne le solde naturel, on peut souligner le taux important des communes de Tignes ou Val d'Isère à +1% annuel, qui contrebalance fortement un solde migratoire très déficitaire. Ce taux est également important sur Courchevel, Les Allues, Les Belleville ou encore Peisey-Nancroix (de + 0,7% à + 0,8% annuel).

		2011-2016		
		Evolution annuelle moyenne	dont solde naturel	dont solde migratoire
Champagny-en-Vanoise	CC Val Vanoise	-2,03%	-0,03%	-2,00%
Sainte-Foy-Tarentaise	CC de Haute-Tarentaise	-1,77%	0,32%	-2,09%
Notre-Dame-du-Pré	CC Coeur de Tarentaise	-1,53%	0,07%	-1,60%
Moûtiers	CC Coeur de Tarentaise	-1,47%	-0,34%	-1,14%
Brides-les-Bains	CC Val Vanoise	-1,28%	0,29%	-1,57%
Bozel	CC Val Vanoise	-1,25%	0,03%	-1,28%
Bourg-Saint-Maurice	CC de Haute-Tarentaise	-1,22%	0,44%	-1,66%
Saint-Marcel	CC Coeur de Tarentaise	-1,21%	0,19%	-1,39%
La Plagne Tarentaise	CC Les Versants d'Aime	-0,92%	0,48%	-1,40%
Salins-Fontaine	CC Coeur de Tarentaise	-0,91%	0,06%	-0,96%
Villaroger	CC de Haute-Tarentaise	-0,88%	0,05%	-0,93%
Feissons-sur-Salins	CC Val Vanoise	-0,84%	0,61%	-1,45%
Séiez	CC de Haute-Tarentaise	-0,56%	0,66%	-1,22%
Courchevel	CC Val Vanoise	-0,55%	0,68%	-1,23%
Les Allues	CC Val Vanoise	-0,55%	0,69%	-1,24%
Pralognan-la-Vanoise	CC Val Vanoise	-0,46%	0,53%	-0,99%
Val-d'Isère	CC de Haute-Tarentaise	-0,40%	1,05%	-1,45%
La Léchère	CC des Vallées d'Aigueblanche	-0,39%	0,38%	-0,77%

Hautecour	CC Coeur de Tarentaise	-0,32%	-0,13%	-0,20%
Peisey-Nancroix	CC Les Versants d'Aime	-0,25%	0,82%	-1,07%
Tignes	CC de Haute-Tarentaise	-0,06%	1,00%	-1,06%
Montagny	CC Val Vanoise	0,00%	0,77%	-0,77%
Les Belleville	CC Coeur de Tarentaise	0,21%	0,75%	-0,53%
Aime-la-Plagne	CC Les Versants d'Aime	0,34%	0,33%	0,01%
Montvalezan	CC de Haute-Tarentaise	0,50%	0,71%	-0,20%
Landry	CC Les Versants d'Aime	0,61%	0,63%	-0,02%
Les Avanchers-Valmorel	CC des Vallées d'Aigueblanche	0,63%	0,40%	0,23%
Grand-Aigueblanche	CC des Vallées d'Aigueblanche	0,66%	0,11%	0,56%
Planay	CC Val Vanoise	0,88%	0,93%	-0,05%
Les Chapelles	CC de Haute-Tarentaise	1,26%	0,71%	0,55%

Source : INSEE RGP





## Un vieillissement généralisé de la population

Alors que la population tarine était plus jeune que l'ensemble de la Savoie en 2006 avec une forte présence des < 14 ans, des 15-29 ans et même des 30-44 ans nettement supérieure à la moyenne départementale, ces proportions diminuent très sensiblement avec des parts pour ces tranches d'âge inférieures, voire nettement inférieures, aux moyennes départementales en 2016.

Parallèlement, on note une augmentation substantielle des parts des tranches d'âge 45-59 ans et surtout des 60-74 ans, qui dépassent désormais largement les moyennes départementales.

La part des > 75 ans augmente également, mais reste encore inférieure à la moyenne départementale.

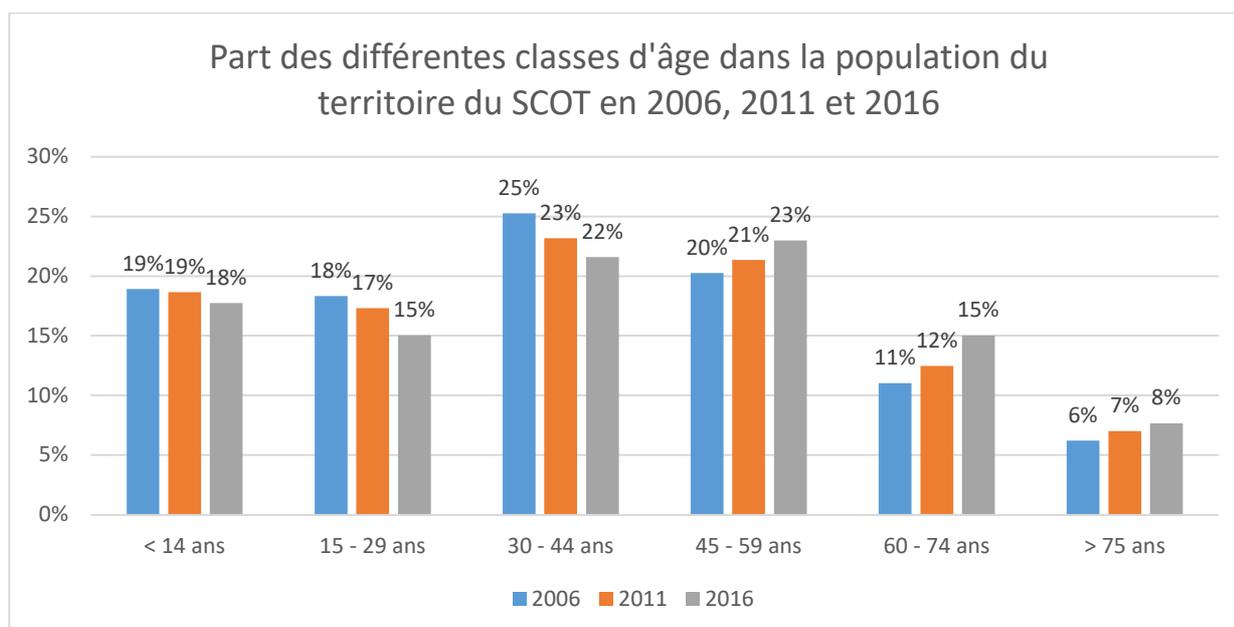
Le territoire de Tarentaise Vanoise vieillit donc plus et plus vite que la Savoie dans son ensemble.

	2006		2011		2016	
	SCOT APTV	SAVOIE	SCOT APTV	SAVOIE	SCOT APTV	SAVOIE
< 14 ans	18,9%	18,4%	18,6%	18,4%	17,7%	18,4%
15 - 29 ans	18,3%	18,1%	17,3%	17,3%	15,0%	18,1%
30 - 44 ans	25,3%	21,7%	23,2%	20,4%	21,6%	21,7%
45 - 59 ans	20,3%	20,5%	21,4%	20,7%	23,0%	20,5%
60 - 74 ans	11,0%	13,1%	12,5%	14,5%	15,0%	13,1%
> 75 ans	6,2%	8,2%	7,0%	8,8%	7,6%	8,2%

Source : INSEE RGP

	Population 2011	Population 2016	évolution annuelle moyenne
< 14 ans	9744	9044	-1,48%
15 - 29 ans	9054	7669	-3,27%
30 - 44 ans	12115	11004	-1,91%
45 - 59 ans	11164	11717	0,97%
60 - 74 ans	6519	7657	3,27%
> 75 ans	3661	3896	1,25%

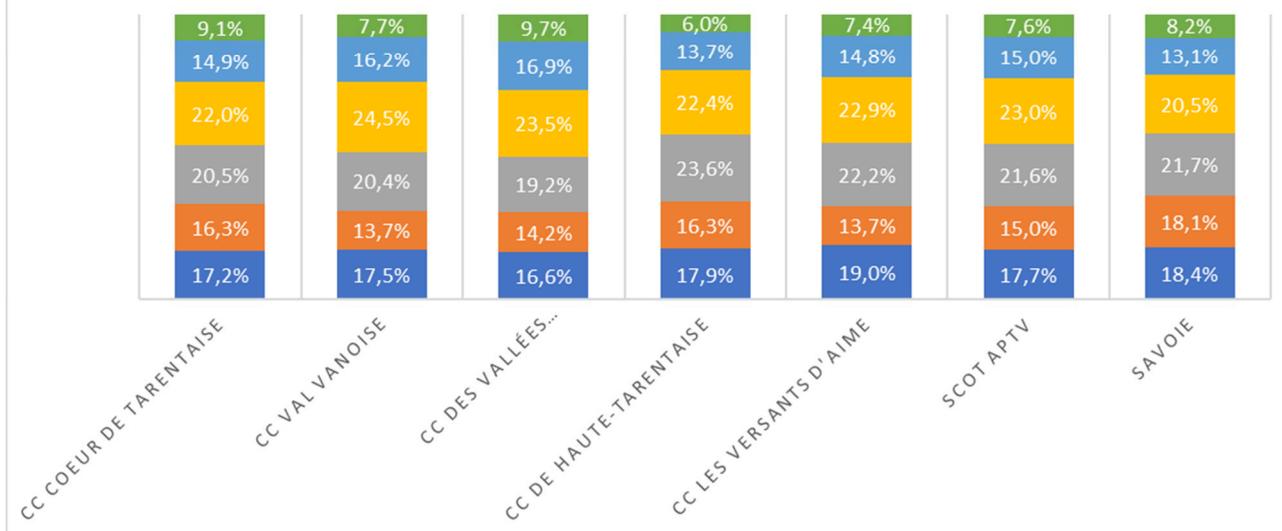
Source : INSEE RGP



Source : INSEE RGP

## RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE DANS LES EPCI DE L'APT

■ Part des < 14 ans ■ Part des 15 - 29 ans ■ Part des 30 - 44 ans ■ Part des 45 - 59 ans ■ Part des 60 - 74 ans ■ Part des > 75 ans



Source : INSEE RGP

La CC des Versants d'Aime est le territoire le plus jeune avec plus de 19% de la population de – de 14 ans. C'est le seul au-dessus de la part constatée à l'échelle de la Savoie (18,4%).

La CC de Haute-Tarentaise présente une structure de population équilibrée, avec des parts importantes des 15-29 ans et des 30-44 ans, et la part la plus faible des + de 60 ans (19,7%), inférieure à la moyenne départementale (21,3%).

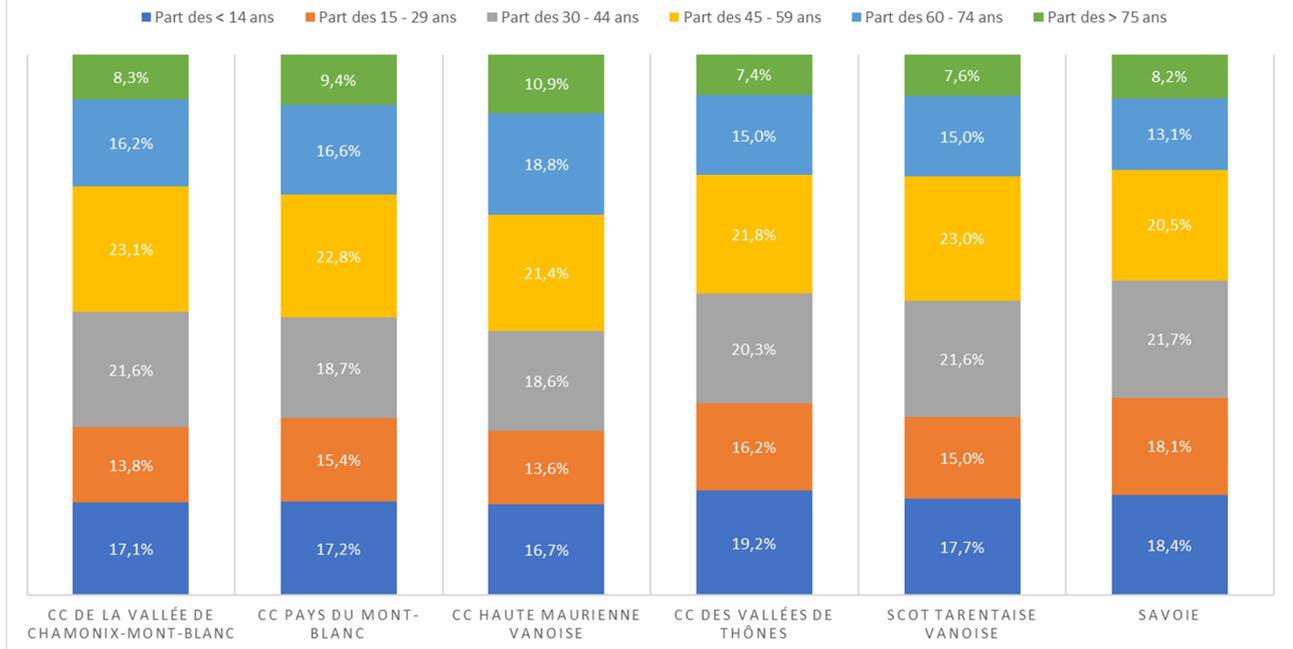
A l'inverse, plus du quart de la population de La CC des Vallées d'Aigueblanche est âgée de plus de 60 ans (26,6%), soit nettement plus que la part à l'échelle départementale (21,3%).

Dans tous les EPCI, la part cumulée des 30-44 ans et des 45-59 ans est supérieure voire bien supérieure à celle constatée au niveau de la Savoie. Le territoire de l'APT accueille donc proportionnellement beaucoup plus de personnes actives en âge de travailler. Cette part culmine dans la CC de Haute-Tarentaise à 46%.

	part des 30-60 ans dans la population
CC Coeur de Tarentaise	<b>42,6%</b>
CC Val Vanoise	<b>45,0%</b>
CC des Vallées d'Aigueblanche	<b>42,7%</b>
CC de Haute-Tarentaise	<b>46,0%</b>
CC Les Versants d'Aime	<b>45,1%</b>
SCOT	<b>44,6%</b>
SAVOIE	<b>42,2%</b>

Source : INSEE RGP

## RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE



Source : INSEE RGP

En comparaison par rapport à d'autres territoires de montagne, la population du territoire de l'APTV est plutôt équilibrée.

La CC des Vallées de Thônes qui accueille une particulièrement jeune, avec 19,2% de – de 14 ans, 16,2% de 15-29 ans et seulement 22,4% de plus de 60 ans.

Les territoires du Pays du Mont-Blanc et surtout de Haute-Maurienne Vanoise ont moins d'un 1/3 de leur population âgée de moins de 30 ans et plus du 1/4 âgé de plus de 60 ans.

Un parc de logements en augmentation sur le territoire surtout pour les résidences secondaires

**Les chiffres clés :**

Une population permanente en diminution (- 250 habitants par an) mais une augmentation des résidences principales de 325 logements en 5 ans, soit environ 65 logements par an.

Le SCOT envisage 350 à 400 logements par an mais pour une croissance démographique de 235 habitants supplémentaires par an en moyenne.

Entre 2011 et 2016, le parc total de logements a augmenté de 0,5% sur le territoire de Tarentaise Vanoise.

	nb total de logements 2011	nb total de logements 2016	évolution 2011 - 2016
CC Coeur de Tarentaise	17 689	18 375	0,8%
CC de Haute-Tarentaise	31 086	31 995	0,6%
CC des Vallées d'Aigueblanche	7 552	7 854	0,8%
CC Les Versants d'Aime	18 741	18 797	0,1%
CC Val Vanoise	22 205	22 546	0,3%
<b>Total général</b>	<b>97 274</b>	<b>99 568</b>	<b>0,5%</b>

Source : INSEE RGP

Ce chiffre global recouvre des évolutions très différenciées selon la nature des logements : ainsi les **logements pour résidences principales** ont augmenté de +0,3% par an seulement, ce qui est relativement cohérent avec les évolutions démographiques de population permanente pendant la même période de - 0,5% par an.

La **croissance des résidences secondaires** est le double de celle des résidences principales avec +0,6% en moyenne par an. Elle est particulièrement importante sur les CC de Cœur de Tarentaise, de Haute-Tarentaise et des Vallées d'Aigueblanche (+1% en moyenne annuelle).

	nb résidences principales 2011	nb résidences principales 2016	évolution 2011 - 2016	résidences secondaires 2011	résidences secondaires 2016	évolution 2011 - 2016
CC Coeur de Tarentaise	4 282	4 285	0,0%	12 744	13 337	0,9%
CC de Haute-Tarentaise	7 316	7 507	0,5%	22 868	23 915	0,9%
CC des Vallées d'Aigueblanche	3 151	3 265	0,7%	3 916	4 117	1,0%
CC Les Versants d'Aime	4 181	4 278	0,5%	14 115	14 073	-0,1%
CC Val Vanoise	4 385	4 304	-0,4%	17 337	17 560	0,3%
<b>Total général</b>	<b>23 316</b>	<b>23 640</b>	<b>0,3%</b>	<b>70 979</b>	<b>73 001</b>	<b>0,6%</b>

Source : INSEE RGP

La part des résidences secondaires croit dans tout le territoire en passant de 73,0% en 2011 à 73,3% en 2016.

	Part Résidences secondaires / total		Part Résidences principales / total	
	2011	2016	2011	2016
<b>Total général</b>	<b>73,0%</b>	<b>73,30%</b>	<b>24,0%</b>	<b>23,70%</b>

Source : INSEE RGP

Les évolutions en termes de nombre de logements sont différenciées selon les territoires :

- les CC Cœur de Tarentaise et des Vallées d'Aigueblanche présentent la plus forte croissance de logements au total +0.8% annuel, mais essentiellement issue de la croissance des résidences secondaires pour Cœur de Tarentaise et essentiellement issue de la croissance des résidences principales en Vallées d'Aigueblanche (+0,7% annuel),
- à l'inverse, le nombre de logements est quasi stable sur la CC des Versants d'Aime (+0,1% annuel), du fait d'une diminution du nombre comptabilisé de résidences secondaires (-0,1% annuel).

	logements vacants 2006	logements vacants 2011	logements vacants 2016	évolution 2011 - 2016
CC Cœur de Tarentaise	497	663	753	2,6%
CC de Haute-Tarentaise	426	902	574	-8,6%
CC des Vallées d'Aigueblanche	382	487	473	-0,6%
CC Les Versants d'Aime	278	446	446	0,0%
CC Val Vanoise	407	484	683	7,1%
<b>Total général</b>	<b>1 990</b>	<b>2 982</b>	<b>2 929</b>	<b>-0,4%</b>

Source : INSEE RGP

Après une très forte hausse entre 2006 et 2011, on note une légère baisse du nombre de logements vacants de -0,4% par an en moyenne, très différenciée selon les territoires et communes.

#### Une progression du nombre de logements locatifs sociaux équivalente à celle des résidences principales

Le nombre de logements locatifs sociaux progresse également sur le territoire de Tarentaise de +0,3% annuel entre 2013 et 2018, soit une progression équivalente à celle des résidences principales entre 2011 et 2016.

	2013	2018	évolution
CC Cœur de Tarentaise	1 041	1 050	0,2%
CC de Haute-Tarentaise	1 427	1 469	0,6%
CC des Vallées d'Aigueblanche	439	437	-0,1%
CC Les Versants d'Aime	562	566	0,1%
CC Val Vanoise	760	781	0,5%
<b>Total général</b>	<b>4 229</b>	<b>4 303</b>	<b>0,3%</b>

Source : RPLS

Il faut noter que ces chiffres de logements locatifs sociaux ne comprennent qu'une partie des logements des saisonniers, qui peuvent relever de statuts différents.

## Approche spécifique de l'accès des ménages au logement

**L'objectif est, par une approche croisée des prix de vente des logements et des revenus des ménages, d'appréhender leur solvabilité, pour qualifier leurs possibilités d'accéder à la propriété.**

L'analyse ne peut pas être effectuée actuellement pour le logement locatif, faute de données disponibles sur les niveaux de loyers (type observatoire des loyers existant dans les métropoles notamment).

Pour appréhender les faits, il a été choisi de raisonner par EPCI, qui constituent des mini bassins de vie, en croisant les revenus des ménages du bassin de vie avec les prix de vente des logements du secteur.

### Les revenus des ménages

Les ressources des ménages par EPCI sont issues du Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) – INSEE Année 2015  
Sont disponibles notamment les revenus médians des ménages par décile et par EPCI du 1<sup>er</sup> au 9<sup>ème</sup> décile.

*Pour mémoire, si l'on ordonne la distribution des niveaux de vie des ménages, les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui partagent cette distribution en 10 ensembles d'effectifs égaux.*

*Le premier décile (D1) est par exemple le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des ménages.*

*Le cinquième décile (D5), ou médiane, partage la population des ménages en deux catégories en nombre égal : 50% des ménages a des revenus supérieurs, 50% a des revenus inférieurs.*

EPCI	revenu annuel disponible du ménage								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
<b>CC Cœur de Tarentaise</b>	17015	21686	25334	28848	<b>31862</b>	35205	38768	44667	54146
<b>CC Val Vanoise</b>	18889	24003	27450	30233	<b>33083</b>	36643	40720	47174	59533
<b>CC des Vallées d'Aigueblanche</b>	19056	23810	27247	30061	<b>32503</b>	35276	38991	43648	51754
<b>CC de Haute Tarentaise</b>	18852	23453	26871	29735	<b>32565</b>	35641	39542	44918	55907
<b>CC les Versants d'Aime</b>	19846	24456	27442	30376	<b>33100</b>	36118	39718	44398	54154

Source : INSEE FiLoSoFi 2015

## Rappel des plafonds de ressources 2015 par catégorie de ménages

	Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI)	Prêt Locatif à Usage Social (PLUS)	Prêt Locatif Social (PLS)
<b>1 personne seule</b>	11 060 €	20 111 €	26 139 €
<b>2 personnes</b> sans aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou 1 pers. seule en situation de handicap	16 115 €	26 856 €	34 906 €
<b>3 personnes</b> ou 1 pers. seule + 1 personne à charge ou jeune ménage sans pers. à charge ou 2 pers. dont au moins 1 est en situation de handicap	19 378 €	32 297 €	41 978 €
<b>4 personnes</b> ou 1 pers. seule + 2 personnes à charge Ou 3 pers. dont au moins 1 est en situation de handicap	21 562 €	38 990 €	50 677 €
<b>5 personnes</b> ou 1 pers. seule + 3 personnes à charge Ou 4 pers. dont au moins 1 est en situation de handicap	25 228 €	45 867 €	59 615 €
<b>6 personnes</b> ou 1 pers. seule + 4 personnes à charge ou 5 pers. dont au moins 1 est en situation de handicap	28 431 €	51 692 €	67 187 €

Il faut indiquer les conditions d'éligibilité pour l'accession à la propriété d'un logement d'un **programme en accession sociale** : l'acquéreur ne doit pas disposer de ressources dépassant les plafonds de ressources du Prêt Locatif Social (PLS).

Pour information, la taille moyenne des ménages par EPCI est la suivante :

EPCI	Nbre de ménages fiscaux	Nbre de personnes dans les ménages fiscaux	Nb moyen de personnes par ménage fiscal
<b>CC Coeur de Tarentaise</b>	4259	9209	2,16
<b>CC Val Vanoise</b>	4192	9192	2,19
<b>CC des Vallées d'Aigueblanche</b>	3204	7324	2,29
<b>CC de Haute Tarentaise</b>	6920	15142	2,19
<b>CC les Versants d'Aime</b>	4284	9764	2,28

## Les prix de vente des logements

Le coût des logements est caractérisé par les prix de vente issus de la base de données Demandes de valeurs foncières, ou DVF, qui recense l'ensemble des ventes de biens fonciers réalisées au cours des cinq dernières années.

Les données sont produites par la direction générale des finances publiques. Elles proviennent des actes enregistrés chez les notaires et des informations contenues dans le cadastre.

On constate les prix médians de vente suivants au m<sup>2</sup> pour les **appartements** en 2015 sur le territoire :

	CC Coeur de Tarentaise	CC des Vallées d'Aigueblanche	CC Les Versants d'Aime	CC Val Vanoise	CC de Haute Tarentaise	SCOT APTV	SAVOIE
2014	3600 €	2942 €	3033 €	5992 €	3370 €	3512 €	2778 €
<b>2015</b>	<b>3652 €</b>	<b>2593 €</b>	<b>2914 €</b>	<b>5578 €</b>	<b>3614 €</b>	<b>3567 €</b>	<b>2800 €</b>
2016	3697 €	2524 €	3000 €	5111 €	3821 €	3667 €	2813 €
2017	4211 €	2955 €	3126 €	5367 €	4022 €	3905 €	2800 €
Evolution annuelle moyenne 2014 2017	5,4%	0,1%	1,0%	-3,6%	6,1%	<b>+ 3,6%</b>	+ 0,3%

Source : DVF 2017

L'analyse n'a pas été effectuée avec le prix des maisons, beaucoup plus élevé.

**Les prix des appartements augmentent très fortement entre 2014 et 2017 de +3,6% en moyenne par an, beaucoup plus sur le territoire de Tarentaise Vanoise que sur l'ensemble du territoire départemental (+0,3%).**

Pour des raisons méthodologiques, on retiendra les prix 2015 pour l'analyse puisqu'on croise avec les revenus des ménages 2015 (les données de revenus des ménages ne sont pas disponibles pour 2017).

## **Analyse financière**

Croisement des 2 tableaux « revenus médians par type de ménage » et « prix des logements » pour en déduire :  
>> mensualité / capacité d'acquisition des ménages

Le revenu d'un ménage détermine sa capacité mensuelle à rembourser son crédit immobilier.

La Capacité d'achat immobilier des ménages est mesurée par le nombre de m<sup>2</sup> qu'un ménage est en mesure d'acquérir en fonction de son revenu, des prix de l'immobilier et des taux d'intérêt.

La **capacité de capital emprunté** est fonction :

- des mensualités (un 1/3 du revenu mensuel des ménages au maximum)
- du taux d'intérêt auquel il peut emprunter pour réaliser son achat
- de la durée d'emprunt.

Pour 2015, le taux moyen retenu est la moyenne des crédits à taux fixe sur les prêts de + de 1 an. Source banque de France : Taux Effectif Global annuel (2,32 %)

**POUR UN MÉNAGE COMPOSÉE D'UNE PERSONNE SEULE**, ceux relevant des déciles surlignés en jaune peuvent prétendre à un logement locatif social de type PLS (**sous réserve de disponibilité**) :

EPCI	revenu annuel disponible du ménage								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
CC Coeur de Tarentaise	17 015	21 686	25 334	28 848	31 862	35 205	38 768	44 667	54 146
CC Val Vanoise	18 889	24 003	27 450	30 233	33 083	36 643	40 720	47 174	59 533
CC des Vallées d'Aigueblanche	19 056	23 810	27 247	30 061	32 503	35 276	38 991	43 648	51 754
CC de Haute Tarentaise	18 852	23 453	26 871	29 735	32 565	35 641	39 542	44 918	55 907
CC les Versants d'Aime	19 846	24 456	27 442	30 376	33 100	36 118	39 718	44 398	54 154

Source : INSEE FiLoSoFi

Les autres ménages doivent donc se loger dans le parc privé.

Une approche est faite de l'accès possible des ménages à l'achat de leur logement (faute de données disponibles sur les loyers).

#### POUR UNE DUREE DE 20 ANS

EPCI	Capacité de capital emprunté (= C)								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
CC Coeur de Tarentaise	90 666	115 556	134 994	153 719	169 779	187 593	206 578	238 012	288 521
CC Val Vanoise	100 651	127 902	146 269	161 099	176 285	195 255	216 980	251 370	317 226
CC des Vallées d'Aigueblanche	101 541	126 873	145 188	160 182	173 195	187 971	207 767	232 582	275 775
CC de Haute Tarentaise	100 454	124 971	143 184	158 445	173 525	189 916	210 703	239 349	297 905
CC les Versants d'Aime	105 751	130 316	146 227	161 861	176 376	192 458	211 640	236 578	288 564

Puis on calcule le **pouvoir d'achat immobilier** en divisant la capacité d'emprunt par le prix au m<sup>2</sup> de l'immobilier.

EPCI	Capacité d'Achat Immobilier en m <sup>2</sup> (CAI= C/P)								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
CC Coeur de Tarentaise	25	32	37	42	46	51	57	65	79
CC Val Vanoise	18	23	26	29	32	35	39	45	57
CC des Vallées d'Aigueblanche	39	49	56	62	67	72	80	90	106
CC de Haute Tarentaise	28	35	40	44	48	53	58	66	82
CC les Versants d'Aime	36	45	50	56	61	66	73	81	99

A noter : le calcul ne prend pas en compte l'apport personnel, ni le prix de l'assurance du prêt, ni les frais d'acquisition (qui représente de l'ordre de 8% dans l'ancien), ni les éventuels frais de négociation.

Au bilan, en 2015, un ménage constitué d'une personne seule peut acquérir avec un prêt immobilier d'une durée de 20 ans, sans apport, les surfaces ci-dessus, selon le décile auquel il appartient.

**On constate que les ménages d'une personne seule du 3<sup>ème</sup> décile peuvent ainsi acquérir un appartement de type T2 entre 40 et 56 m<sup>2</sup> au plus dans les Vallées d'Aigueblanche. C'est beaucoup plus problématique en Val Vanoise (26 m<sup>2</sup> seulement).**

**Les personnes les moins aisées des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> déciles peuvent plus difficilement accéder à la propriété, sauf sur les Vallées d'Aigueblanche ou les Versants d'Aime, où ils peuvent acquérir entre 36 et 50 m<sup>2</sup> au maximum.**

**POUR UN MÉNAGE COMPOSÉE DE 2 PERSONNES** (dont la somme des âges est supérieure à 55 ans), ceux relevant des déciles surlignés en jaune peuvent prétendre à un logement locatif social de type PLS (**sous réserve de disponibilité**) :

EPCI	revenu annuel disponible du ménage								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
CC Coeur de Tarentaise	17 015	21 686	25 334	28 848	<b>31 862</b>	35 205	38 768	44 667	54 146
CC Val Vanoise	18 889	24 003	27 450	30 233	<b>33 083</b>	36 643	40 720	47 174	59 533
CC des Vallées d'Aigueblanche	19 056	23 810	27 247	30 061	<b>32 503</b>	35 276	38 991	43 648	51 754
CC de Haute Tarentaise	18 852	23 453	26 871	29 735	<b>32 565</b>	35 641	39 542	44 918	55 907
CC les Versants d'Aime	19 846	24 456	27 442	30 376	<b>33 100</b>	36 118	39 718	44 398	54 154

Source : INSEE FiLoSoFi

EPCI	Capacité d'Achat Immobilier en m <sup>2</sup> (CAI= C/P)								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
CC Coeur de Tarentaise	25	32	37	42	46	51	57	65	79
CC Val Vanoise	18	23	26	29	32	35	39	45	57
CC des Vallées d'Aigueblanche	39	49	56	62	67	72	80	90	106
CC de Haute Tarentaise	28	35	40	44	48	53	58	66	82
CC les Versants d'Aime	36	45	50	56	61	66	73	81	99

A noter : le calcul ne prend pas en compte l'apport personnel, ni le prix de l'assurance du prêt, ni les frais d'acquisition (qui représente de l'ordre de 8% dans l'ancien), ni les éventuels frais de négociation.

Au bilan, en 2015, un ménage constitué de 2 personnes peut acquérir avec un prêt immobilier d'une durée de 20 ans, sans apport, les surfaces ci-dessus, selon le décile auquel il appartient.

**On constate que les ménages de 2 personnes à partir du 6<sup>ème</sup> décile peuvent ainsi acquérir un appartement de type T2 voire T3 entre 46 et 67 m<sup>2</sup> au plus dans les Vallées d'Aigueblanche. C'est plus problématique en Val Vanoise (32 m<sup>2</sup> seulement).**

**Les ménages de 2 personnes jusqu'au 6<sup>ème</sup> décile, peuvent beaucoup plus difficilement accéder à la propriété, sauf sur les Vallées d'Aigueblanche ou les Versants d'Aime.**

**POUR UN MÉNAGE COMPOSÉE DE 4 PERSONNES**, ceux relevant des déciles surlignés en jaune peuvent prétendre à un logement locatif social de type PLS (**sous réserve de disponibilité**) :

EPCI	revenu annuel disponible du ménage								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
CC Coeur de Tarentaise	17 015	21 686	25 334	28 848	<b>31 862</b>	35 205	38 768	44 667	54 146
CC Val Vanoise	18 889	24 003	27 450	30 233	<b>33 083</b>	36 643	40 720	47 174	59 533
CC des Vallées d'Aigueblanche	19 056	23 810	27 247	30 061	<b>32 503</b>	35 276	38 991	43 648	51 754
CC de Haute Tarentaise	18 852	23 453	26 871	29 735	<b>32 565</b>	35 641	39 542	44 918	55 907
CC les Versants d'Aime	19 846	24 456	27 442	30 376	<b>33 100</b>	36 118	39 718	44 398	54 154

Source : INSEE FiLoSoFi

EPCI	Capacité d'Achat Immobilier en m <sup>2</sup> (CAI= C/P)								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
CC Coeur de Tarentaise	25	32	37	42	46	51	57	65	79
CC Val Vanoise	18	23	26	29	32	35	39	45	57
CC des Vallées d'Aigueblanche	39	49	56	62	67	72	80	90	106
CC de Haute Tarentaise	28	35	40	44	48	53	58	66	82
CC les Versants d'Aime	36	45	50	56	61	66	73	81	99

A noter : le calcul ne prend pas en compte l'apport personnel, ni le prix de l'assurance du prêt, ni les frais d'acquisition (qui représente de l'ordre de 8% dans l'ancien), ni les éventuels frais de négociation.

Au bilan, en 2015, un ménage constitué de 4 personnes peut acquérir avec un prêt immobilier d'une durée de 20 ans, sans apport, les surfaces ci-dessus, selon le décile auquel il appartient.

**On constate que les ménages de 4 personnes à partir du 9<sup>ème</sup> décile peuvent ainsi acquérir un appartement de type T3 voire T4 entre 79 et 106 m<sup>2</sup> au plus dans les Vallées d'Aigueblanche. C'est plus problématique en Val Vanoise (57 m<sup>2</sup> seulement).**

**Les ménages de 4 personnes jusqu'au 9<sup>ème</sup> décile, peuvent beaucoup plus difficilement accéder à la propriété, sauf sur les Vallées d'Aigueblanche ou les Versants d'Aime (à partir du 7<sup>ème</sup> décile par exemple).**

Un territoire dynamique en termes de création d'emplois

**EMPLOI SALARIE PRIVE TOTAL**

L'emploi salarié privé suivi par les URSSAF comptabilise tous les emplois salariés du secteur privé (hors agriculture). L'emploi public, les professions libérales, les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise ne sont pas pris en compte dans ces statistiques.

**Les chiffres suivants sont relevés au 31 décembre de l'année. On peut donc considérer qu'ils comprennent l'ensemble des emplois saisonniers.**

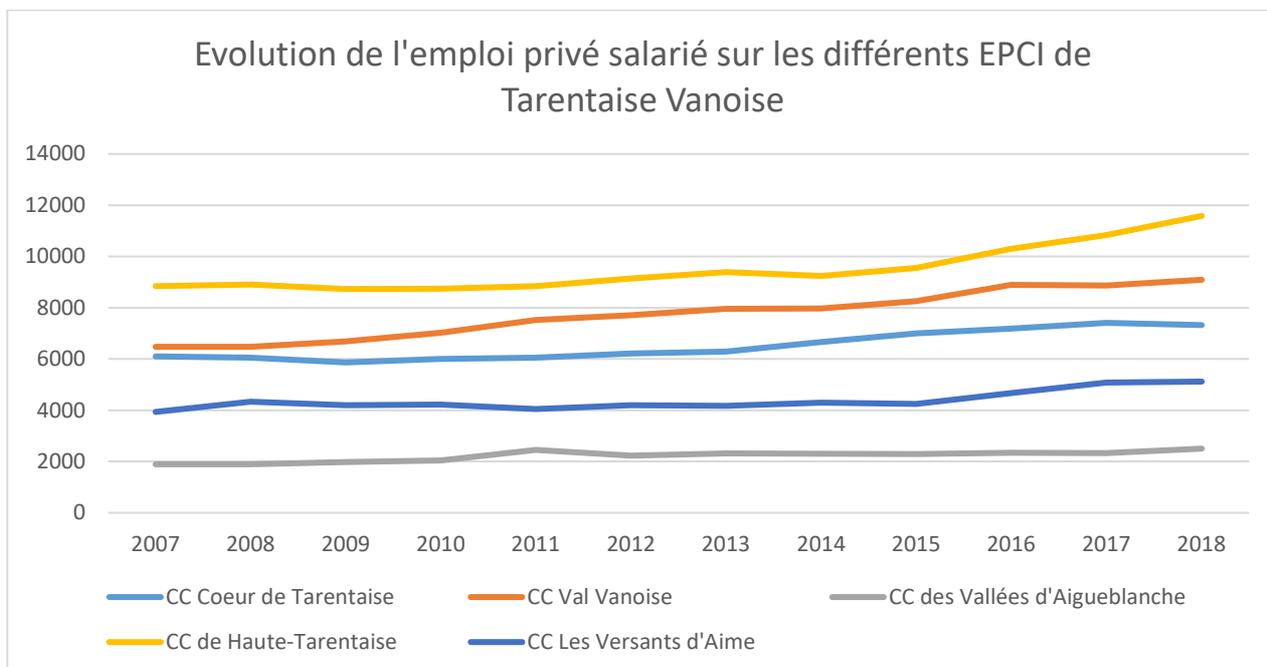
L'emploi salarié privé augmente fortement en Tarentaise Vanoise, avec une croissance annuelle de + 3,4% entre 2013 et 2018, à comparer à l'évolution de + 1,7% annuelle à l'échelle départementale.

	2008	2013	2018	Evo. ann. 2008 - 2013	Evo. ann. 2013 - 2018	Evo. ann. 2008 - 2018
CC Coeur de Tarentaise	6051	6285	7327	0,8%	3,1%	1,9%
CC Val Vanoise	6481	7960	9099	4,2%	2,7%	3,5%
CC des Vallées d'Aigueblanche	1896	2317	2514	4,1%	1,6%	2,9%
CC de Haute-Tarentaise	8904	9389	11585	1,1%	4,3%	2,7%
CC Les Versants d'Aime	4331	4177	5127	-0,7%	4,2%	1,7%
<b>SCOT APTV</b>	<b>27663</b>	<b>30128</b>	<b>35652</b>	<b>1,7%</b>	<b>3,4%</b>	<b>2,6%</b>
<b>SAVOIE</b>	<b>128689</b>	<b>131696</b>	<b>143417</b>	<b>0,5%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,1%</b>

Source : ACOSS URSSAF

Les évolutions sont différenciées selon les territoires : la hausse est particulièrement marquée en Haute-Tarentaise avec une croissance annuelle de + 4,3% depuis 2013, ainsi que sur Les Versants d'Aime (+4,2%) après une période plus difficile de destruction d'emplois entre 2008 et 2013.

Les Vallées d'Aigueblanche, après une période plus faste entre 2008 et 2013, connaissent désormais une croissance plus modeste de + 1,6% annuelle équivalente au niveau départemental.



Source : ACOSS URSSAF

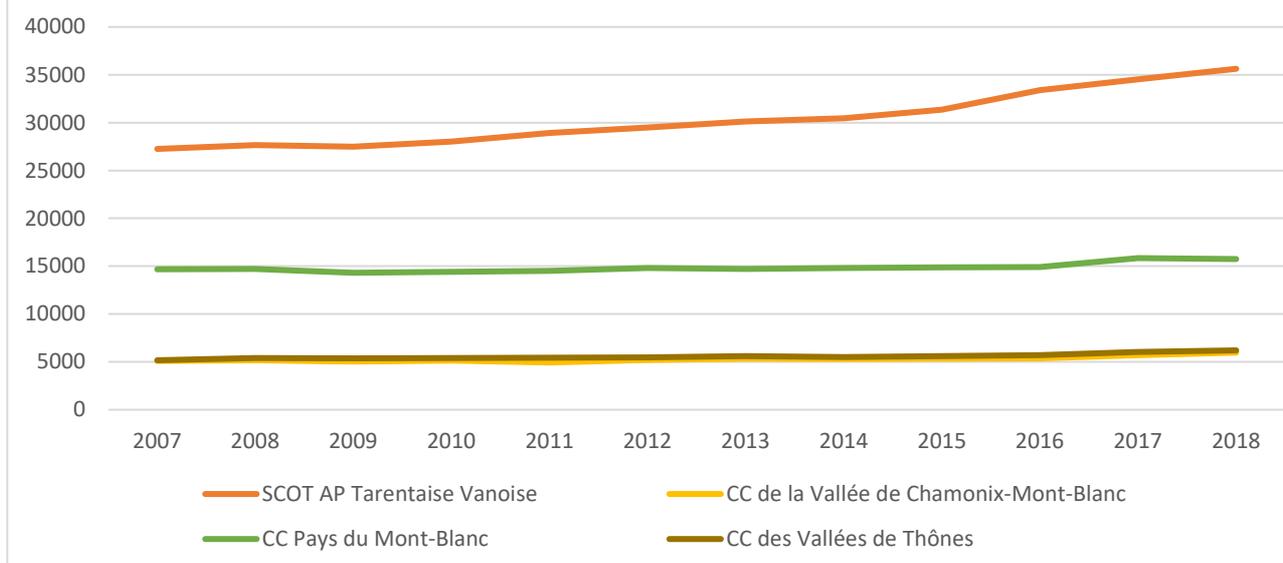
Si on compare le territoire de Tarentaise Vanoise avec d'autres territoires de montagne, on constate que la croissance de l'emploi a été bien moins soutenue ailleurs.

Cette création importante d'emploi salarié privé en Tarentaise Vanoise est constante depuis une décennie.

	2008	2013	2018	évolution 2008 - 2013	évolution 2013 - 2018	évolution 2008 - 2018
SCOT AP Tarentaise Vanoise	27663	30128	35652	1,7%	3,4%	2,6%
CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	5154	5338	5986	0,7%	2,3%	1,5%
CC Pays du Mont-Blanc	14725	14727	15735	0,0%	1,3%	0,7%
CC des Vallées de Thônes	5406	5602	6219	0,7%	2,1%	1,4%

Source : ACOSS URSSAF

## Evolution de l'emploi salarié privé sur différents territoires de montagne



Source : ACOSS URSSAF

A l'échelle communale, en croisant les chiffres de l'emploi salarié privé et ceux de la population en 2011 et 2016, on constate **une décorrélation entre la dynamique démographique et la création d'emplois**.

En effet, dans toutes les communes supports de grandes stations, on constate une érosion démographique sensible entre 2011 et 2016 (-0,38% en moyenne annuelle) et une croissance de l'emploi salarié privé importante (+ 3,6% en moyenne annuelle). Il est rappelé que les chiffres d'emplois au 31 décembre comprennent de facto la quasi-totalité de l'emploi saisonnier.

Dans les communes supports de petites stations, la baisse de la population est encore plus sensible (-0,58% en moyenne annuelle), pendant que l'emploi privé salarié croit de +2,1% annuel.

Dans les communes stations thermales à l'inverse, l'emploi diminue encore plus (-1,6% annuel) que la population (-0,54%).

	Population 2011	Population 2016	Taux annuel d'évolution 2011 - 2016	emploi salarié privé 2011	emploi salarié privé 2016	Taux annuel d'évolution 2011 - 2016
<b>communes supports grandes stations</b>						
Val-d'Isère	1 602	1 570	-0,40%	2402	2781	3,0%
Tignes	2 365	2 358	-0,06%	1970	2137	1,6%
La Plagne Tarentaise	3 833	3 660	-0,92%	2228	2419	1,7%
Courchevel	2 431	2 365	-0,55%	4218	5260	4,5%
Les Belleville	3 451	3 488	0,21%	3448	4649	6,2%
Les Allues	1 880	1 829	-0,55%	2101	2332	2,1%
<b>total communes supports grandes stations</b>	<b>15 562</b>	<b>15 270</b>	<b>-0,38%</b>	<b>16367</b>	<b>19578</b>	<b>3,6%</b>
<b>communes supports petites stations</b>						
Sainte-Foy-Tarentaise	809	740	-1,77%	136	236	11,7%
Villaroger	394	377	-0,88%	25	19	-5,3%
Montvalezan	670	687	0,50%	372	454	4,1%
Peisey-Nancroix	649	641	-0,25%	339	374	2,0%
Champagny-en-Vanoise	657	593	-2,03%	133	156	3,2%
Les Avanchers-Valmorel	751	775	0,63%	834	736	-2,5%
Pralognan-la-Vanoise	750	733	-0,46%	255	343	6,1%
<b>total communes supports petites stations</b>	<b>4 680</b>	<b>4 546</b>	<b>-0,58%</b>	<b>2094</b>	<b>2318</b>	<b>2,1%</b>
<b>communes supports stations thermales</b>						
Brides-les-Bains	546	512	-1,28%	342	316	-1,6%
La Léchère	2593	2 543	-0,39%	1008	930	-1,6%
<b>total communes supports stations thermales</b>	<b>3 139</b>	<b>3 055</b>	<b>-0,54%</b>	<b>1350</b>	<b>1246</b>	<b>-1,6%</b>

Source : INSEE RGP et ACOSS URSSAF

Dans les communes rurales, la population se maintient et on retrouve le même rythme de croissance d'emploi salarié que dans les communes supports de grandes stations +3,6%.

	Population 2011	Population 2016	Taux annuel d'évolution 2011 - 2016	emploi salarié privé 2011	emploi salarié privé 2016	Taux annuel d'évolution 2011 - 2016
Landry	809	834	0,61%	122	179	8,0%
Les Chapelles	525	559	1,26%	1	6	43,1%
Montagny	662	662	0,00%	35	27	-5,1%
Planay	401	419	0,88%	62	67	1,6%
Hautecour	310	305	-0,32%	10	8	-4,4%
Feissons-sur-Salins	194	186	-0,84%	8	4	-12,9%
Notre-Dame-du-Pré	270	250	-1,53%	6	8	5,9%
Saint-Marcel	645	607	-1,21%	298	347	3,1%
<b>total communes rurales</b>	<b>3816</b>	<b>3822</b>	<b>0,03%</b>	<b>542</b>	<b>646</b>	<b>3,6%</b>

## EMPLOIS TOURISTIQUES SALARIES

Source : ACOSS - 2017

Les emplois touristiques salariés pris en compte correspondent aux codes d'activité (NAF) suivants : 4939B, 4939C, 5030Z, 5110Z, 5510Z, 5520Z, 5530Z, 5610A, 5610B, 5610C, 5630Z, 7721Z, 7911Z, 7912Z, 7990Z, 8230Z, 9102Z, 9103Z, 9104Z, 9200Z, 9321Z, 9329Z, 9604Z.

Un zoom peut être fait sur les emplois touristiques à partir des éléments de l'observatoire STMB.

**En 2017, avec 18 640 emplois, le tourisme représente plus de la moitié des emplois directs du secteur privé en Tarentaise (55%).**

Ces emplois touristiques se trouvent principalement dans les hébergements marchands, la restauration et les remontées mécaniques.

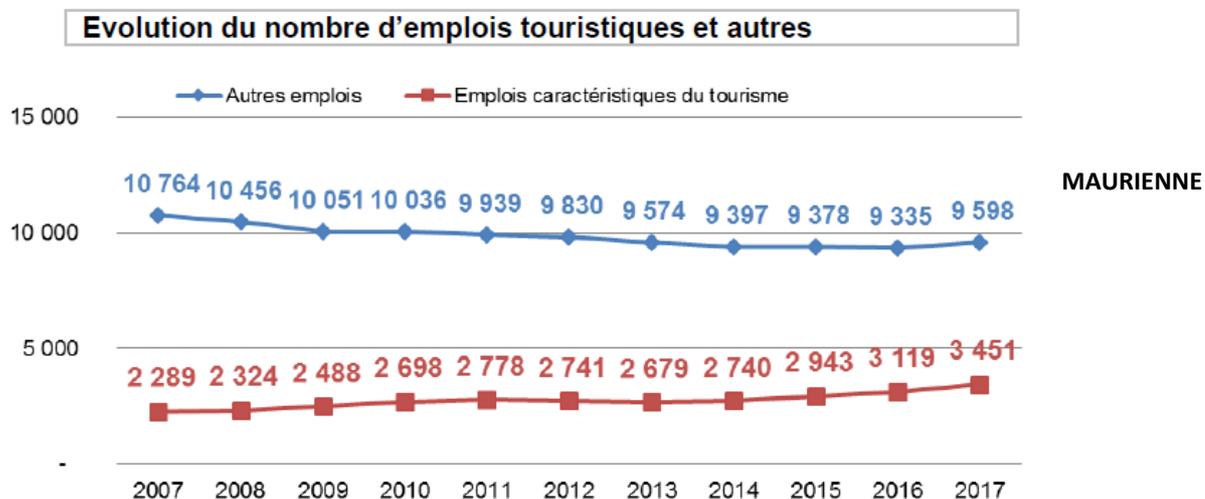
La Tarentaise pèse pour 33% dans le total des emplois touristiques de Savoie Mont Blanc et pour 63% dans celui de la Savoie.

### Evolution du nombre d'emplois touristiques et autres



Source : SMTB – ACOSS URSSAF

Par comparaison, en Maurienne, l'emploi touristique croit également fortement (+ 51 % au total entre 2007 et 2017), pendant que les autres emplois salariés privés diminuent de 11% au total entre 2007 et 2017.



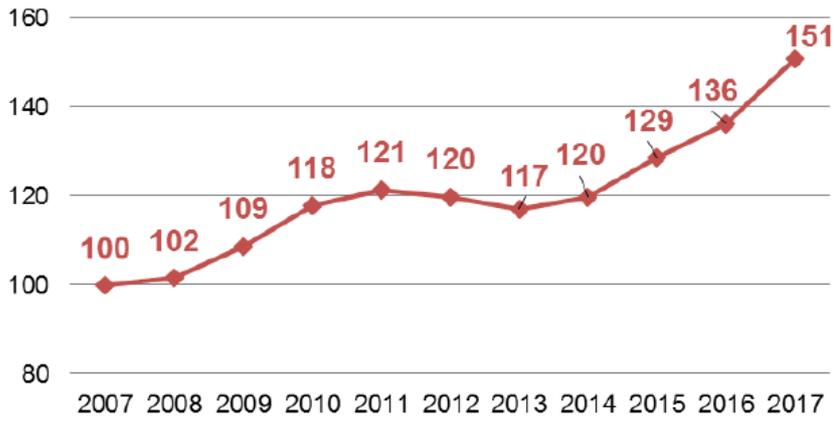
Source : SMT – ACOSS URSSAF

Les emplois touristiques en Tarentaise sont en progression depuis 2007 (+42 % au total), pendant que le volume des autres emplois du secteur privé a progressé de 9% sur la même période.



Source : SMT – ACOSS URSSAF

**Evolution des emplois touristiques en indice base 100 = 2007**



**MAURIENNE**

Source : SMT – ACOSS URSSAF

## Rappels méthodologiques



### CAPACITE D'ACCUEIL TOURISTIQUE : méthode de calcul SMBT - sources et indicateurs

Le tableau suivant présente la **méthode de calcul des capacités d'accueil touristique mise en œuvre par SMBT** (sources, ratios et calculs utilisés). Elle permet de calculer les capacités de manière identique pour toutes les communes et stations de Savoie Mont Blanc en s'appuyant sur des données mises à jour chaque année.

NB : il existe d'autres méthodes développées par d'autres organismes dont les résultats peuvent différer en raison des sources utilisées, des calculs voire de l'année de mise à jour des données.

HEBERGEMENTS	SOURCES	INDICATEURS (réels ou ratios)
Meublés classés (2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacités 2015, 2016 et 2017 : Base de données officielle des meublés classés CLASS RN2D</li> <li>Capacités 2012, 2013, et 2014 : fichiers Préfectures 73 et 74</li> </ul>	Nombre de lits classés
Résidences de tourisme classées et résidences non classées	APIDAE ex-SITRA (1)	Nombre de lits déclarés
Hôtellerie	APIDAE ex-SITRA (1)	Nombre de chambres déclarées x 2,5
Hôtellerie de plein air	APIDAE ex-SITRA (1)	Emplacements déclarés x 3 (y compris HLL Mobil home)
Centres et villages vacances, Auberges de jeunesse et Maisons familiales	APIDAE ex-SITRA (1)	Nombre de lits déclarés
Refuges et gîtes d'étape	APIDAE ex-SITRA (1)	Nombre de lits déclarés
Chambres d'hôtes	Gîtes de France et Clévacances	Nombre de lits déclarés
Hébergements non marchands (2)	Résidences secondaires INSEE <ul style="list-style-type: none"> <li>2015 pour capacités 2018</li> <li>2014 pour capacités 2017</li> <li>2013 pour capacités 2016</li> <li>2012 pour capacités 2015</li> <li>2010 pour capacités 2014</li> <li>2009 pour capacités 2013</li> <li>2008 pour capacités 2012</li> </ul>	Nombre de résidences secondaires INSEE x 5 lits duquel est déduit : le nombre de lits en meublés classés et le nombre de lits en résidences de tourisme classées et résidences non classées

(1) APIDAE (ex-SITRA) : base de données alimentée par Savoie Mont Blanc Tourisme et par les Offices de tourisme adhérents au réseau APIDAE

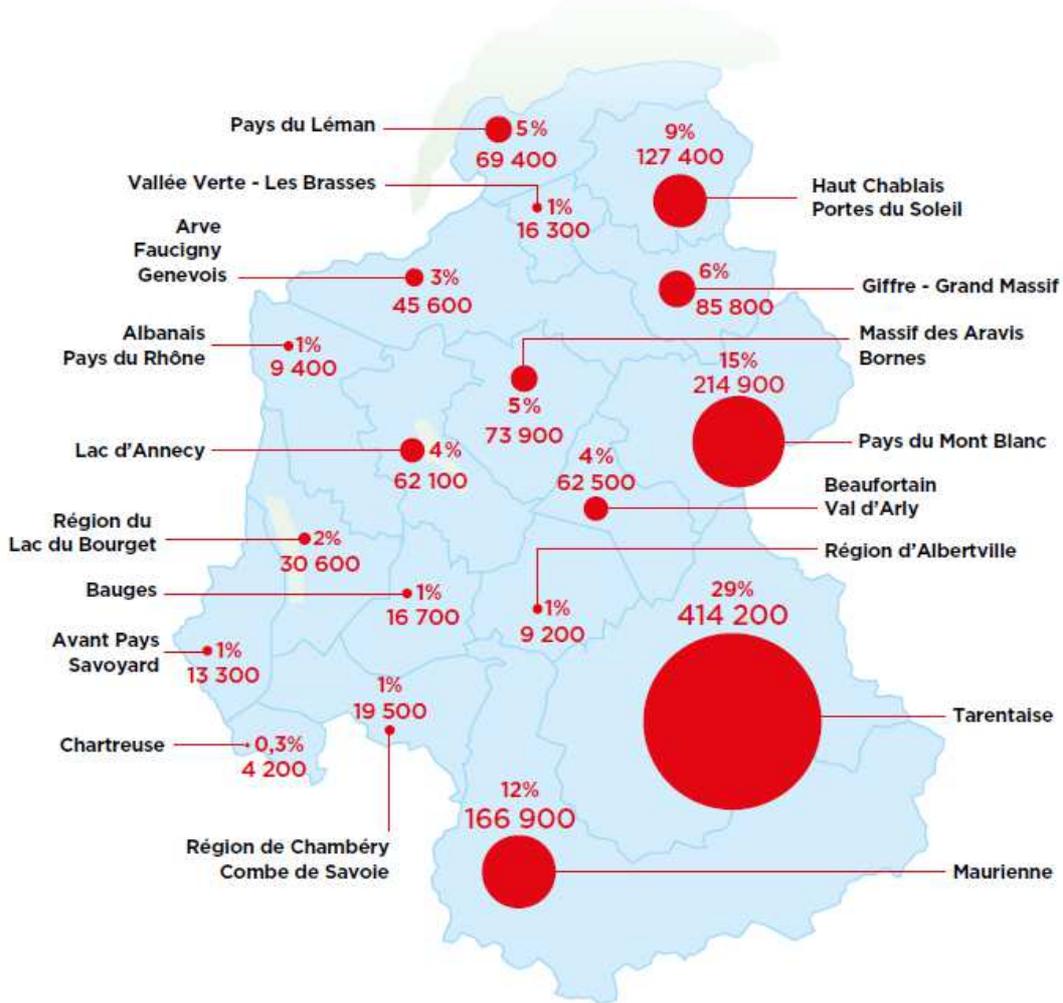
#### (2) Meublés classés et hébergements non marchands

En 2015, la **capacité d'accueil en lits non marchands** (résidences secondaires et meublés non classés) a augmenté sous l'effet du **nouveau classement des meublés de tourisme**. En effet, à partir de juillet 2015 l'ancien classement n'étant plus valable, ce sont les nouvelles normes qui s'appliquent nous obligeant à comptabiliser dans les meublés classés seuls ceux qui l'ont été selon ces nouvelles normes. Or un volume important de meublés de tourisme « ancienne norme » n'a pas été classé selon ces nouvelles normes, ainsi ces meublés ne sont plus répertoriés officiellement et retombent dans les hébergements non marchands/résidences secondaires.

En 2016, un volume supplémentaire de meublés a été classé selon les nouvelles normes, ils sortent du volume des hébergements non marchands par rapport à 2015.

En 2017, le classement s'est poursuivi. Par conséquent un volume de meublés classés supplémentaire par rapport à 2016 sort des hébergements non marchands.

> L'OFFRE EN HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES PAR TERRITOIRE (EN NOMBRE DE LITS)

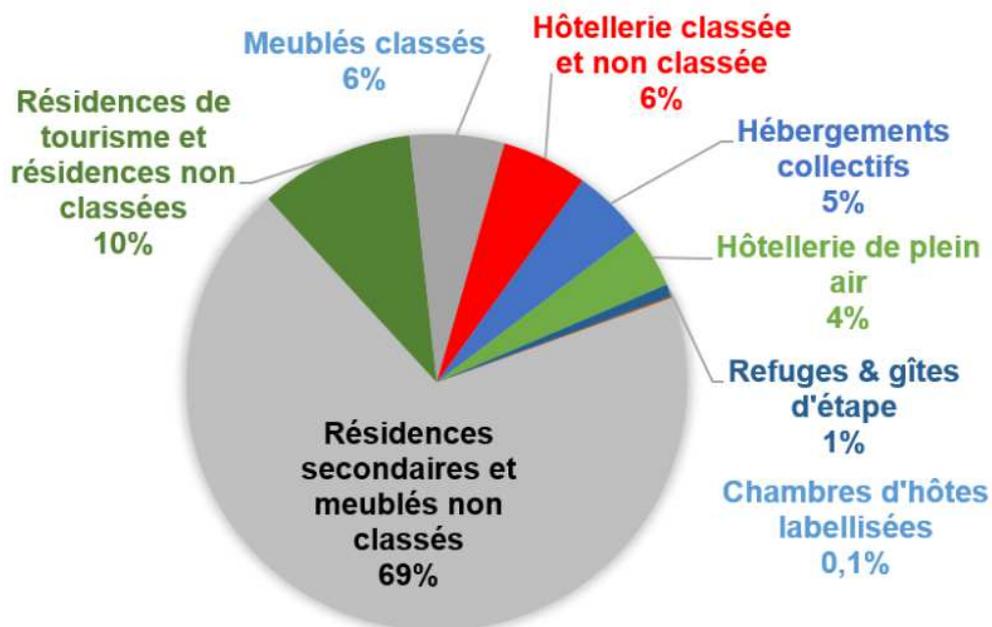


Source : Observatoire SMTB 2018

Avec près de 414 000 lits touristiques, la Tarentaise représente 29% des hébergements touristiques de Savoie Mont Blanc.

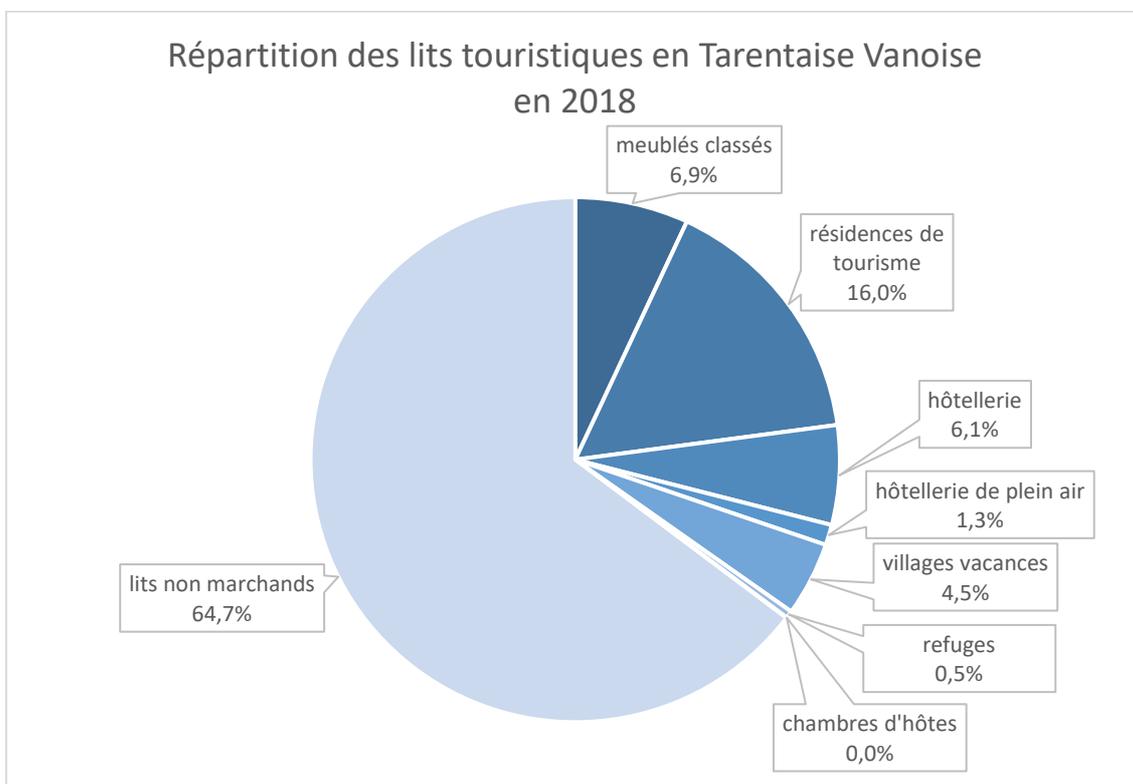
# Répartition des lits touristiques de Savoie Mont Blanc

Source : Observatoire SMBT - Année 2018



A l'échelle de Savoie Mont Blanc, la répartition des lits touristiques fait apparaître 69 % de lits en résidences secondaires et meublés non classés et environ 10% de lits en résidences de tourisme.

A l'échelle du territoire de Tarentaise Vanoise, la part des lits non marchands est moins élevée, et celle des résidences de tourisme est nettement plus élevée que sur l'ensemble de Savoie Mont Blanc.



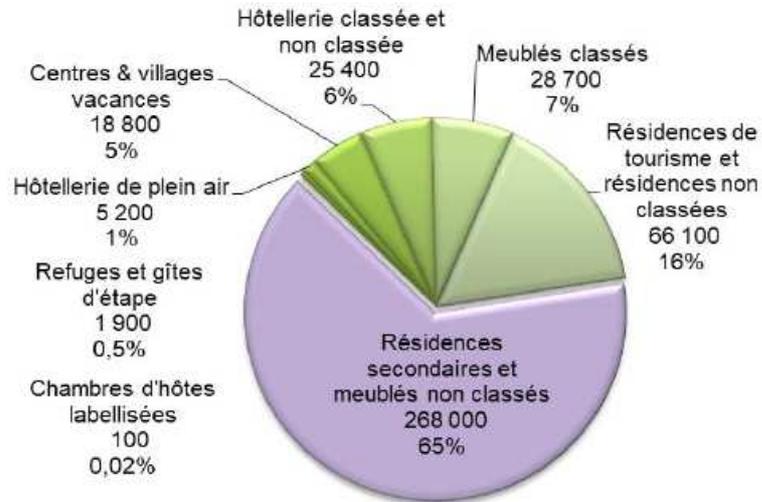
Source : Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme

## CAPACITE D'ACCUEIL

Source : Observatoire SMBT 2018

Nombre de lits

TARENDAISE



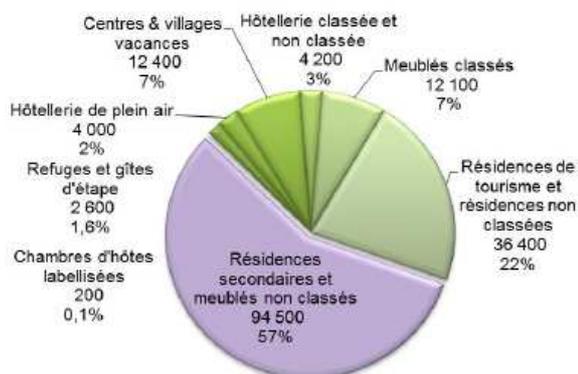
- **414 200 lits touristiques** (59 773 structures)
- 29% de la capacité d'accueil de Savoie Mont Blanc
- 56% de la capacité d'accueil de Savoie
- 35% sont des lits marchands (146 200 lits)
- Les résidences de tourisme représentent à elles seules 45% de l'offre marchande
- La part de l'hôtellerie est de 17% des lits marchands (25 400 lits ; 259 établissements)

*Le mode de comptage des lits touristiques (en particulier non marchands) ayant été modifié, la comparaison avec les données des années antérieures n'est pas réalisable.*

## CAPACITE D'ACCUEIL

Source : Observatoire SMBT 2017

nombre de lits



- 166 400 lits touristiques (21 500 structures)
- 12% de la capacité d'accueil de Savoie Mont Blanc
- 24% de la capacité d'accueil de Savoie
- 43% sont des lits marchands (71 900 lits)
- Les résidences de tourisme représentent 51% de l'offre marchande
- La part de l'hôtellerie est de 6% des lits marchands (4 200 lits ; 69 établissements)

Le mode de comptage des lits touristiques (en particulier non marchands) ayant été modifié, la comparaison avec les données des années antérieures n'est pas réalisable.

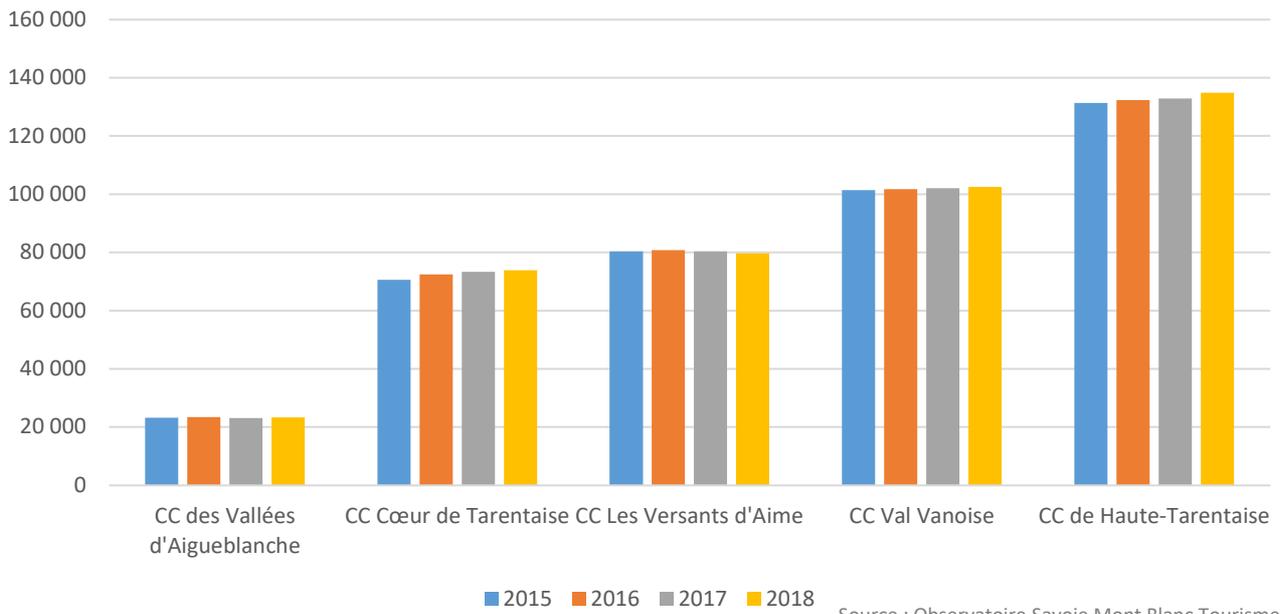
## Point sur les hébergements touristiques du territoire et leur évolution récente

	Nombre total de lits touristiques				évolution annuelle 2015 2018
	2015	2016	2017	2018	
CC des Vallées d'Aigueblanche	23 174	23 421	23 147	23 342	0,2%
CC Cœur de Tarentaise	70 617	72 473	73 344	73 865	1,5%
CC Les Versants d'Aime	80 321	80 830	80 376	79 667	-0,3%
CC Val Vanoise	101 407	101 691	102 022	102 494	0,4%
CC de Haute-Tarentaise	131 285	132 350	132 900	134 815	0,9%
<b>SCOT de l'APT</b>	<b>406 804</b>	<b>410 765</b>	<b>411 789</b>	<b>414 183</b>	<b>0,6%</b>

Source : Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme

D'après les données de l'Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme, la capacité totale d'hébergement de la Tarentaise dépasse 414 000 lits touristiques en 2018. Elle a augmenté de 1% entre 2015 et 2016 avec près de 4 000 lits supplémentaires, de 0.2% entre 2016 et 2017 avec 1 000 lits supplémentaires, et de 0.6% entre 2017 et 2018 avec 2 300 lits supplémentaires. Cette croissance globale de la capacité est essentiellement générée par près de 2 000 lits supplémentaires sur la CC Haute-Tarentaise. On peut noter une légère érosion sur la CC Les Versants d'Aime.

## Nombre total de lits touristiques dans les EPCI du SCOT de l'APT

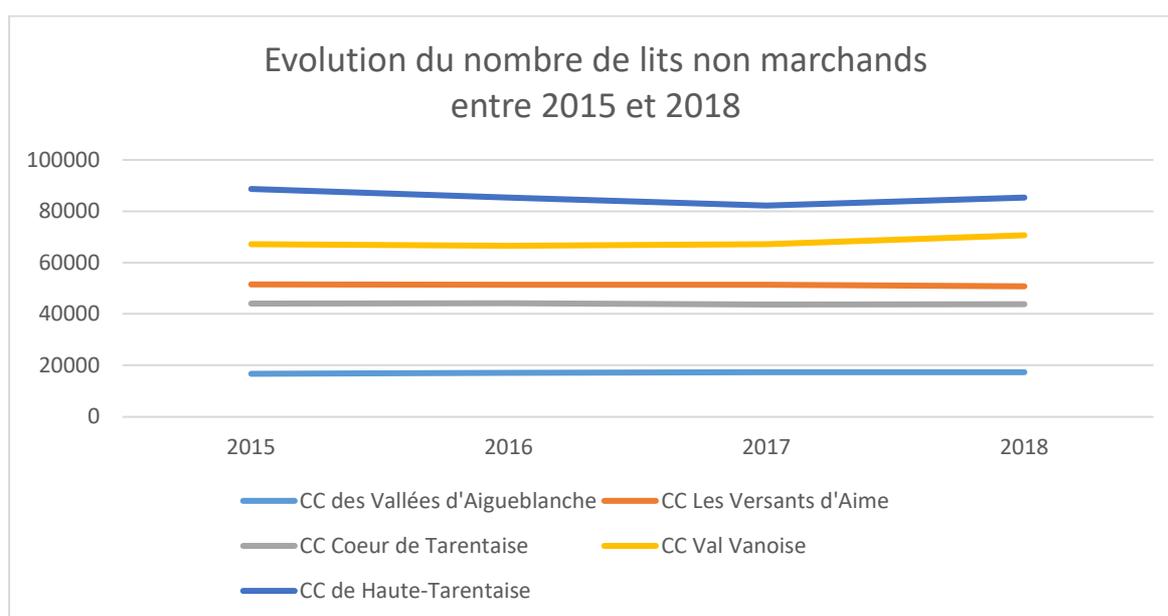


	2015		2018		Evolution 2018/2015	
	Lits marchands	Lits non marchands	Lits marchands	Lits non marchands	Lits marchands	Lits non marchands
CC des Vallées d'Aigueblanche	6 481	16 693	5 931	17 411	-550	718
CC Les Versants d'Aime	28 761	51 560	28 873	50 794	112	-766
CC Cœur de Tarentaise	26 574	44 043	30 033	43 832	3 459	-211
CC Val Vanoise	34 277	67 130	31 794	70 700	-2 483	3 570
CC de Haute-Tarentaise	42 573	88 712	49 578	85 237	7 005	-3 475
<b>SCOT de l'APT</b>	<b>138 666</b>	<b>268 138</b>	<b>146 209</b>	<b>267 974</b>	<b>7 543</b>	<b>-164</b>
<b>Part / total</b>	<b>34,1%</b>	<b>65,9%</b>	<b>35,3%</b>	<b>64,7%</b>		
nb total de lits	406 804		414 183		7 379	

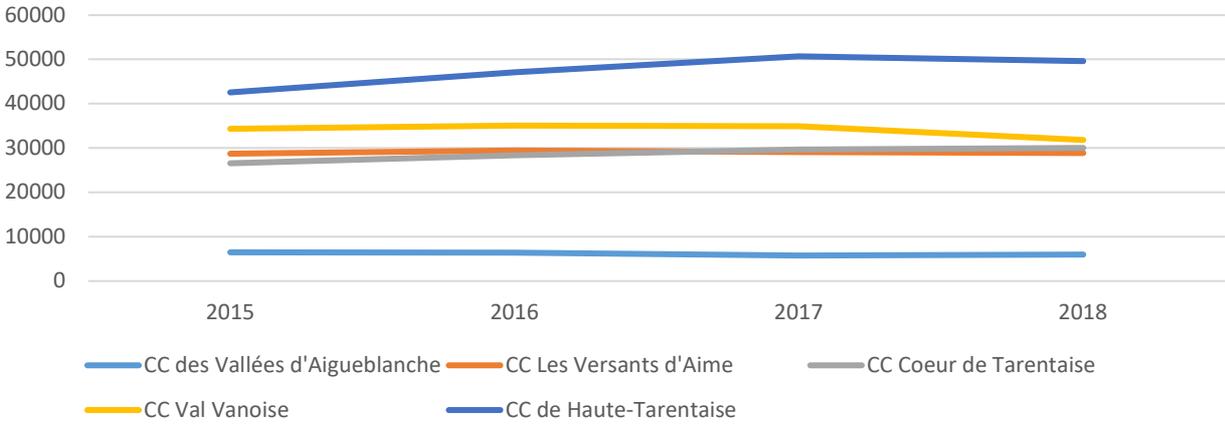
D'après l'Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme, les 414 000 lits touristiques sont composés en 2018 de 146 000 lits marchands et 268 000 lits non marchands.

Le nombre de lits non marchands est quasi stable entre 2015 et 2018 (leur part est passée de 66 % en 2015 à 65% en 2018). A l'inverse, la part des lits marchands a augmenté fortement, passant de 139 000 en 2015 à 146 000 en 2017. Mais ceci est à mettre en perspective avec les rappels méthodologiques de Savoie Mont Blanc indiqués en début de chapitre, avec un classement important de meublés en 2016 et 2017, ce qui a pour effet d'augmenter le nombre de lits non marchands (qui sortent des lits marchands) pour certains territoires particulièrement dotés de meublés, comme la CC Val Vanoise qui enregistre une perte de 2 500 lits marchands et une hausse de 3 500 lits non marchands.

C'est sur la CC de Haute-Tarentaise que l'augmentation du nombre de lits marchands est la plus importante avec + 7000 lits et parallèlement une diminution de près de 3 500 lits non marchands. On note aussi un accroissement de + 3 500 lits marchands sur le territoire de la CC Cœur de Tarentaise.



### Evolution du nombre de lits marchands entre 2015 et 2018

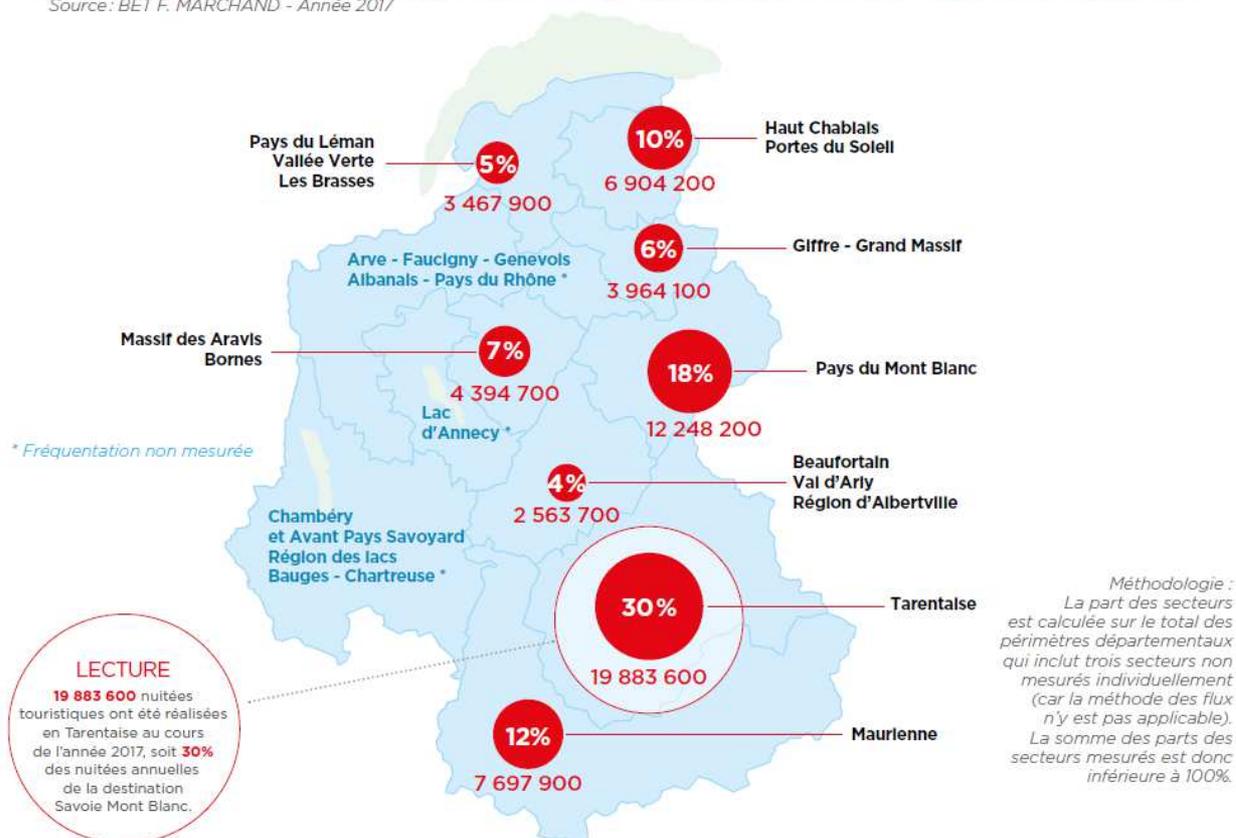


## Point sur la fréquentation touristique du territoire et son évolution

### 1 - Fréquentation totale

## FRÉQUENTATION ANNUELLE GLOBALE DES TERRITOIRES

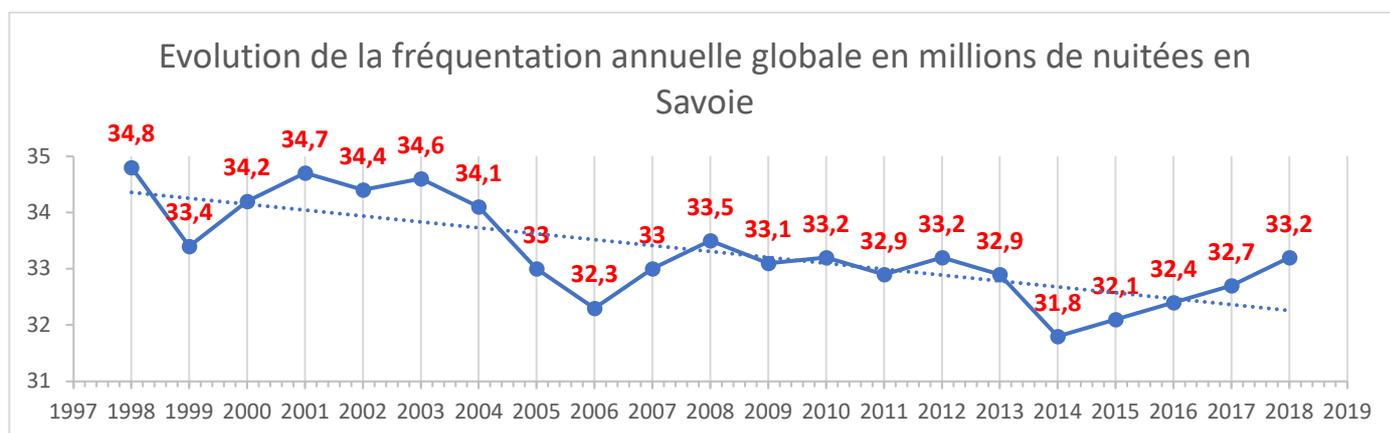
Source : BET F. MARCHAND - Année 2017



19 883 600 nuitées touristiques ont été réalisées en Tarentaise au cours de l'année 2017.

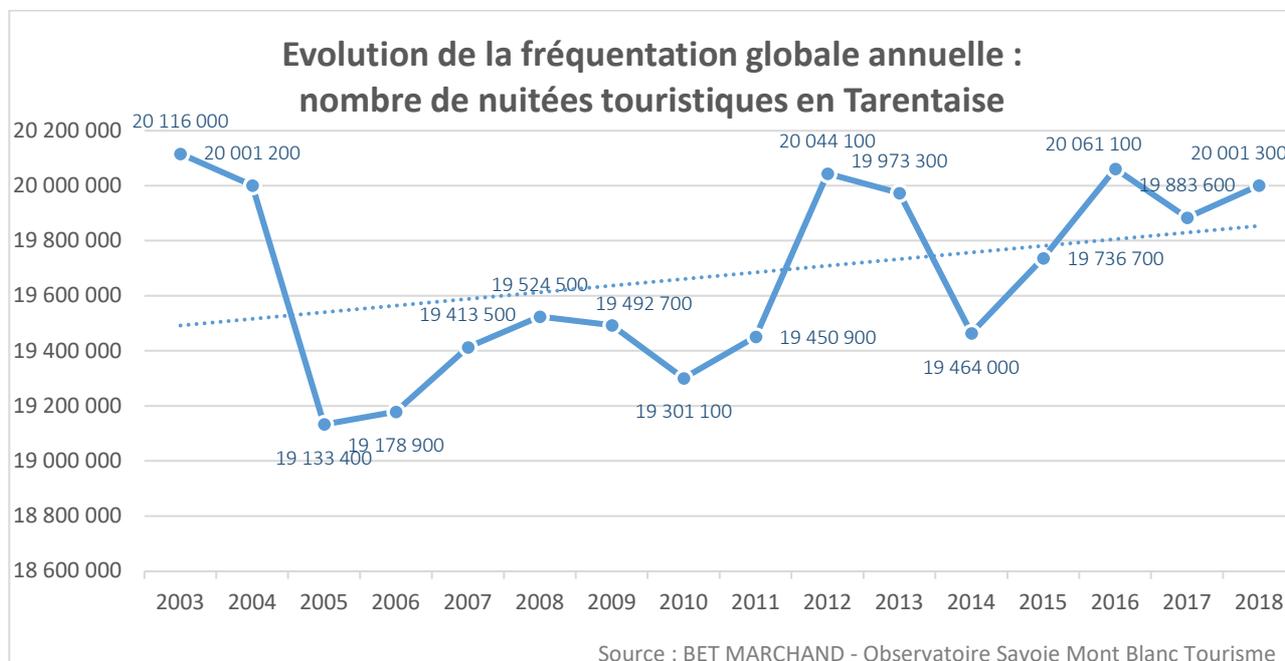
En 2018, elles s'élèvent à 20 001 300, soit une hausse d'environ 0.6%. Pour mémoire, le nombre de lits touristiques a évolué également de +0,6% entre 2017 et 2018.

Les nuitées de Tarentaise représentent 30% des nuitées annuelles de la destination Savoie Mont Blanc, pour 29% des lits touristiques. Par comparaison, le Pays du Mont blanc accueille 19% des nuitées annuelles de Savoie Mont Blanc et représentent 15% des lits touristiques. La performance économique des lits du Pays du Mont Blanc est plus élevée.



La fréquentation touristique annuelle en Savoie est globalement orientée à la baisse depuis 1998. Après un volume plancher à 31,8 millions de nuitées en 2014, elle augmente à nouveau régulièrement depuis cette date pour atteindre 33,2 millions de nuitées en 2018, sans atteindre les niveaux de plus de 34 millions de nuitées constatés avant 2005.

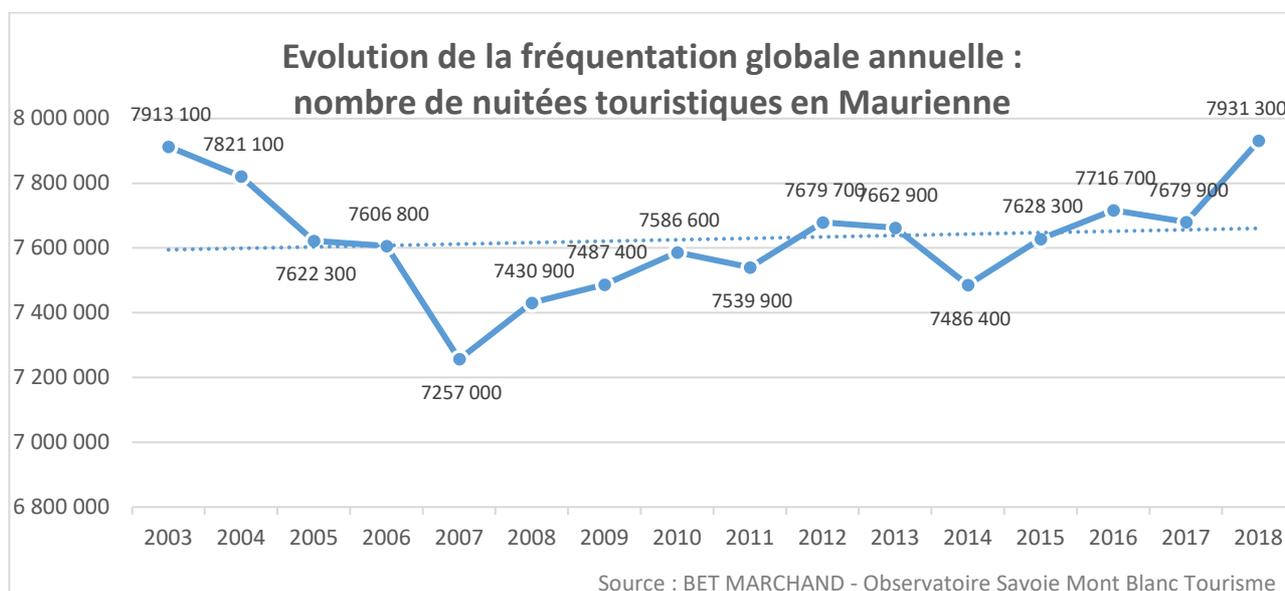
Pour ce qui concerne le territoire de Tarentaise Vanoise, la fréquentation globale, après un tassement dans les années 2005-2010, est quasiment revenue au niveau de la fréquentation de 2003, de l'ordre de 20 millions de nuitées, soit le niveau de 2004. La tendance moyenne est à la hausse depuis 2003.



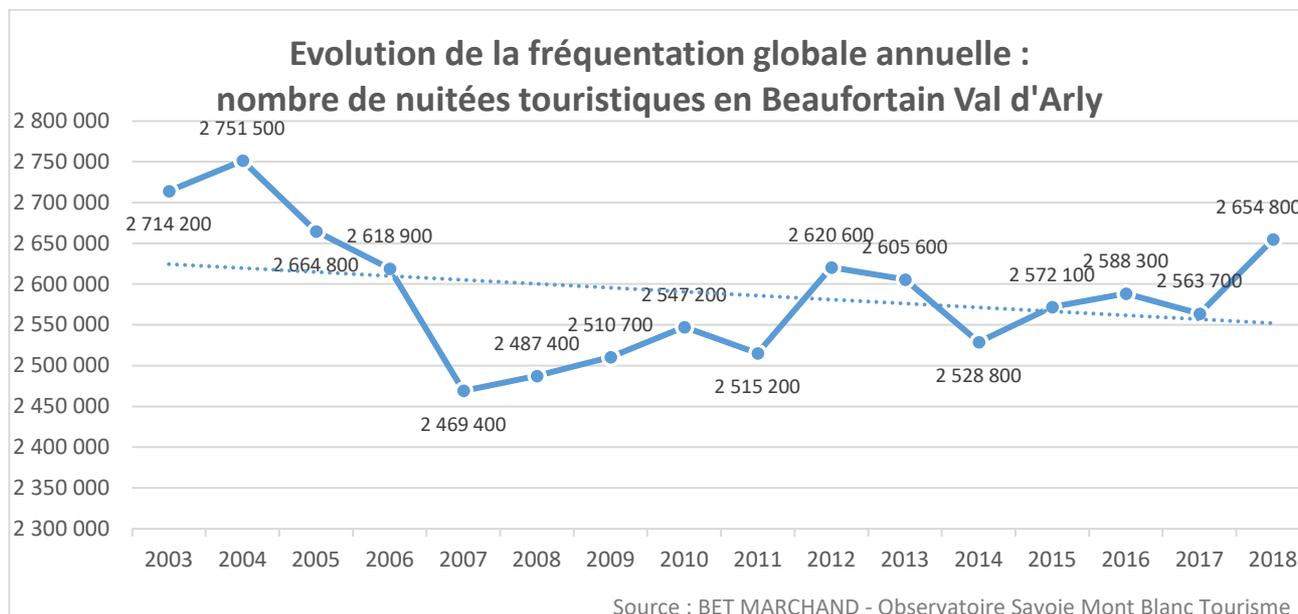
Pour mémoire, le rapport de présentation du SCOT retient un chiffre de 358 624 lits touristiques sur le territoire pour l'année 2009/2010. La fréquentation représentait alors environ 19,4 millions de nuitées touristiques.

En 2018, pour un volume évalué à 414 183 lits touristiques, soit 15,5 % de plus qu'en 2009/2010, la fréquentation s'élève à 20 millions de nuitées, soit 3,6% de plus seulement.

En Maurienne également, la fréquentation a fortement baissé à partir de 2003 avec un minimum en 2007. Depuis lors, elle a réaugmenté et oscille depuis plusieurs années autour de 7 600 000 nuitées. Une forte augmentation est constatée en 2018.



En Beaufortain Val d'Arly également, la fréquentation a fortement baissé à partir de 2003 avec un minimum en 2007. Depuis lors, elle a réaugmenté et oscille depuis plusieurs années autour de 2 600 000 nuitées. Une forte augmentation est constatée en 2018.

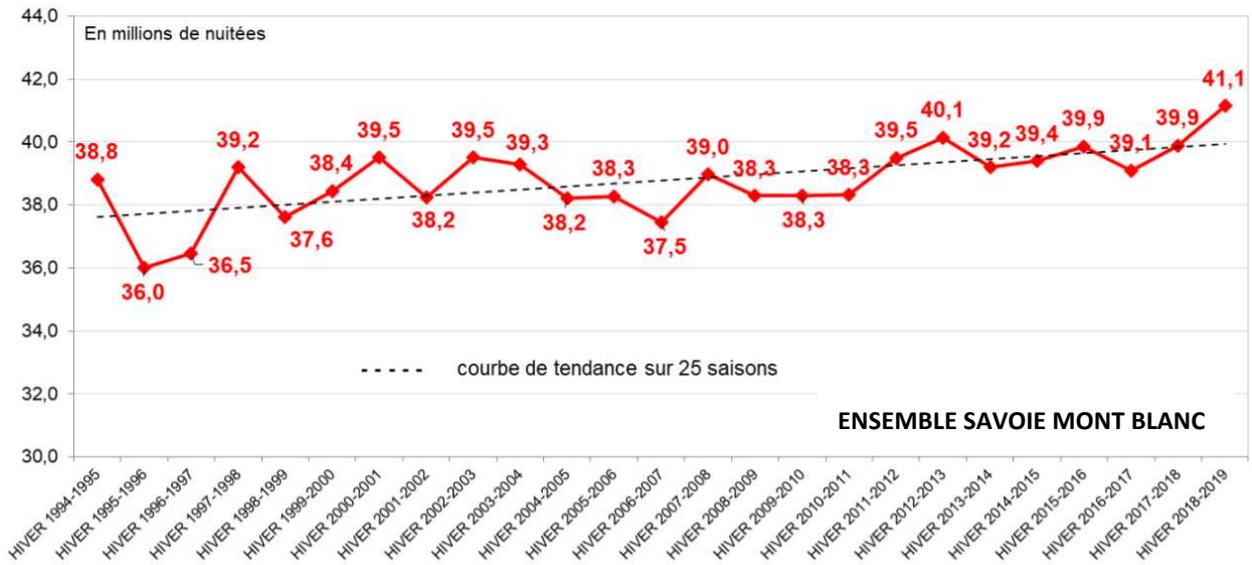


### Evolution annuelle moyenne sur 10 ans (2008-2018)

<b>Tarentaise</b>	0,24%
<b>Maurienne</b>	0,65%
<b>Beaufortain Val d'Arly</b>	0,65%
<b>TOTAL MASSIFS SAVOIE</b>	0,38%

## 2 - Fréquentation hivernale

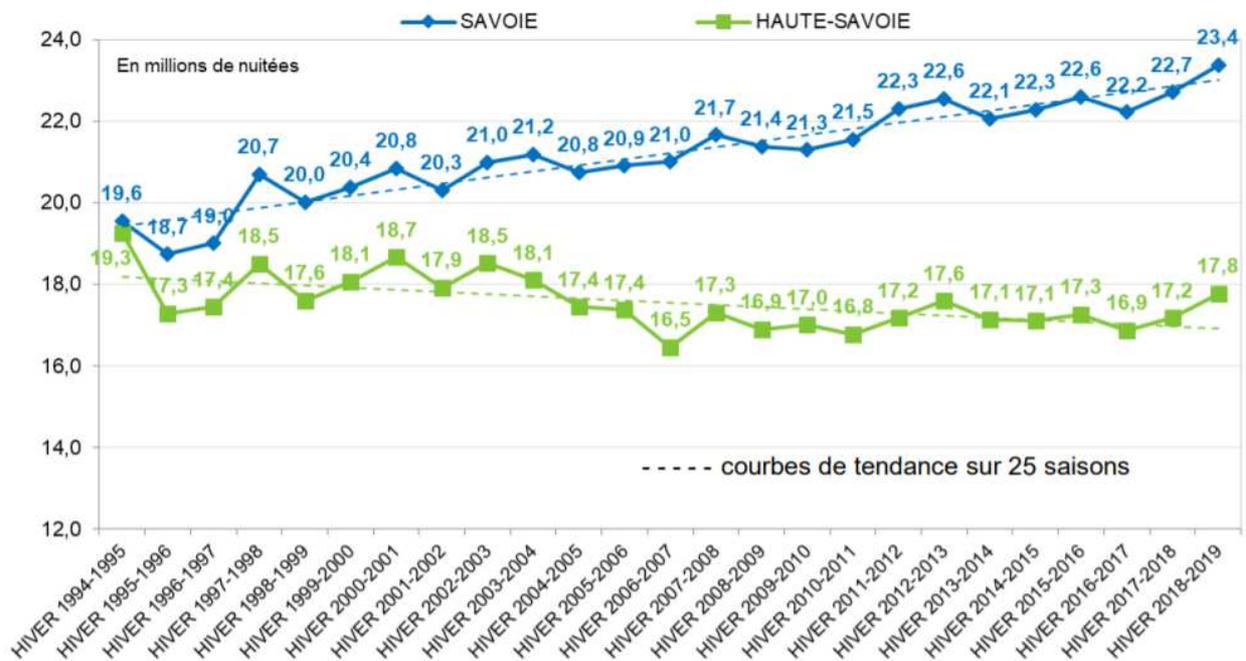
Evolution des nuitées hivernales de 1995 à 2019 en Savoie Mont Blanc



La tendance d'évolution de la fréquentation hivernale en Savoie Mont Blanc est globalement en hausse constante depuis 25 saisons.

Le record de fréquentation a été enregistré au cours de l'hiver dernier 2018/2019 avec plus de 41 millions de nuitées.

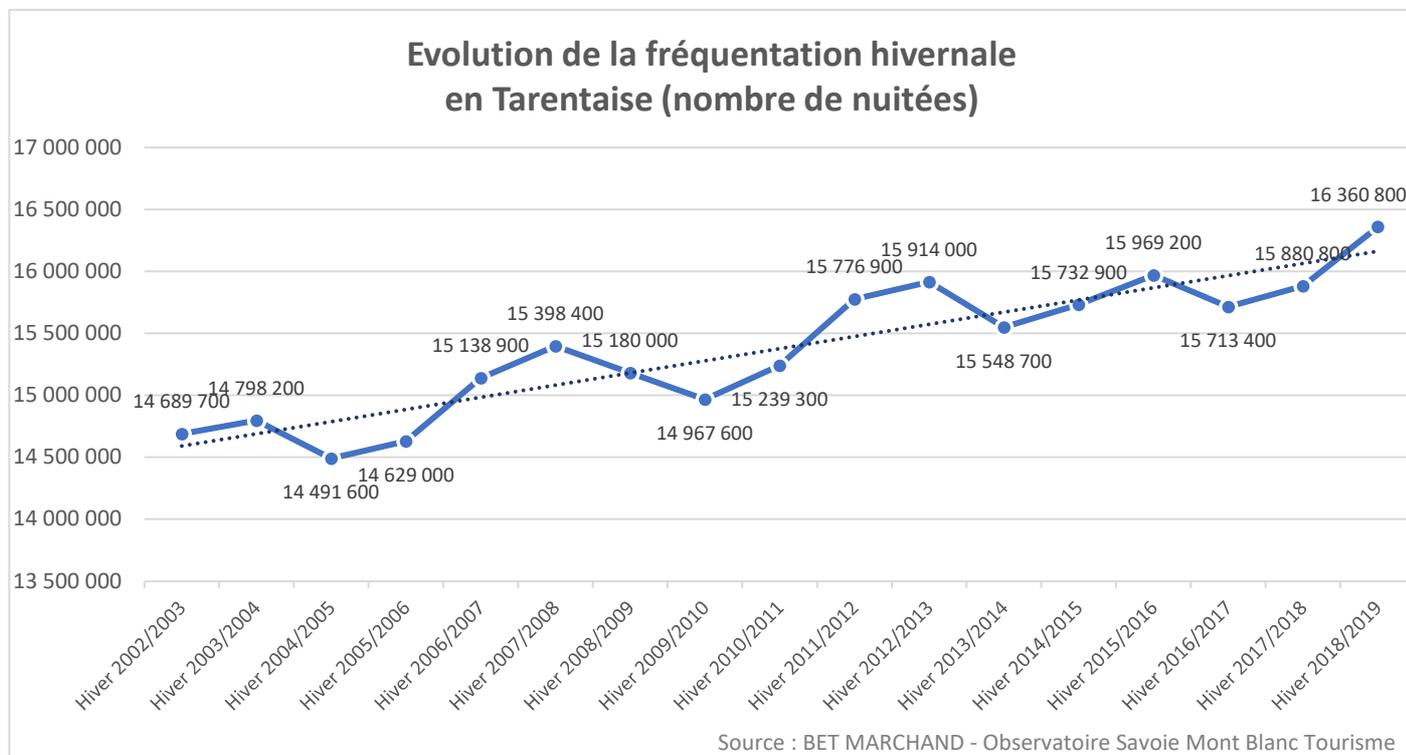
Evolution des nuitées hivernales de 1995 à 2019 en Savoie et Haute-Savoie



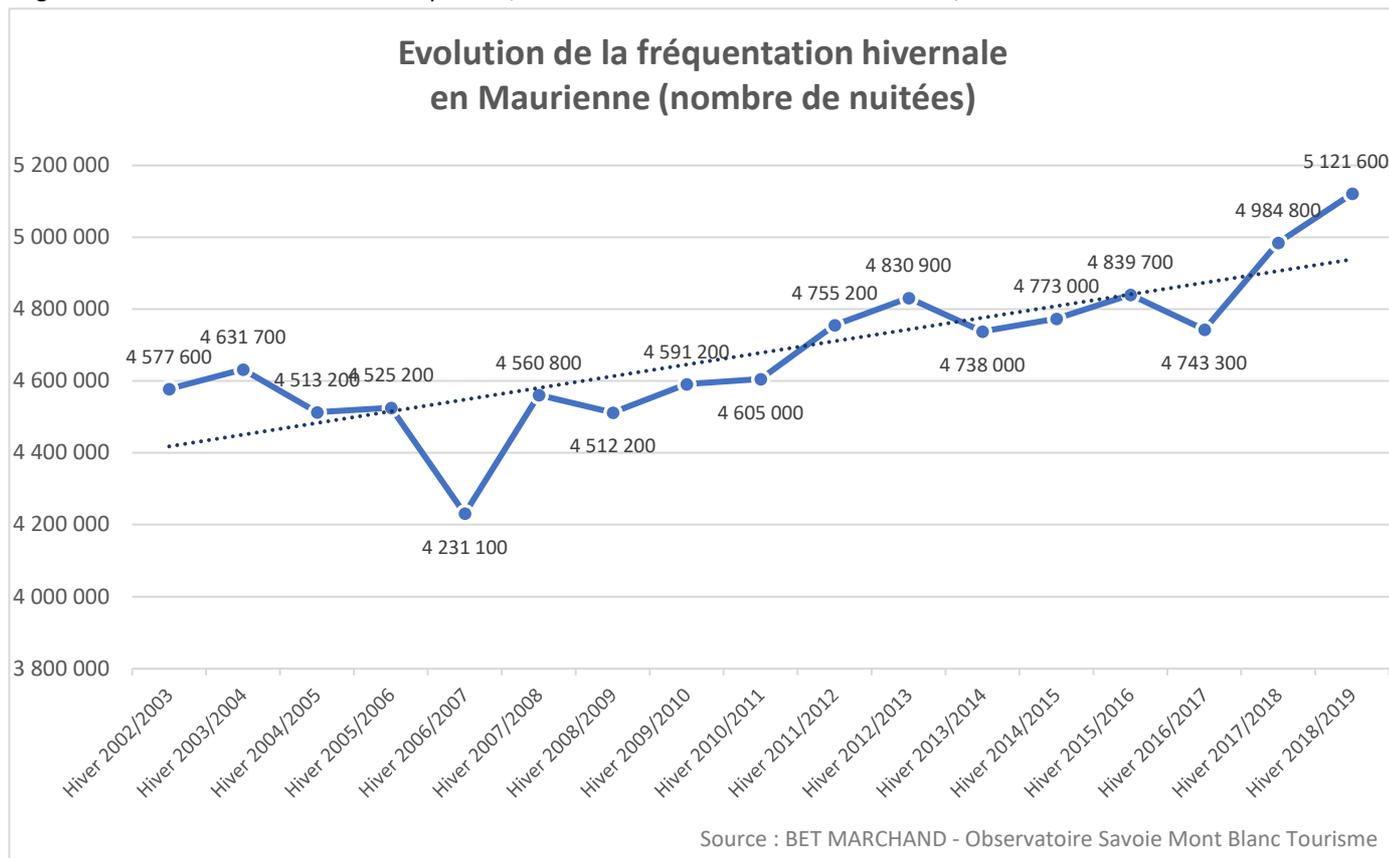
A l'échelle de la Savoie, la fréquentation hivernale progresse de 16% entre 1995 et 2018. Depuis 2010, elle dépasse 22 millions de nuitées. **Pour la première fois, elle a dépassé 23 millions de nuitées lors de l'hiver 2018/2019.**

Pour ce qui concerne le territoire de Tarentaise Vanoise, la fréquentation hivernale est en hausse quasi continue depuis 2003, au-delà de 15,5 millions de nuitées. **Pour la première fois, elle a dépassé les 16 millions de nuitées lors de l'hiver 2018/2019.**

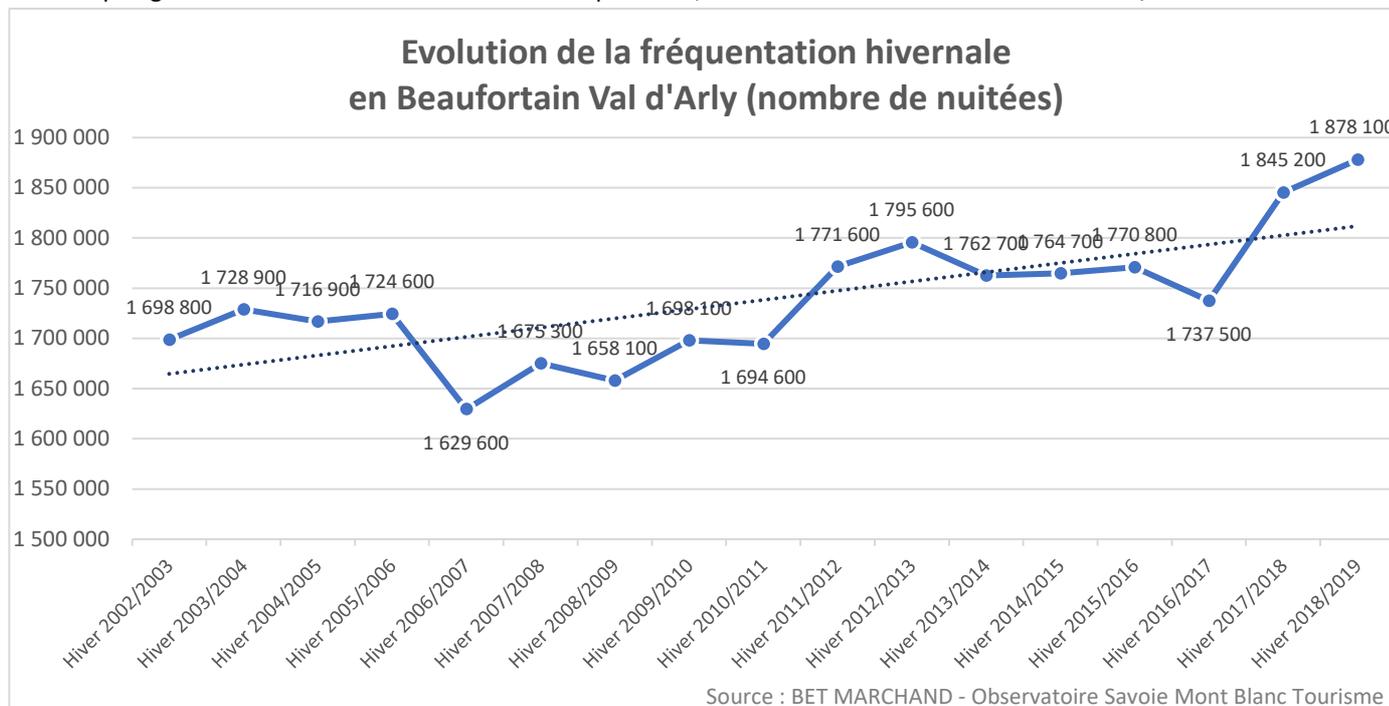
La part de la Tarentaise représente désormais 70% de la fréquentation hivernale savoyarde, et près de 40% de la fréquentation hivernale des deux départements savoyards.



En Maurienne également, la fréquentation hivernale est en hausse quasi continue depuis 2003 ; elle a beaucoup augmenté ces 2 derniers hivers et a dépassé 5,1 millions de nuitées lors de l'hiver 2018/2019.



En Beaufortain Val d'Arly également, la fréquentation hivernale est en hausse quasi continue depuis 2003 ; elle a beaucoup augmenté ces 2 derniers hivers et a atteint près de 1,9 millions de nuitées lors de l'hiver 2018/2019.



## Evolution annuelle moyenne sur 10 ans (hiver 2008/2009 - hiver 2018/2019)

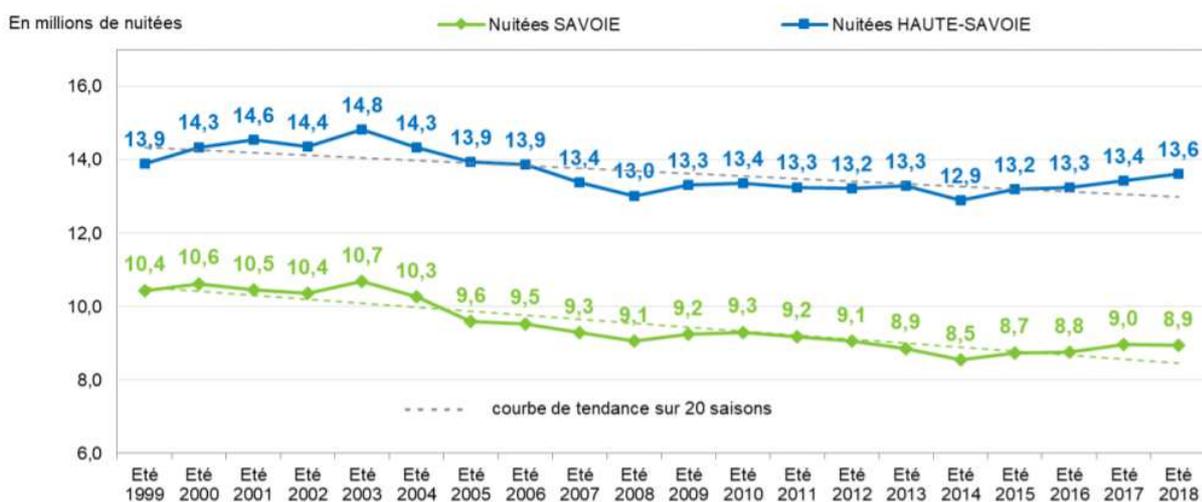
<b>Tarentaise</b>	0,75%
<b>Maurienne</b>	1,27%
<b>Beaufortain Val d'Arly</b>	1,25%
<b>TOTAL MASSIF SAVOIE</b>	0,90%

### 3 - Fréquentation estivale

Avec 22,6 millions de nuitées, la fréquentation globale en Savoie Mont Blanc pour l'été 2018 est stable (+1%) par rapport à l'été 2017.

Sur vingt saisons la tendance d'évolution est à la baisse (-7% de nuitées entre l'été 1999 et l'été 2018). L'été 2003, caniculaire, avait enregistré un pic de fréquentation à 25,5 millions de nuitées. Par rapport à ce plus haut niveau, le volume de nuitées a baissé de 12% entre 2003 et 2018.

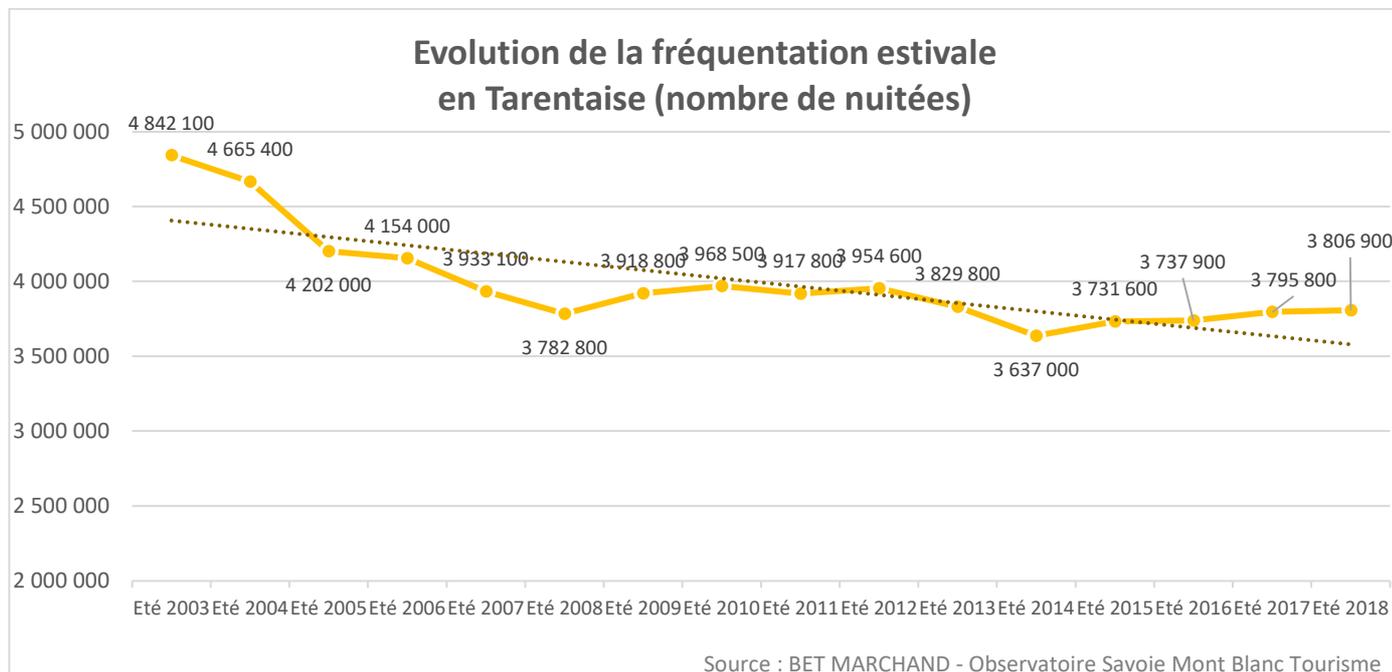
Evolution des nuitées estivales de 1999 à 2018 en Savoie et Haute-Savoie



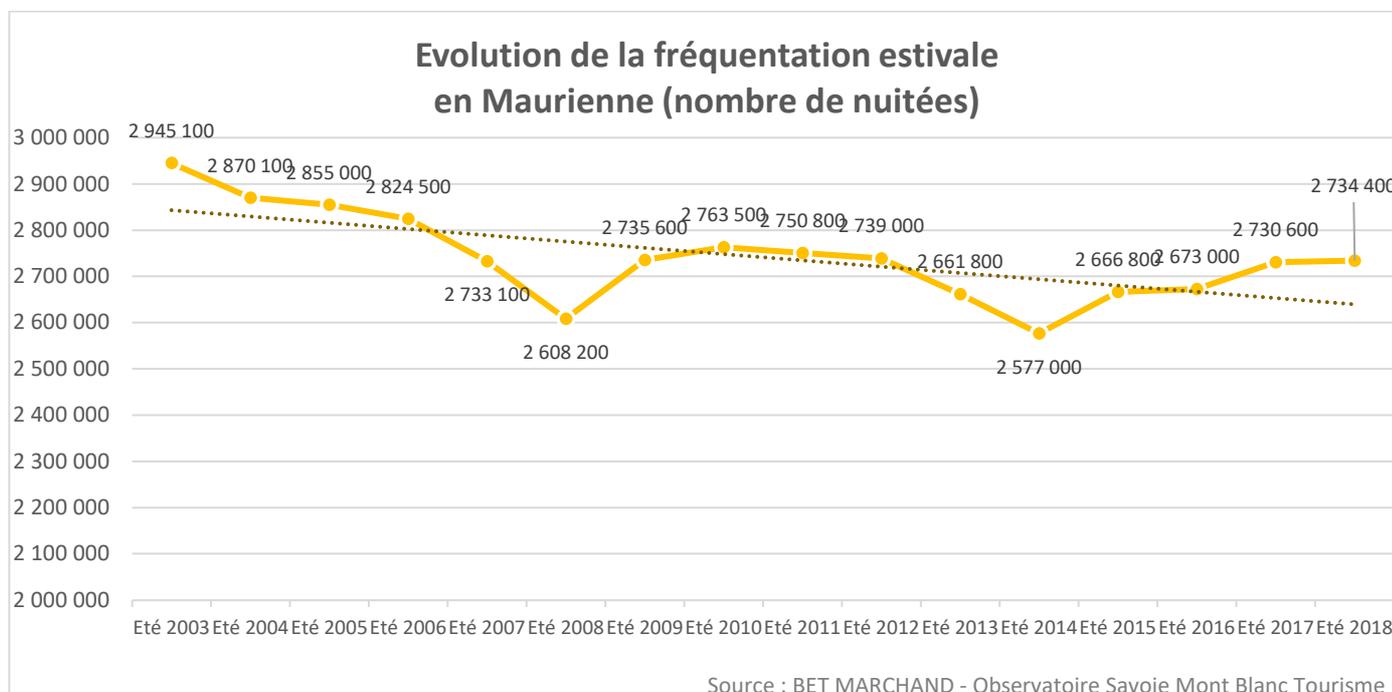
En Savoie, la fréquentation globale de l'été 2018 a atteint 8,9 millions de nuitées, en stabilité par rapport à l'été précédent. La tendance sur vingt saisons est à la baisse (-14%). Par rapport au pic de 2003, le volume de nuitées de l'été 2018 a baissé de 16%.

Par comparaison, en Haute-Savoie, 13,6 millions de nuitées ont été enregistrées au cours de l'été 2018, en stabilité (+1%) par rapport à l'été 2017. La tendance sur vingt saisons est à la baisse (-2%). Par rapport au pic de l'été 2003, le volume de nuitées a baissé de 8%.

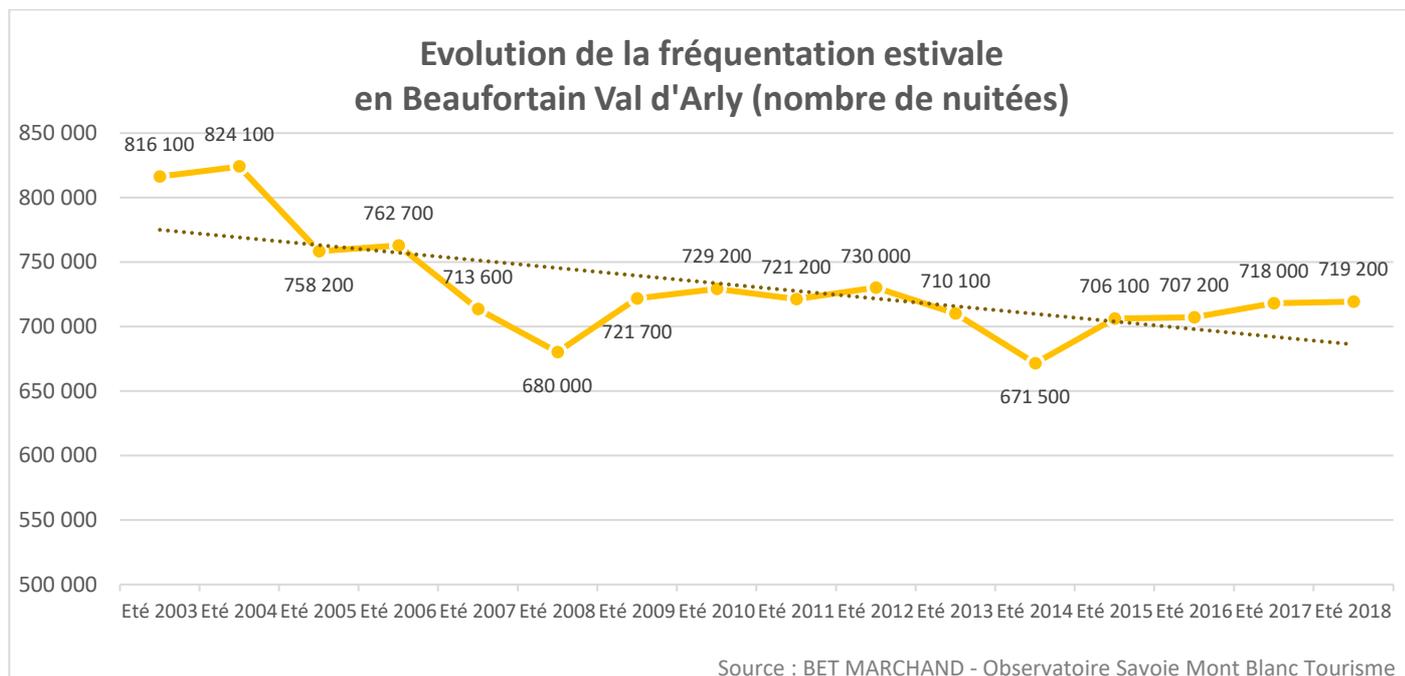
Pour ce qui concerne le territoire de Tarentaise Vanoise, la fréquentation estivale est également en baisse importante depuis 2003. Depuis l'été 2014, la baisse semble jugulée avec une légère amélioration de la fréquentation qui dépasse désormais 3,8 millions de nuitées. Cela représente moins du quart de la fréquentation hivernale, pour une saison environ moitié moins longue que la saison d'hiver.



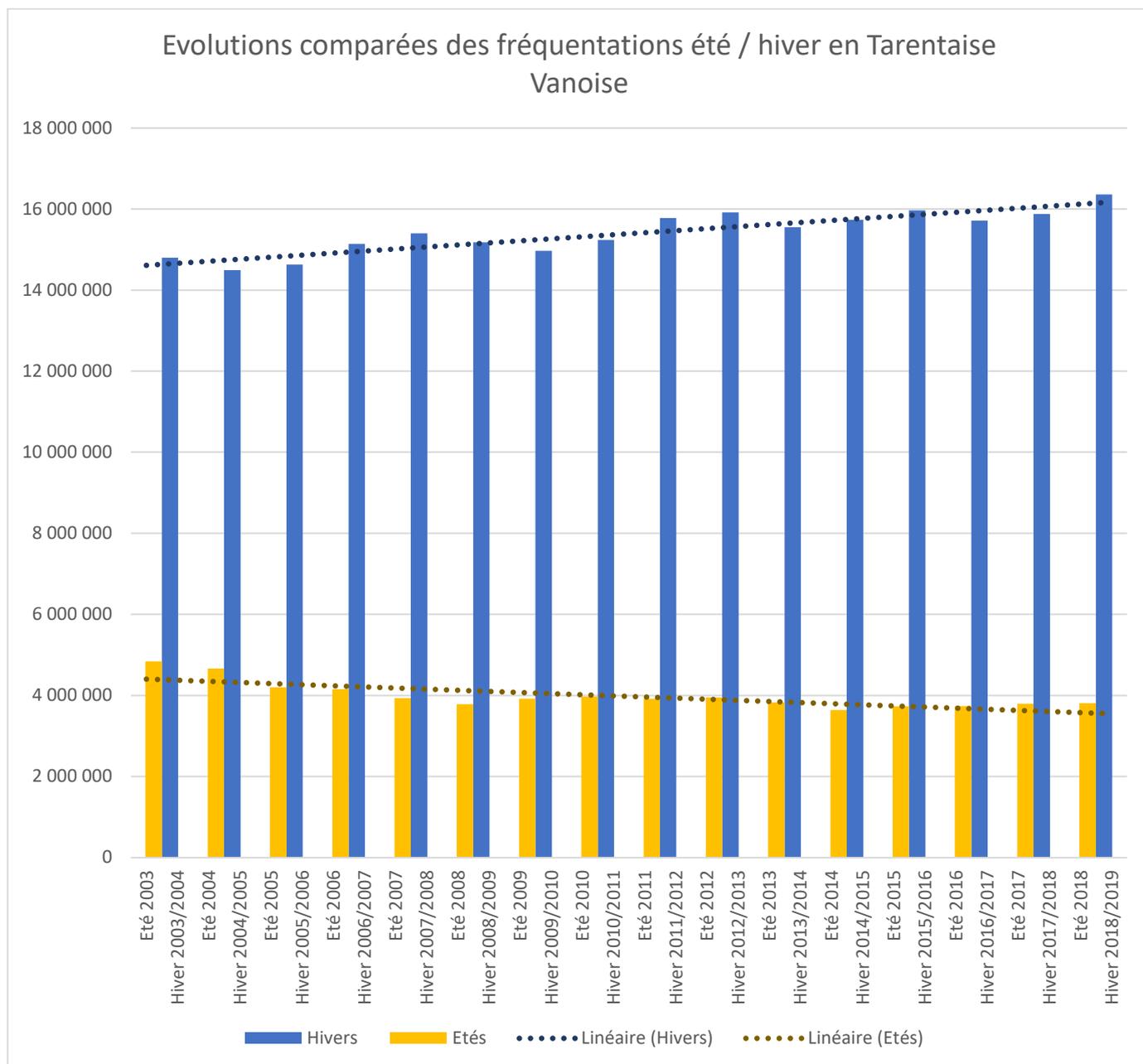
En Maurienne également, la fréquentation estivale est également en baisse importante depuis 2003. Depuis l'été 2014, la baisse semble là aussi jugulée avec une amélioration sensible de la fréquentation qui dépasse désormais 2,7 millions de nuitées. Cela représente plus de la moitié de la fréquentation hivernale.



En Beaufortain Val d'Arly également, la fréquentation estivale est également en baisse importante depuis 2003. Depuis l'été 2014, la baisse semble là aussi jugulée avec une amélioration sensible de la fréquentation qui avoisine 720 000 nuitées. Cela représente moins de 40% de la fréquentation hivernale.



La fréquentation globale de Tarentaise Vanoise est à la hausse, mais le comparatif des évolutions été/hiver depuis 2003 montre bien la tendance à la dégradation de la fréquentation estivale (hormis ces derniers étés) compensée par la hausse globale de la fréquentation hivernale.



Le SCOT a mis en place un mécanisme spécifique avec la notion de Surface Touristique Pondérée (STP), qui consiste en la surface de plancher des hébergements touristiques créés, pondérée en fonction du type de constructions, les lits marchands bénéficiant d'un coefficient d'abattement d'autant plus important que le caractère marchand est durable.

L'objectif est de réduire la production de lits neufs par rapport à la tendance passée de 5 000 lits touristiques par an, dans une proportion significative de l'ordre de - 40 % (soit environ 3000 lits neufs / an).

L'outil de régulation concerne les 20 communes touristiques suivantes :

Courchevel (Courchevel ou La Perrière ou Saint Bon chef-lieu), Bourg Saint Maurice (Bourg Saint Maurice ou Les Arcs), Les Belleville (Les Ménuires/Val Thorens ou Saint Martin Village), Tignes, Val d'Isère, Les Allues, Aime La Plagne (Aime 2000 ou Montalbert ou Aime), La Plagne Tarentaise (Mâcot-La-Plagne ou Mâcot ou Montchavin les Coches), Montvalezan, Les Avanchers Valmorel, Pralognan, Sainte Foy Tarentaise, Landry, Peisey-Nancroix, Champagny en Vanoise, Villaroger, La Léchère (La Léchère ou Doucy), Bozel, Séez, Brides-les Bains

Pôle touristique		STP allouée
<b>GRANDE STATION</b>	<b>Courchevel</b>	45 000 m <sup>2</sup>
	<b>Les Arcs</b>	45 000 m <sup>2</sup>
	<b>Les Ménuires, Val Thorens</b>	45 000 m <sup>2</sup>
	<b>Tignes</b>	45 000 m <sup>2</sup>
	<b>Val d'Isère</b>	45 000 m <sup>2</sup>
	<b>Vallée de Méribel</b>	45 000 m <sup>2</sup>
	<b>Aime 2000</b>	35 000 m <sup>2</sup>
	<b>Macôt-La-Plagne</b>	30 000 m <sup>2</sup>
<b>STATION PETITE, MOYENNE ou SATELLITE</b>	<b>Montvalezan</b>	32 000 m <sup>2</sup>
	<b>Les Avanchers</b>	25 000 m <sup>2</sup>
	<b>Pralognan</b>	22 500 m <sup>2</sup>
	St Martin Village	18 000 m <sup>2</sup>
	Sainte-Foy	15 000 m <sup>2</sup>
	Landry	14 000 m <sup>2</sup>
	La Perrière	14 000 m <sup>2</sup>
	Peisey-Nancroix	14 000 m <sup>2</sup>
	Montalbert	14 000 m <sup>2</sup>
	Montchavin les Coches	14 000 m <sup>2</sup>
	Champagny	12 500 m <sup>2</sup>
	Villaroger	12 000 m <sup>2</sup>
	Doucy	8 000 m <sup>2</sup>
	St-Bon Chef-lieu	5 000 m <sup>2</sup>
<b>PÔLE DE VALLEE ou PÔLE THERMAL</b>	<b>Bourg-St-Maurice</b>	27 000 m <sup>2</sup>
	<b>Bozel</b>	25 000 m <sup>2</sup>
	Séez	18 000 m <sup>2</sup>
	Aime	12 000 m <sup>2</sup>
	Mâcot	10 000 m <sup>2</sup>
	Brides-les-Bains	8 000 m <sup>2</sup>
	La Léchère	5 000 m <sup>2</sup>

Le suivi annuel de cette STP nécessite de disposer de la liste exhaustive des permis de construire délivrés dans les 20 communes concernées afin de déterminer la STP correspondant à la surface de plancher, selon le type d'hébergement touristique concerné.

**Une convention d'échanges de données a été préparée et signée par le Préfet de la Savoie et le Président de l'APT en juillet 2018.**

L'APTV a transmis à chaque commune concernée le fichier des PC.

Chaque commune devait renseigner, de façon déclarative, différentes informations pour les permis de construire comprenant des surfaces touristiques uniquement, un ensemble de données :

- suppression des PC non touristiques
- information sur la suite donnée au PC accordé : annulé / caduc / sursis / ouverture de chantier / réalisé / modificatif
- précision du site particulier concerné (pour les communes supports de plusieurs sites)
- nature des surfaces touristiques créées
- renseignements et transmission d'éléments permettant de compléter le tableau et justifiant soit de l'exemption soit de l'application d'un coefficient pondérateur inférieur au coefficient pondérateur « de base » de 1.40

A partir des données fournies par les communes, et reprecisées en tant que de besoin, AGATE a initié pour l'APTV la détermination des surfaces touristiques pondérées STP correspondant aux surfaces de plancher des constructions après application d'un coefficient pondérateur, tel que précisé dans le SCOT (entre 0.25 et 1.40 selon le type d'hébergement touristique).

Ultérieurement il sera procédé au balayage des tableaux des 3 années précédentes vis-à-vis des PC non suivis de réalisation ou des PC modificatifs notamment, pour un recalage éventuel du coefficient pondérateur applicable pour le calcul de la STP ou de la STP elle-même.

Site particulier (pour les communes supports de plusieurs sites)	Surface du terrain d'assiette	Nb de logements créés	Pour les opérations de démolition/rénovation : surface de plancher AVANT travaux et nature de l'hébergement d'origine pour calcul de la STP correspondante et durée de la vacance du bâti existant le cas échéant
xxx	xxx	xxx	xxx

Nature des surfaces touristiques créées										
Si possible décomposition de la surface de plancher en :										
Hôtel classé	Clubs, villages vacances, village ou parc résidentiel de loisirs en gestion hôtelière, maison familiale, résidence de tourisme sous bail particulier	Résidence de tourisme avec convention gestion > 18 ans	Résidence de tourisme avec convention gestion < 18 ans	Gîte d'étape, auberge de jeunesse,	Meublés, chambres d'hôtes, gîtes ruraux	Refuge	Résidence secondaire	Extension logement touristique existant SANS création de logement NI changement de destination	Espaces culturels, sportifs et de loisirs, ouverts au public (cinémas, auditorium, salles de spectacles, d'exposition, de sports, espaces de loisirs (bowlings ...),...)	Logement du personnel
xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx

**La Surface Touristique Pondérée sera calculée selon les éléments fournis avec les coefficients pondérateurs du SCOT**

Catégories du SCOT	Coefficient pondérateur pour calculer la STP
Hôtel classé	0.25
Clubs et villages de vacances, les villages résidentiels de tourisme, les maisons familiales, les Parcs Résidentiels de Loisirs (PRL) sous gestion hôtelière, les gîtes d'étape, les auberges de jeunesse et les résidences de tourisme sous bail emphytéotique ou sous bail à construction garantissant une gestion durable	0.40
Résidences de tourisme avec convention de gestion durée > 18 ans	0.70
Chambre d'hôtes, meublés de tourisme, gîte rural	0.70
Résidences de tourisme sans convention de gestion ou durée < à 18 ans	1.40
Résidences secondaires, hébergements non marchands	1.40

Sans éléments justificatifs, le coefficient pondérateur « de base » appliqué sera 1.40.

**Calcul du nb de lits touristiques ou saisonniers créés** en appliquant les ratios du SCOT à partir de la décomposition de la surface de plancher selon les différentes catégories.

Type de lit	Surface de plancher par lit (SDP/lit)
1 lit hôtel	45 m <sup>2</sup> SDP
1 lit Club	30 m <sup>2</sup> SDP
1 lit résidence touristique	20 m <sup>2</sup> SDP
1 lit résidence secondaire	15 m <sup>2</sup> SDP
1 lit saisonnier	10 m <sup>2</sup> SDP

Il est prévu par le SCOT d'imputer sur les quantités disponibles de STP, des projets ci-dessous (même si les permis de construire sont délivrés préalablement à l'approbation du SCOT, ils sont donc à identifier et intégrer dans le décompte dès la 1<sup>ère</sup> année de suivi) :

- Aime-la-Plagne : UTN Aime 2000 (53 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher touristique)
- Bourg-Saint-Maurice : UTN de la ZAC des Alpains au chef-lieu et UTN du Club Méditerranée à Arcs 1600
- La Perrière : extension de la Tania prévue au PLU (environ 11 950 m<sup>2</sup> de SDP) ;
- La Plagne-Tarentaise : UTN du Hameau des Moutons
- Saint-Bon-Tarentaise : UTN de l'hôtel le Hameau et UTN de l'hôtel Courcheneige
- Tignes : UTN du Rocher Blanc, UTN de Pramecou et UTN du Club Méditerranée à Val Claret
- Val d'Isère : UTN du Coin

Suite aux questions évoquées en bureau en juillet 2019, la DDT est favorable aux principes méthodologiques suivant tout en gardant un suivi spécifique à part :

**Ne pas décompter les PC des chalets d'alpage : privilégier la réhabilitation patrimoniale**

**Ne pas décompter les PC concernant l'extension d'un logement dans l'enveloppe du bâti existant (aménagement intérieur, aménagement de la grange, de l'atelier etc.), sans création de logement**

Rappel :

Toute création de logement en résidence secondaire par transformation d'usage est comptabilisée.

## Les premiers résultats du suivi de la consommation de STP Surface Touristique Pondérée

### Les chiffres clés :

Au total : une évaluation de 110 000 m<sup>2</sup> de STP consommés en 2018 pour une consommation théorique moyenne annuelle de 44 000 m<sup>2</sup> (sur un total de 600 000 m<sup>2</sup> alloués pour 15 ans)

Plusieurs stations ont consommé en 1 année plus de la moitié de la STP totale allouée pour 15 ans  
Les grandes stations ont beaucoup plus consommé de STP que les stations, petites, moyennes ou satellites.  
Le rééquilibrage envisagé vers les pôles de vallée ou pôle thermal n'est pas effectif.

### Détail de la consommation en 2018

#### Grandes stations

	STP allouée pour 15 ans	STP théorique annuel	STP consommée en 2018	% de la STP théorique annuelle allouée
Courchevel	45 000 m <sup>2</sup>	3 000	15 695	523%
Les Arcs	45 000 m <sup>2</sup>	3 000	13 496	450%
Les Ménuires, Val Thorens	45 000 m <sup>2</sup>	3 000	1 269	42%
Tignes	45 000 m <sup>2</sup>	3 000	16 967	566%
Val d'Isère	45 000 m <sup>2</sup>	3 000	8 027	268%
Vallée de Méribel	45 000 m <sup>2</sup>	3 000	21 575	719%
Aime 2000	35 000 m <sup>2</sup>	2 333	3 246	139%
Macôt-La-Plagne	30 000 m <sup>2</sup>	2 000	4 010	201%
<b>TOTAL</b>	<b>335 000 m<sup>2</sup></b>	<b>22 333 m<sup>2</sup></b>	<b>84 285 m<sup>2</sup></b>	<b>377%</b>

#### Stations petites, moyennes ou satellites

	STP allouée pour 15 ans	STP théorique annuel	STP consommée en 2018	% de la STP théorique annuelle allouée
Montvalezan	32 000 m <sup>2</sup>	2 133	1019	48%
Les Avanchers	25 000 m <sup>2</sup>	1 667	0	0%
Pralognan	22 500 m <sup>2</sup>	1 500	1469	98%
St Martin Village	18 000 m <sup>2</sup>	1 200	1148	96%
Sainte Foy	15 000 m <sup>2</sup>	1 000	3167	317%
Landry	14 000 m <sup>2</sup>	933	0	0%
La Perrière	14 000 m <sup>2</sup>	933	12 253	1313%
Peisey-Nancroix	14 000 m <sup>2</sup>	933	120	13%
Montalbert	14 000 m <sup>2</sup>	933	4012	430%
Montchavin les Coches	14 000 m <sup>2</sup>	933	18	2%
Champagny	12 500 m <sup>2</sup>	833	2199	264%
Villaroger	12 000 m <sup>2</sup>	800	361	45%
Doucy	8 000 m <sup>2</sup>	533	0	0%
St Bon Chef-lieu	5 000 m <sup>2</sup>	333	892	268%
<b>TOTAL</b>	<b>220 000 m<sup>2</sup></b>	<b>14 667 m<sup>2</sup></b>	<b>26 658 m<sup>2</sup></b>	<b>182%</b>

### Pôles de vallée ou pôle thermal

	STP allouée pour 15 ans	STP théorique annuel	STP consommée en 2018	% de la STP théorique annuelle allouée
Bourg-Saint-Maurice	27 000 m <sup>2</sup>	1 800	1 369	76%
Bozel	25 000 m <sup>2</sup>	1 667	0	0%
Séiez	18 000 m <sup>2</sup>	1 200	0	0%
Aime	12 000 m <sup>2</sup>	800	0	0%
Mâcot	10 000 m <sup>2</sup>	667	134	20%
Brides-les-Bains	8 000 m <sup>2</sup>	533	- 2 489	-467%
La Léchère	5 000 m <sup>2</sup>	333	304	91%
<b>TOTAL</b>	<b>105 000 m<sup>2</sup></b>	<b>7 000 m<sup>2</sup></b>	<b>- 682 m<sup>2</sup></b>	<b>-10%</b>

### Récapitulatif général

	STP allouée pour 15 ans	STP théorique annuel	STP consommée en 2018	% de la STP théorique annuelle allouée
Grandes stations	335 000 m <sup>2</sup>	22 333 m <sup>2</sup>	84 285 m <sup>2</sup>	377%
Stations petites, moyennes ou satellites	220 000 m <sup>2</sup>	14 667 m <sup>2</sup>	26 658 m <sup>2</sup>	182%
Pôles de vallée ou pôle thermal	105 000 m <sup>2</sup>	7 000 m <sup>2</sup>	- 682 m <sup>2</sup>	-10%
<b>TOTAL</b>	<b>660 000 m<sup>2</sup></b>	<b>44 000 m<sup>2</sup></b>	<b>110 261 m<sup>2</sup></b>	<b>251%</b>

Les **grandes stations** ont particulièrement consommé le quota de Surface Touristique Pondérée alloué pour 15 ans : ainsi sur les territoires des Arcs, Courchevel, Tignes et la Vallée de Méribel la consommation de 2018 représente de l'ordre de la moitié de la STP totale allouée. Il s'agit là d'un signal d'alerte sur les volumes d'hébergement construits, qui sont très importants, mais également sur le conventionnement et la banalisation de ces lits touristiques, pour lesquelles certaines stations ont des marges de progrès.

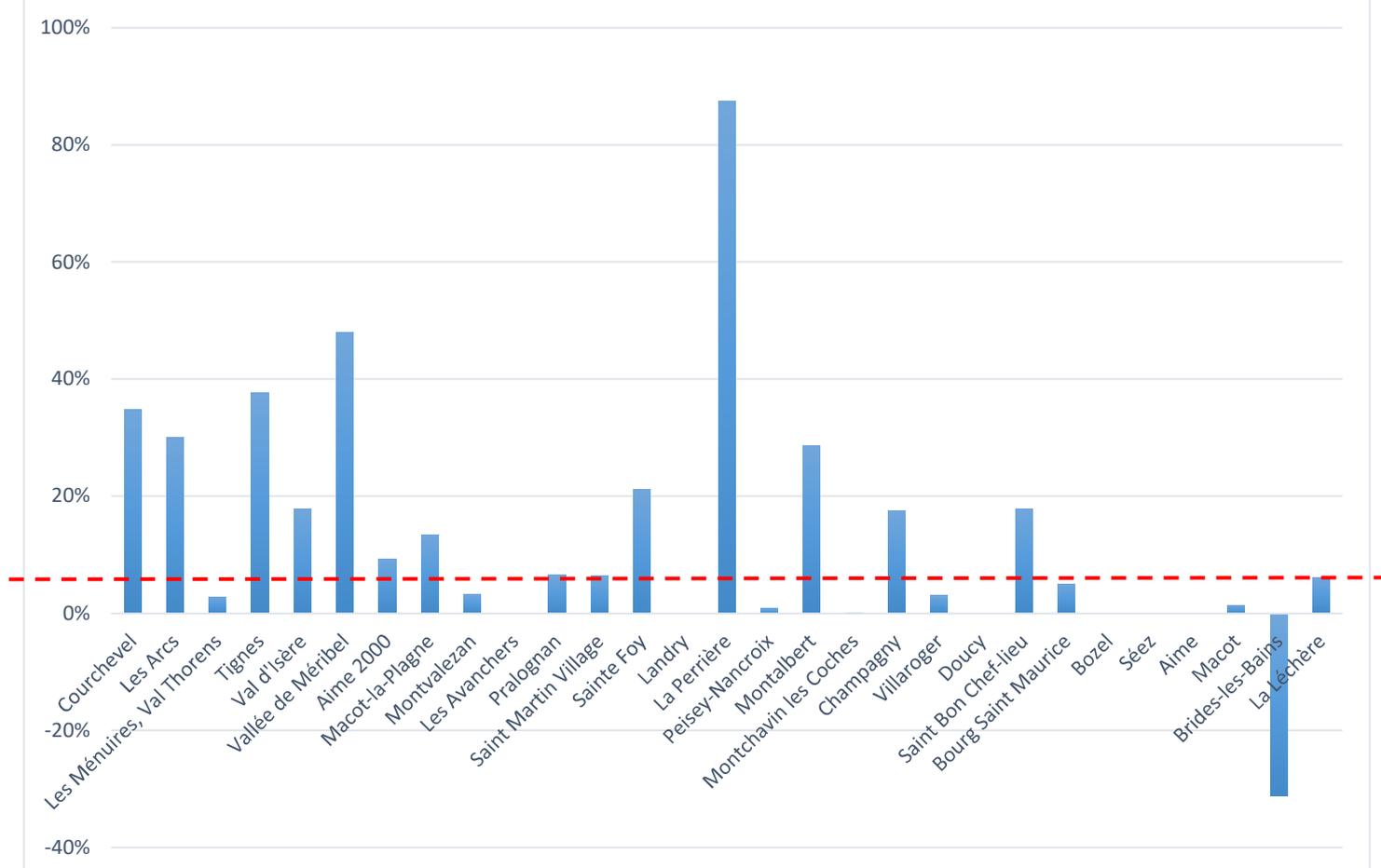
S'agissant des **stations petites, moyennes ou satellites**, La Perrière a consommé la quasi-totalité du volume alloué, mais il s'agit là de l'unique grand projet à venir sur la station de la Tania. Montalbert a également très largement entamé avec une opération importante qui ne devrait pas se renouveler dans l'avenir.

Pour ce qui concerne les **pôles de vallée ou pôle thermal**, la consommation est très modeste. Une opération de démolition reconstruction sur Brides-les-Bains génère un bonus important de STP, qui porte des m<sup>2</sup> au crédit de la commune.

**NB : il faut souligner qu'il s'agit d'une première approche de la STP consommée pour la 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre du dispositif de suivi et qu'il est prévu dans le processus de recalculer annuellement les chiffres de l'année précédente au vu des opérations effectivement réalisées, des permis de construire éventuellement annulés ou retirés, etc..**

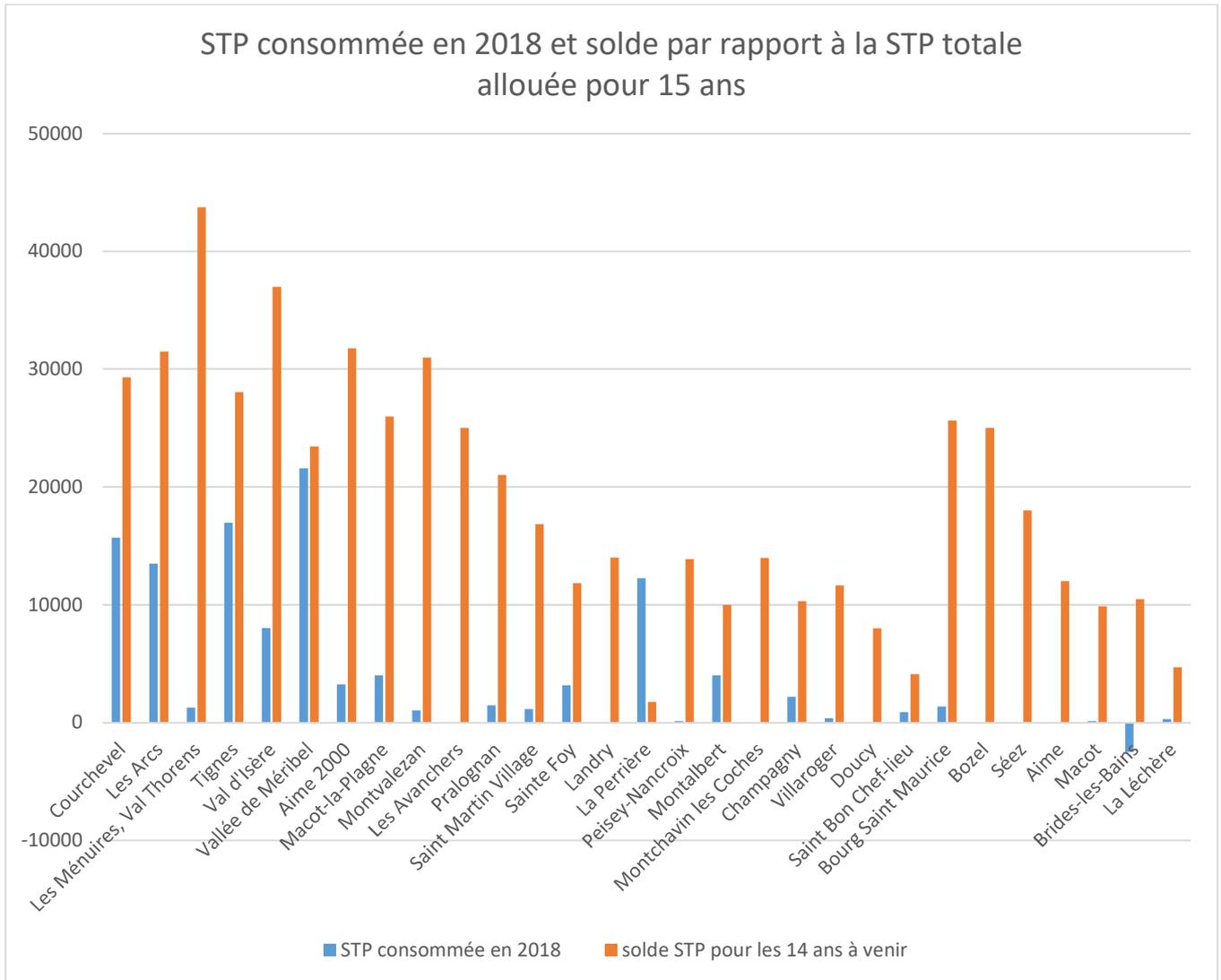
**Il faut donc prendre les chiffres indiqués ci-dessus comme des ordres de grandeur des hébergements touristiques en cours de réalisation.**

### Part de STP consommée en 2018 par rapport au total alloué pour 15 ans



Trait en pointillé rouge : niveau théorique annuel de consommation de STP pour 2018 par rapport au total alloué pour 15 ans (=1/15)

On constate que de nombreuses grandes stations se situent nettement au-dessus du niveau de passage très théorique de 1/15 par an. Cela constitue néanmoins une **alerte sur l'enjeu de mieux maîtriser pour les années à venir la production d'hébergement touristique**, tant dans les volumes que par la nature des lits produits. Le document d'urbanisme local et le conventionnement constituent des outils importants à mobiliser à cet effet.



Le graphique fait apparaître le solde de STP restant pour les 14 prochaines années. Il est important de considérer les ordres de grandeur respectifs de la STP consommée en 2018 et du solde restant. Pour certaines stations, il est très souhaitable de maîtriser à l'avenir la production d'hébergement touristique en volume et en nature d'hébergement pour minimiser la STP dans les prochaines années.

### Proposition de méthode et si possible état des lieux à « T0 » à partir des fichiers INSEE SIRENE

#### Base de données et méthode utilisées :

Les fichiers SIRENE de l'INSEE sont utilisés afin de localiser et catégoriser les commerces :

*« Créé par le décret du 14 mars 1973, repris par les articles R. 123-220 à R. 123-234 du code de commerce, le Répertoire National d'identification des entreprises et des établissements concerne les unités implantées sur le territoire national. La gestion de ce répertoire est confiée à l'INSEE. Elle est effectuée à travers le système SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des ENTREPRISES et des Etablissements), d'où le nom courant de SIRENE pour désigner le répertoire. »*

Ces données sont aujourd'hui disponibles en OpenData en 5 fichiers :

- le fichier stock des unités légales
- le fichier stock des unités légales historiques
- le fichier stock des établissements (ensemble des établissements actifs et fermés dans leur état courant au répertoire)
- le fichier stock des valeurs historisées des établissements (pour tous les établissements, ensemble des valeurs de certaines variables historisées dans le répertoire Sirene)
- le fichier stock des liens de succession des établissements (prédécesseurs et successeurs des établissements)

Sont utilisés principalement le fichier stock des établissements, qui permet d'obtenir :

- L'adresse des établissements
- Date de création de l'établissement
- Etat administratif de l'établissements (actif ou fermé)
- Code NAF de l'activité principale de l'établissement
- Tranche d'effectif
- Catégorie d'entreprise (PME : petite ou moyenne entreprise, ETI : entreprise de taille intermédiaire, GE : grande entreprise)

Les établissements sont géolocalisés et croisés avec les couches SIG du SCOT définissant les centralités urbaines et les zones commerciales.

#### **Limites :**

**Les fichiers ne comportent aucune indication de surface, ni de vente, ni de plancher, uniquement des tranches d'effectifs de l'établissement, lorsque c'est indiqué.**

## Les objectifs du SCOT

Le PADD s'est fixé comme orientation principale en matière de commerce de **renforcer le fonctionnement de proximité des centralités urbaines** et ainsi rendre le territoire attractif à la fois pour les habitants permanents et les touristes.

En cohérence avec ces objectifs, le SCoT propose une stratégie à deux niveaux :

- **Affirmer le rôle principal des centralités urbaines dans l'accueil de tous types d'offre commerciale,**
- Encadrer le développement des zones commerciales.

## Catégorisation des commerces établie par le SCOT

Afin d'éviter que le commerce de type alimentaire ou d'équipement de la personne ne continue de se développer dans les zones commerciales au détriment des centralités urbaines, le SCoT propose une typologie d'offre distinguant le « **commerce de bourg et de proximité** » du « **commerce de zone et de non proximité** ».

Cette distinction se base sur trois critères :

	Commerce de bourg et de proximité	Commerce de zone et de non proximité
1 - intégration au tissu urbain	Capacité à s'intégrer dans la ville mixte	Difficulté d'intégration dans la tissu urbain
2 - accessibilité	multimodale	Quasi exclusivement en véhicule (exigeant une offre de stationnement)
3 – fréquence des déplacements selon la nature des achats	Courses quotidiennes, régulières	Courses exceptionnelles

	COMMERCE DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCE DE ZONE ET DE NON PROXIMITE
<b>1/ L'intégration au tissu urbain</b>	Capacité d'une implantation commerciale à s'intégrer dans la ville mixte	Difficulté d'intégration dans le tissu urbain
<b>2/ L'accessibilité</b>	<b>Multimodale</b> : choix des modes de transports. L'usager se déplace à pied, à vélo ou en transport en commun, en voiture si le stationnement est aisé et suffisant.	<b>Quasi exclusivement en automobile individuelle, ce qui exige une offre importante de parking</b>
<b>3/ La fréquence des déplacements selon la nature des courses*</b> <i>Les courses occasionnelles peuvent être identifiées à des déplacements soit de proximité, soit de non proximité.</i>	<b>Quotidiennes, régulières</b> : le chaland s'y rend chaque jour, plusieurs fois par jour, plusieurs fois par semaine. Ce sont des courses de proximité : inscrites dans des parcours et motifs divers de fréquentation de la ville. L'usager mutualisera ses achats avec d'autres motifs (loisirs, promenades en centre-bourg, ou au contraire rapidité d'achat)	<b>Exceptionnelles</b> , en particulier pour des achats importants en taille, nécessitant un transport par véhicule individuel. Ce sont des courses de non proximité : achats généralement inscrits dans les temps de loisirs, constituant un motif de déplacement en soi.

\* dans un objectif de diminution de la longueur des déplacements fréquents par une recherche de proximité.

La notion de proximité est également appréciée au regard de la **fréquence d'achats** générée par chaque polarité commerciale.

Le tableau ci-dessous détaille, par typologie, la taille de l'aire d'influence principale et les activités commerciales concernées. A titre d'indication seulement, on peut associer la fréquence d'achat avec les familles de produits.

<i>Fréquences d'achats correspondant au DAAC Tarentaise</i>	<i>Types d'activités concernées</i>	<i>Aire d'influence principale</i>
<i>Quotidienne</i>	<i>Boulangerie, boucherie-charcuterie, tabac-presse, fleurs, alimentation, services et artisans...</i>	<i>&gt; 1 000 habitants</i>
<i>Régulière</i>	<i>Supermarché / hypermarché, alimentaire spécialisé...</i>	<i>&gt; 3 000 habitants</i>
	<i>Habillement chaussures, optique, parfumerie, bijouterie, librairie, papeterie CD / DVD, jeux-jouets, petite décoration, petit électroménager...</i>	<i>&gt;20 000 habitants</i>
<i>Exceptionnelle</i>	<i>Bricolage, jardinage...</i>	<i>&gt;10 000 habitants</i>
	<i>Mobilier, gros électroménager, gros bricolage / matériaux / revêtement, aménagement de la maison...</i>	<i>&gt;40 000 habitants</i>

### **Catégorisation des commerces en fonction des codes NAF**

La NAF, Nomenclature d'Activités Française, est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale.

A partir des différents critères édictés par le SCOT, une typologie des commerces a été réalisée à partir des codes d'activités NAF pour distinguer les 2 types de commerces, en fonction du type d'activités concernées et de la fréquence d'achat supposée :

- « commerce de bourg et de proximité »
- « commerce de zone et de non proximité »

Pour certaines activités commerciales, le distinguo entre « proximité » et « non proximité » a été opéré en croisant la nature du commerce avec sa taille (en tranche d'effectif, seule donnée disponible dans la base de données, mais pas la surface de vente, non disponible).

A noter que pour un certain nombre d'établissements, cette donnée n'est pas indiquée dans le fichier SIRENE.

Il faut mentionner que des codes d'activités artisanales ont été ajoutés, pour prendre en compte certains artisans ayant une fonction commerciale :

- Boucher / charcutier / Boucher Chevalin / Volailleur
- Boulanger / pâtissier
- Chocolatier / Confiseur, Glacier, etc.

### **Les objectifs du SCOT**

➤ **8 communes comportent des centralités commerciales localisées dans le document graphique du SCOT qui constituent les lieux de redéploiement prioritaire d'une offre commerciale diversifiée :**

- Le centre-ville de Moûtiers, centralité urbaine et commerciale principale, lieu de redéploiement prioritaire d'une offre diversifiée et innovante
- Le centre de Bourg-Saint-Maurice, centralité urbaine et touristique à renforcer prioritairement dans le périmètre du centre-ville
- Le centre d'Aime, polarité en devenir, dont la nouvelle zone commerciale des Iles implique une nécessaire complémentarité avec l'offre commerciale du centre-bourg
- Les centres des bourgs du territoire, Bozel, Aigueblanche, Salins-les-Thermes, Brides-les-Bains et Séez dont l'offre est à maintenir voire à développer et à diversifier.

**Les communes comprenant des centralités urbaines sont fortement incitées à ne pas autoriser le commerce en dehors des périmètres de centralités ou zones commerciales**, afin de regrouper l'offre dans des polarités urbaines fortes et favoriser la continuité des linéaires. Il est intéressant d'examiner spécifiquement les commerces existants à TO en dehors des centralités ou des zones commerciales.

**Les centralités urbaines constituent le lieu de développement privilégié du commerce.**

- **5 communes (Moûtiers, Bourg Saint Maurice, Aime-la-Plagne, Aigueblanche, Salins-Fontaine) comportent des zones commerciales localisées dans le document graphique du SCOT qui constituent les lieux d'implantation préférentielle des commerces de non proximité, soit :**
  - Les commerces qui, par leur taille et leur accessibilité (quasi exclusivement en automobile individuelle impliquant un grand nombre de places de stationnement), ne peuvent s'insérer dans la ville mixte.
  - Et les projets de développement commerciaux qui visent la requalification urbaine.
- **Il n'est pas repéré de centralité dans les communes de station ou commune rurales.**

En dehors des centralités ou zones commerciales, le commerce de moins de 300 m<sup>2</sup> reste autorisé selon les règles édictées dans les PLU des communes.

### Résultats de l'exploitation effectuée

Les données ont été extraites sur l'ensemble de l'APTV à la date du 15 février 2018 (date d'opposabilité du SCOT), ce qui permet de constituer un état des lieux à TO de la localisation des commerces actifs à cette date.

**L'objectif sera d'effectuer à partir de cet état des lieux à TO, une analyse comparative détaillée, dans 2 ans par exemple, pour examiner l'implantation précise des nouveaux commerces (proximité et non proximité) et leur cohérence avec les objectifs poursuivis par le SCOT.**

Sont donc examinés les commerces en distinguant proximité / non proximité, dans les différentes zones : centralité / zones commerciales et hors centralité et zone commerciale, à TO date d'opposabilité du SCOT.

*Nota : un tampon de 15m a été pris autour des polygones de zonage pour englober dans les zones de centralité ou commerciales identifiées, des commerces dont la localisation est à proximité immédiate, pour pallier les imprécisions de géolocalisation de certains établissements.*

Les résultats sont les suivants :

Sur l'ensemble du territoire couvert par le SCOT, on dénombre 2 256 d'établissements actifs avec un code NAF correspondant à la sélection du SCOT.

	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Commerces non classés (pas d'effectif renseigné)	Total général
Centralités	343	64	12	419
Zones commerciales	19	9		28
Hors centralités et zones commerciales	1496	250	63	1809
<b>Total général</b>	<b>1858</b>	<b>323</b>	<b>75</b>	<b>2256</b>

On note que seulement 23% des établissements, soit **447 commerces sont situés dans des centralités ou zones commerciales identifiées.**

**77% des établissements sont situés en dehors des centralités ou zones commerciales identifiées.** En particulier plus de 80% des commerces de bourg et de proximité sont situés hors centralités et zones commerciales.

75 établissements ne peuvent pas être classés entre « commerce de bourg et de proximité » et « commerce de zone et de non proximité » car leur tranche d'effectifs n'est pas mentionnée dans la base de données. Cela représente un peu plus de 3% des 2 256 établissements actifs.

Cette variable a été retenue pour distinguer certaines natures de commerces, avec un seuil de 5 salariés.

Par exemple, pour les commerces de détail d'articles de sport en magasin spécialisé, la classification suivante a été retenue selon la tranche d'effectifs :

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +	
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	commerce de bourg et proximité				commerce de zone et de non proximité				

Les 2 256 commerces sélectionnés, quelles que soient leurs localisations sur le territoire de l'APT, se décomposent principalement selon les natures suivantes :

Nature de commerce	Code NAF	nombre
<b>Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé</b>	<b>4764Z</b>	<b>501</b>
<b>Vente à emporter</b>	<b>5610C</b>	<b>214</b>
<b>Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé</b>	<b>4771Z</b>	<b>178</b>
Autres services personnels	9609Z	103
Coiffeur (Attention : 96.02 A-B : coiffure hors salon)	9602A	101
Photographe	7420Z	94
Commerce d'alimentation générale (-120 m <sup>2</sup> de surface de vente)	4711B	90
Autres commerces de détail spécialisés divers	4778C	83
Vente à domicile	4799A	81
Soins de beauté en salon (Attention : 96.02 B-B : hors salon)	9602B	66
Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	4729Z	62
Supérettes (120/400 m <sup>2</sup> de surface de vente)	4711C	59
Boulangier / pâtissier	1071C	57
Teinturier / pressing	9601B	52
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	4762Z	46
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	4773Z	31
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	4777Z	31
Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	4722Z	25
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	4724Z	23
Commerces de détail d'optique	4778A	21
Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	4726Z	19

**En termes d'effectifs, plus de la moitié des 2 256 identifiés ne comportent pas de salariés :**

Unité non employeuse *	0 salarié **	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	Total général
141	<b>1 119</b>	492	303	110	66	18	5	2	<b>2 256</b>

\* pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12 ou unités sans mise à jour d'effectif

\*\* unités ayant eu des salariés au cours de l'année de référence mais plus d'effectif au 31/12

C'est le cas notamment pour :

- 163 commerces de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
- 111 activités de vente à emporter
- 95 autres services personnels
- 94 commerces de détail d'habillement en magasin spécialisé
- 80 activités de vente à domicile.

#### Activité commerciale dans les centralités

	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Commerces non classés (pas d'effectif renseigné)	Total général
Centralités	343	64	12	419

Dans les 8 centralités commerciales localisées dans le SCOT, on dénombre 419 commerces, dont 82% sont des commerces de bourg et de proximité, **ce qui est conforme à la vocation de ces zones pour le SCOT.**

Parmi les **343 commerces de bourg et de proximité** situés en centralités, on dénombre notamment :

- 37 salons de coiffure (code 9602A),
- 31 commerces relevant de la restauration de type rapide (code 5610C),
- 27 commerces de détail d'habillement en magasin spécialisé (code 4771Z)
- 23 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé (code 4764Z), de moins de 6 salariés.

Parmi les **64 commerces de zone et de non proximité situés en centralités**, on dénombre notamment 13 activités de vente à domicile (code 4799A).

#### Activité commerciale en zone commerciale

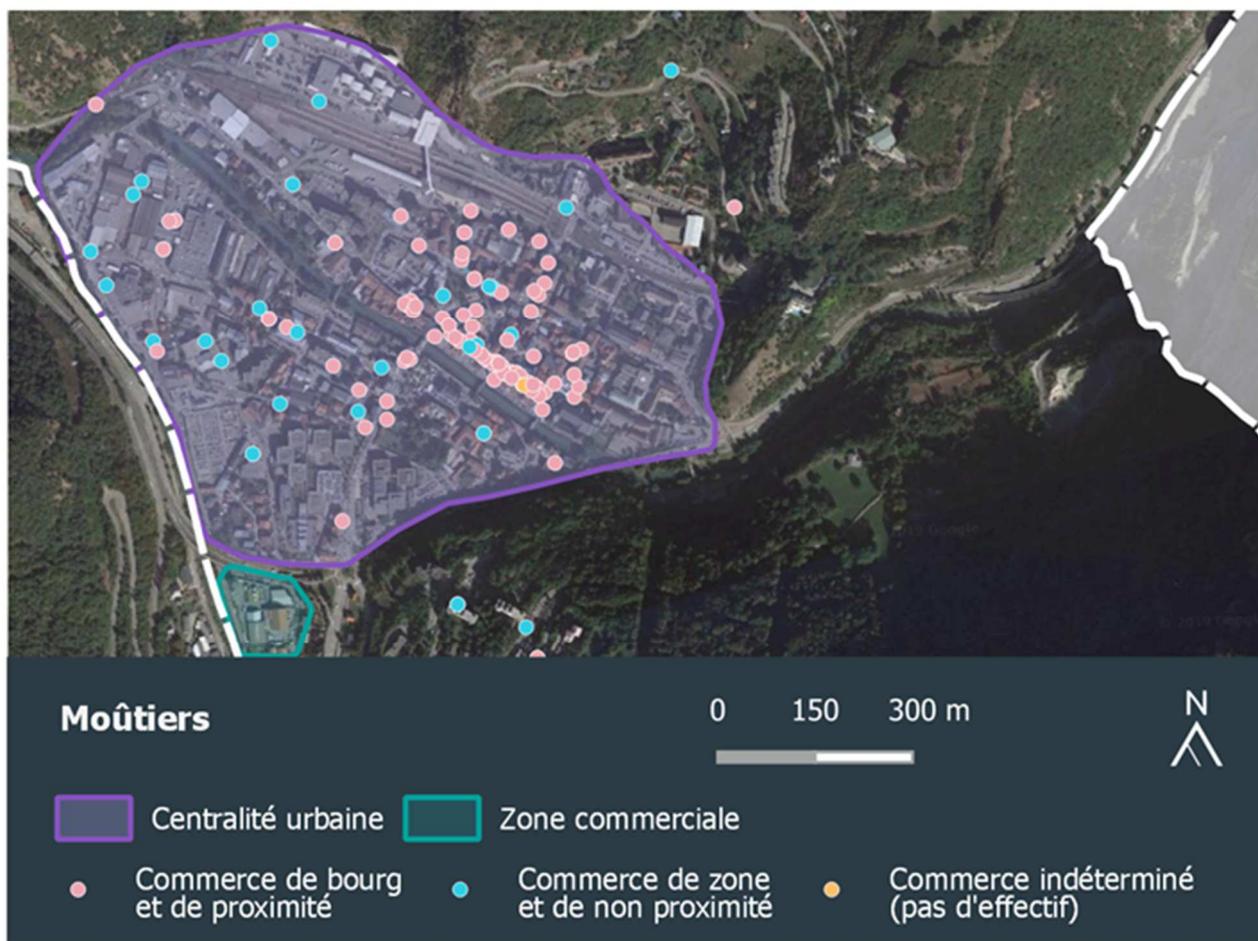
	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Total général
Zones commerciales	19	9	28

Dans les 6 zones commerciales, on dénombre 28 commerces, dont 68% sont des commerces de bourg et de proximité, **ce qui n'est pas conforme à la vocation de ces zones pour le SCOT.**

Parmi les **19 commerces de bourg et de proximité** situés en zones commerciales, on dénombre **7 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé** (code 4764Z) de moins de 6 salariés.

Parmi les **9 commerces de zone et de non proximité**, on dénombre notamment **2 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé** (code 4764Z) de plus de 6 salariés.

## MOUTIERS



MOUTIERS	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Pas d'effectif	Total général
<b>Zone de centralité</b>	109	25	2	136
<b>Zone commerciale</b>	1	1		2
<b>Hors centralité et zone commerciale</b>	3	5		8
<b>Total général</b>	113	31	2	146

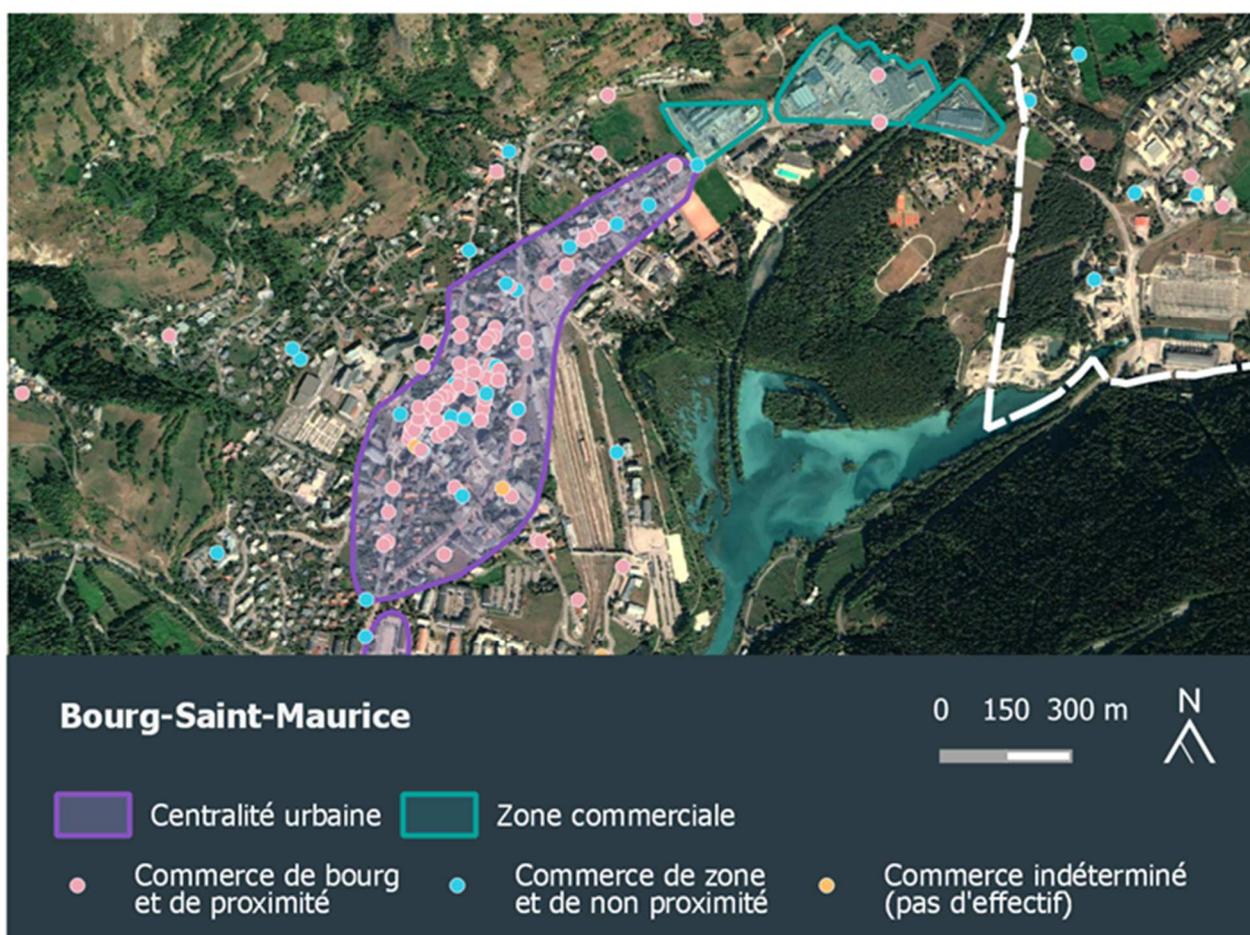
Parmi les **109 commerces de bourg et de proximité** situés dans la centralité de Moutiers, on dénombre notamment :

- 14 commerces relevant de la restauration de type rapide (code 5610C),
- 12 salons de coiffure (code 9602A),
- 9 commerces de détail d'habillement en magasin spécialisé (code 4771Z),
- 8 commerces de détail de journaux et de papeterie en magasin spécialisé (code 4762Z).

Parmi les **25 commerces de zone et de non proximité situés en centralités**, on dénombre notamment 5 commerces de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé (code 4754Z).

Seuls 8 établissements sont situés en dehors des centralités ou zones commerciales identifiées.

## BOURG SAINT MAURICE



BOURG SAINT MAURICE	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Pas d'effectif	Total général
Zone de centralité	105	17	3	125
Zone commerciale	16	6		22
Hors centralité et zone commerciale	165	27	3	195
<b>Total général</b>	286	50	6	342

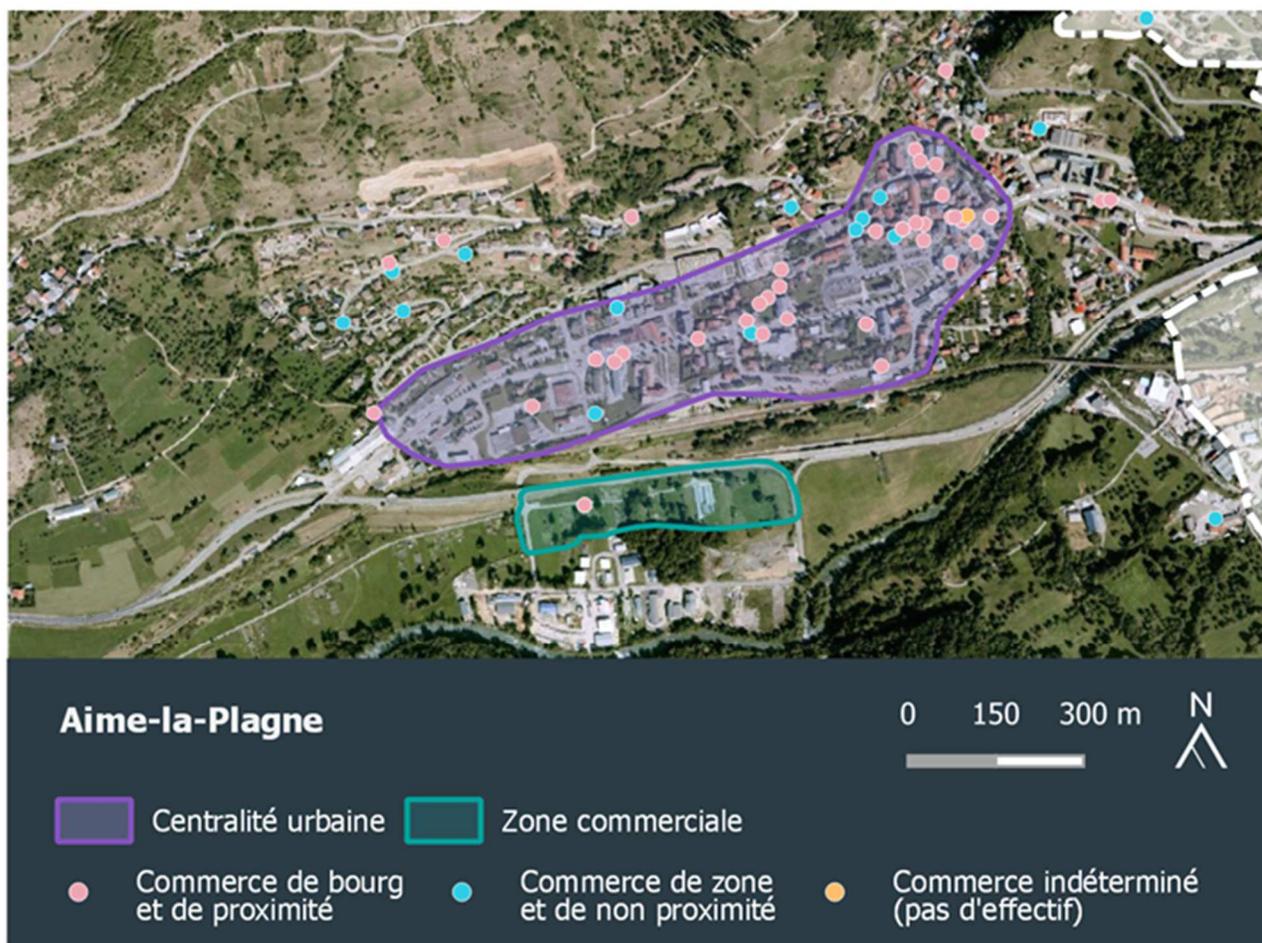
Parmi les **105 commerces de bourg et de proximité** situés dans la centralité de Bourg Saint Maurice, on dénombre notamment :

- 11 salons de coiffure (code 9602A),
- 10 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé (code 4764Z), de moins de 6 salariés
- 10 commerces de détail d'habillement en magasin spécialisé (code 4771Z).

Parmi les **17 commerces de zone et de non proximité situés en centralité**, on dénombre notamment 3 commerces de détail de meubles (code 4759A).

Parmi les **195 établissements situés en dehors des centralités ou zones commerciales**, on dénombre notamment :

- 50 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé (code 4764Z),
- 29 établissements de restauration rapide (code 5610C),
- 11 activités de vente à domicile (code 4799A),
- 11 établissements d'activités photographiques (code 7420Z).



AIME	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Pas d'effectif	Total général
Zone de centralité	44	8	2	54
Zone commerciale	2	1		3
Hors centralité et zone commerciale	45	20		65
<b>Total général</b>	91	29	2	122

Parmi les **44 commerces de bourg et de proximité** situés dans la centralité d'Aime, on dénombre notamment :

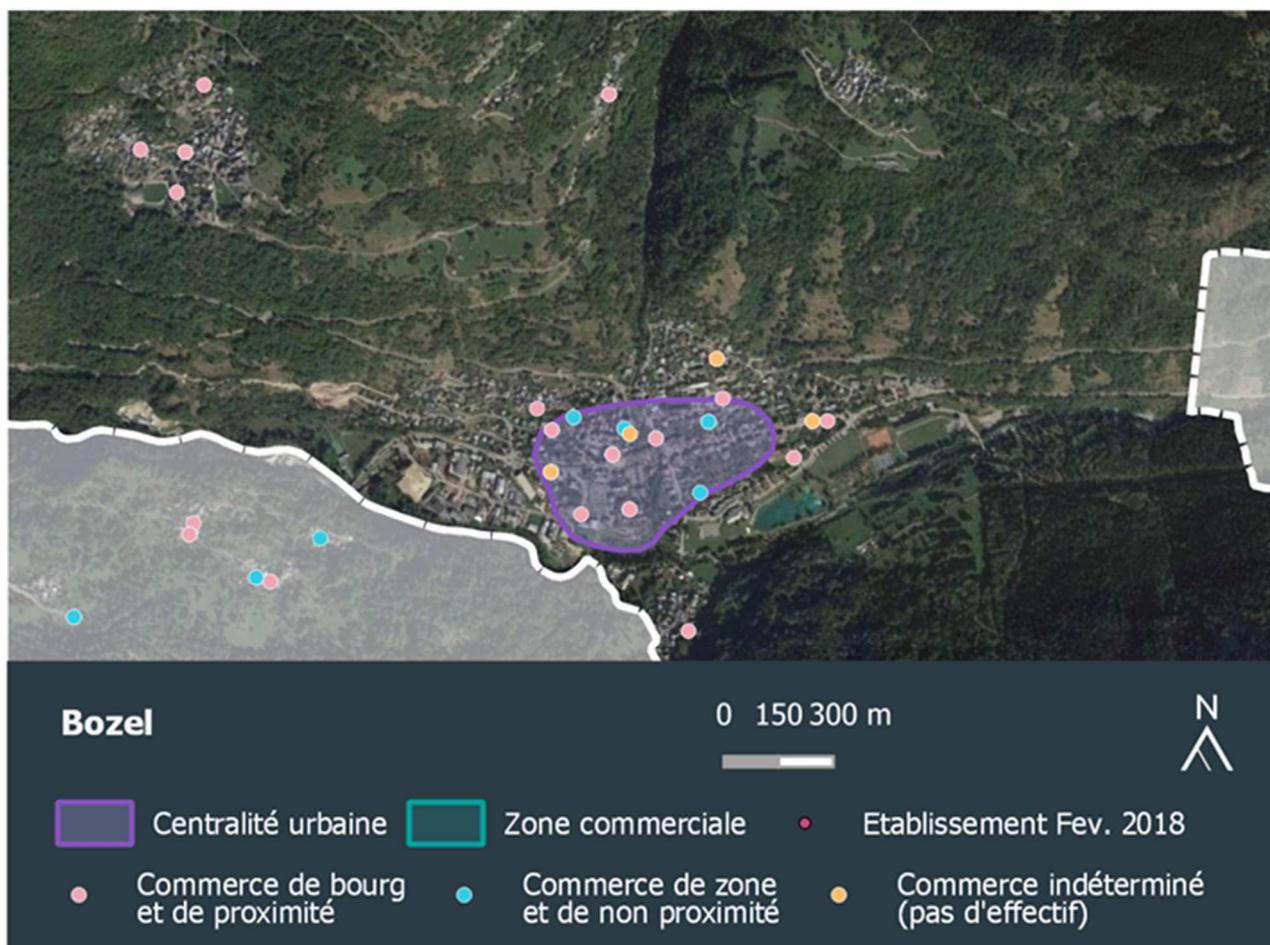
- 5 établissements de soins de beauté (code 9602B),
- 4 salons de coiffure (code 9602A),
- 4 commerces de détail d'habillement en magasin spécialisé (code 4771Z).
- 4 boulangeries et boulangeries-pâtisseries (code 1071C),
- 4 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé (code 4764Z),
- 4 blanchisseries-teintureries de détail (code 9601B).

**Il y a plus de commerces existant hors de la centralité ou de la zone commerciale, qu'à l'intérieur des périmètres identifiés.**

Parmi les **65 établissements situés en dehors des centralités ou zones commerciales**, on dénombre notamment :

- 11 activités de vente à domicile (code 4799A),
- 9 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé (code 4764Z),
- 9 salons de coiffure (code 9602A).

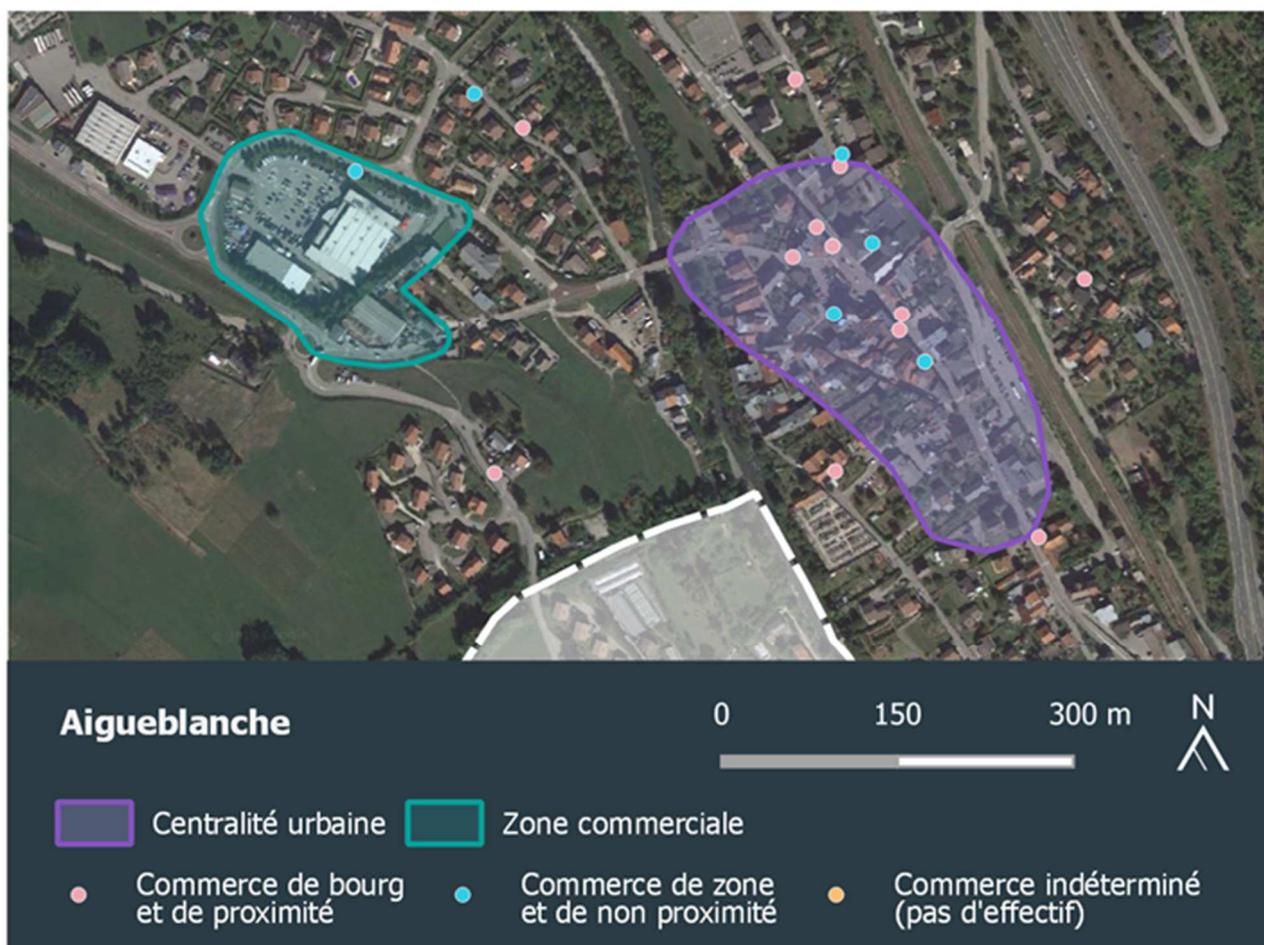
## BOZEL



BOZEL	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Pas d'effectif	Total général
Zone de centralité	22	5	2	29
Hors centralité	23	3	2	28
<b>Total général</b>	45	8	4	57

Il existe quasiment autant de commerces en dehors de la zone de centralité identifiée qu'à l'intérieur.

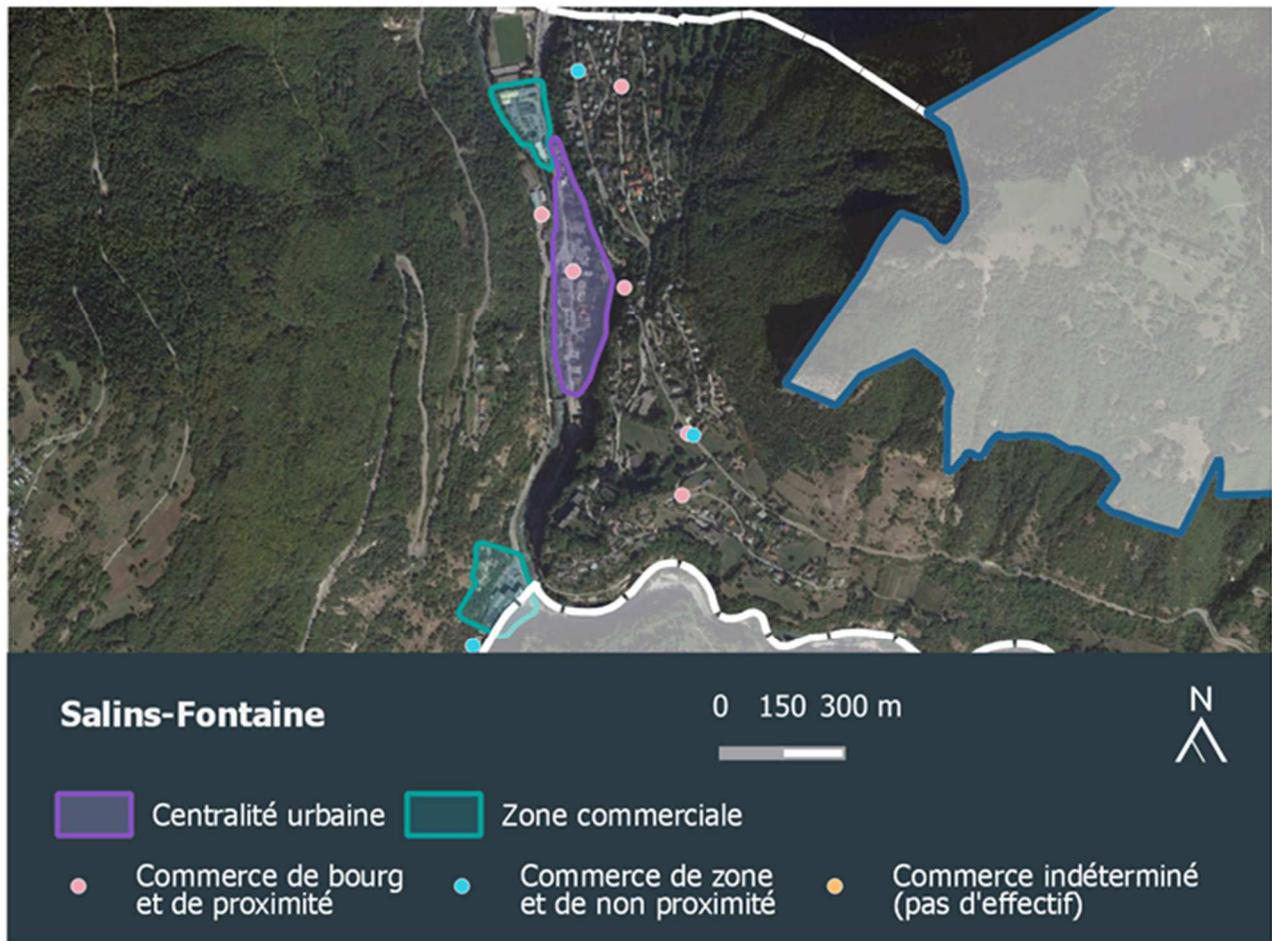
## AIGUEBLANCHE



AIGUEBLANCHE	COMMERCE DE BOURG ET DE PROXIMITÉ	COMMERCE DE ZONE ET DE NON PROXIMITÉ	Pas d'effectif	Total général
Zone de centralité	9	3		11
Zone commerciale		1		1
Hors centralité et zone commerciale	11	11		22
<b>Total général</b>	20	15		35

Il y a plus de commerces existant hors de la centralité ou de la zone commerciale, qu'à l'intérieur des périmètres identifiés.

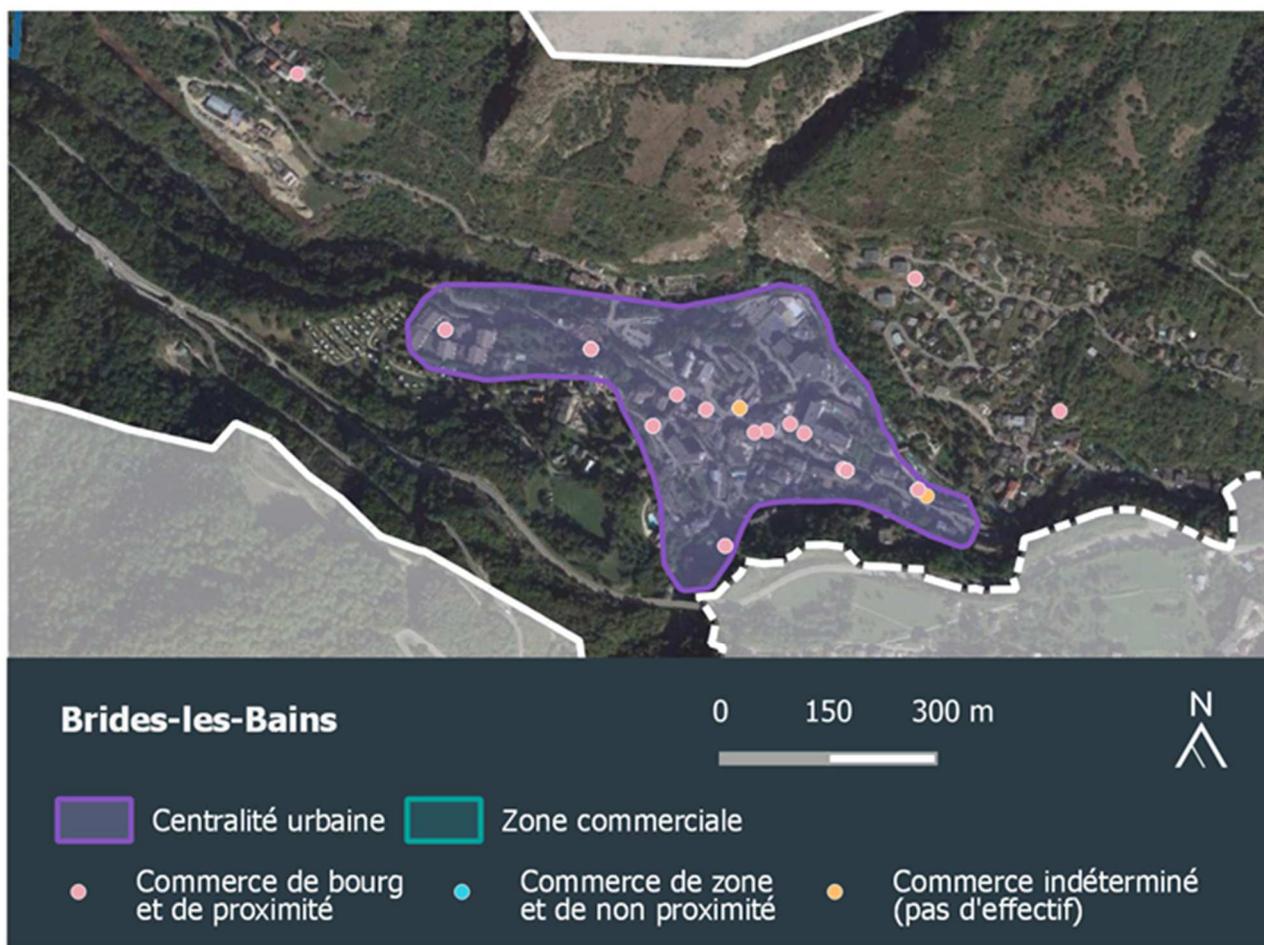
## SALINS FONTAINE



SALINS FONTAINE	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Pas d'effectif	Total général
Zone de centralité	2	0		2
Zone commerciale				
Hors centralité et zone commerciale	7	5		12
<b>Total général</b>	9	5		14

Il y a plus de commerces existant hors de la centralité qu'à l'intérieur.

## BRIDES LES BAINS



BRIDES LES BAINS	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Pas d'effectif	Total général
Zone de centralité	43	1	3	47
Hors centralité	4			4
<b>Total général</b>	47	1	3	51

Sur Brides-les-Bains, il y a très peu de commerces existant hors de la centralité.



SEEZ	COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE	COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE	Pas d'effectif	Total général
Zone de centralité	9	5		14
Hors centralité	25	12		37
<b>Total général</b>	34	17		51

**77% des établissements sont situés en dehors des centralités ou zones commerciales identifiées**, soit 1 809 établissements sur les 2 256 au total :

- 86% de ces établissements hors zonage sont de type « bourg et proximité »
- 14% sont de type « zone et non proximité »

La majorité de ces établissements, soit 1 438 établissements, est située dans des communes sans zonage de centralité ou zone commerciale identifiée.

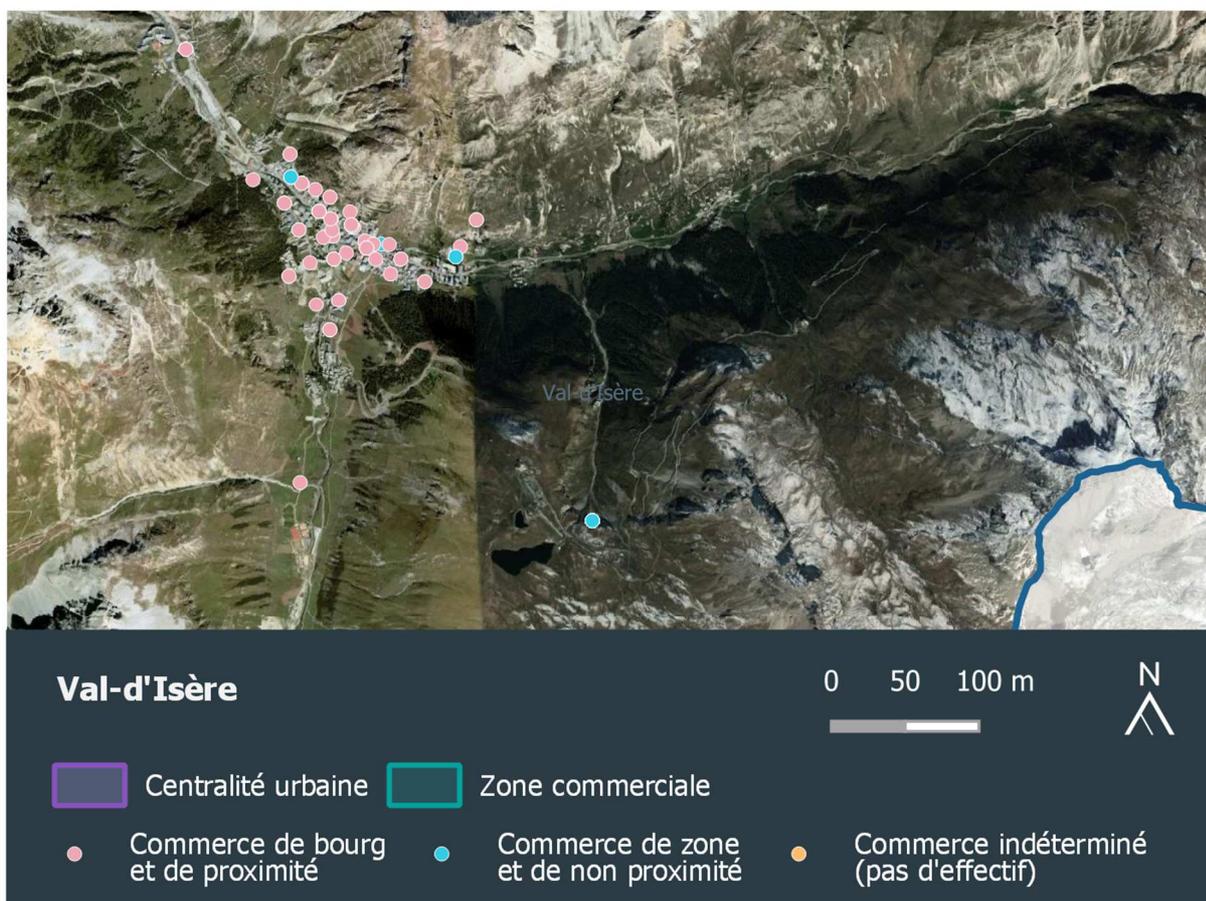
Dans les communes sans centralité, ni zone commerciale identifiées

Il s'agit de toutes les communes du territoire hormis Moutiers, Bourg Saint Maurice, Aime, Bozel, Aigueblanche, Salins-les-Thermes, Brides-les-Bains et Séziz.

Parmi les **1213 commerces de bourg et de proximité** situés hors centralités et hors zones commerciales, on dénombre notamment :

- 303 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé (code 4764Z), de moins de 6 salariés
- 144 commerces relevant de la restauration de type rapide (code 5610C),
- 114 commerces de détail d'habillement en magasin spécialisé (code 4771Z)
- 74 commerces d'alimentation générale (code 4711B)
- 64 commerces d'activités photographiques (code 7420Z).

Parmi les **167 commerces de zone et de non proximité** situés hors centralités et hors zones commerciales, on dénombre notamment **62 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé** (code 4764Z), de plus de 6 salariés.



### Dans les communes comportant une centralité ou une zone commerciale identifiée

Il s'agit de Moutiers, Bourg Saint Maurice, Aime, Bozel, Aigueblanche, Salins-les-Thermes, Brides-les-Bains et Séez.

Parmi les **283 commerces de bourg et de proximité** situés hors centralités et hors zones commerciales, on dénombre notamment **60 commerces de détail d'articles de sports en magasin spécialisé** (code 4764Z).

Parmi les **83 commerces de zone et de non proximité** situés hors centralités et hors zones commerciales, on dénombre notamment **35 activités de vente à domicile** (code 4799A).

### **Quelques difficultés d'exploitation rencontrées :**

1 - Certains établissements disposent de niveaux de précisions de localisations faibles (au lieu-dit ou à la rue/route) par rapport à ceux identifiés au numéro dans la rue dans le champ « précision de localisation » de la base de données.

Dans le détail, plus de la moitié des localisations des établissements (52%) sont renseignées avec le nom de la rue, d'où une géolocalisation imprécise par la base de données SIRENE. 30% sont identifiés uniquement au lieu-dit voire à la commune. Cela provient du tissu relativement peu urbain du territoire, qui ne dispose pas systématiquement d'adresses précises avec des noms de rue et des numéros dans la rue.

Seuls 18% sont localisés précisément avec le numéro dans la rue.

Ainsi certaines zones commerciales ne comptent aucun établissement identifié par le SCOT, car leurs géolocalisations sont trop grossières et se situent largement au-delà de la zone, malgré le tampon de 15m déjà pris.

Par exemple : le SUPER U des moulins de Salins-les Thermes (code NAF : 4711F Code SIRENE : 381572882)

Dans la zone commerciale de Moulin à Salins les Thermes (en vert), la localisation SIRENE du Super U (point rouge) se situe largement au-delà de la zone. Il n'est donc pas comptabilisé dans la zone commerciale.



2 – L'indication sur l'état de l'établissement peut être biaisée : quelle que soit l'année et la version des données SIRENE, il y a dans la liste **des établissements actifs des établissements qui sont fermés dans la réalité** car lors de la cessation d'activité, aucune démarche administrative n'est obligatoire.

« Si aucune démarche administrative n'est effectuée lors d'une cessation, l'établissement est maintenu en activité au répertoire des entreprises et des établissements. Certains établissements peuvent ainsi être déclarés actifs mais être fermés en réalité (FAQ, réponse Insee) »

3 - Certaines zones commerciales ne comptent aucun établissement identifié par le SCOT, il faut savoir que des établissements existent mais leurs codes NAF ne correspondent pas à des commerces sélectionnés.

Exemple : dans les zones commerciales de Moûtiers (en haut en vert) et de Salins-les thermes (en bas en vert)



**Figure de gauche** : sélection des code NAF SCOT : aucun établissement dans les zones commerciales

**Figure de droite** : tous les codes NAF existant en février 2018

Les points en jaune ont les codes NAF ci-dessous :

3109B : Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement

3530Z : Production et distribution de vapeur et d'air conditionné

4321A : Travaux d'installations électriques

4520A : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers

4669A : Commerce de gros de matériel électrique

4673A : Commerce de gros de bois et de matériaux de construction

4730Z : Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

6820A : Location de logements

6820B : Location de terrains et d'autres biens immobiliers

8690E : Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues

Ils ne correspondent effectivement pas à des activités commerciales, au sens du SCOT, que ce soit du commerce de bourg et de proximité, ou du commerce de zone et de non proximité.

## ANNEXES

---

Détail des logements par communes

Typologie des commerces de proximité et de non-proximité retenus selon le code NAF

## Détail des logements par communes

	<i>nb total de logements</i>	
	<b>2011</b>	<b>2016</b>
<b>CC Coeur de Tarentaise</b>	<b>17 689</b>	<b>18 375</b>
Hautecour	226	235
Les Belleville	13 818	14 762
Moûtiers	2 253	1 847
Notre-Dame-du-Pré	305	334
Saint-Marcel	409	510
Salins-Fontaine	678	687
<b>CC de Haute-Tarentaise</b>	<b>31 086</b>	<b>31 995</b>
Bourg-Saint-Maurice	11 846	12 379
Les Chapelles	329	341
Montvalezan	2 370	2 505
Sainte-Foy-Tarentaise	1 542	1 565
Sééz	1 387	1 461
Tignes	6 789	6 883
Val-d'Isère	6 480	6 502
Villaroger	342	359
<b>CC des Vallées d'Aigueblanche</b>	<b>7 552</b>	<b>7 854</b>
Grand-Aigueblanche	2 136	2 229
La Léchère	2 419	2 350
Les Avanchers-Valmorel	2 997	3 275
<b>CC Les Versants d'Aime</b>	<b>18 741</b>	<b>18 797</b>
Aime-la-Plagne	4 514	4 551
La Plagne Tarentaise	11 546	11 313
Landry	1 411	1 589
Peisey-Nancroix	1 270	1 343
<b>CC Val Vanoise</b>	<b>22 205</b>	<b>22 546</b>
Bozel	1 453	1 386
Brides-les-Bains	1 275	1 404
Champagny-en-Vanoise	1 385	1 422
Courchevel	7 522	7 543
Feissons-sur-Salins	131	135
Les Allues	7795	7 744
Montagny	533	556
Planay	398	415
Pralognan-la-Vanoise	1 713	1 942
<b>Total général</b>	<b>97 274</b>	<b>99 568</b>

*Source : INSEE RGP*

	<i>résidences principales</i>		<i>résidences secondaires</i>		<i>logements vacants</i>	
	<b>2011</b>	<b>2016</b>	<b>2011</b>	<b>2016</b>	<b>2011</b>	<b>2016</b>
<b>CC Coeur de Tarentaise</b>	<b>4 282</b>	<b>4 285</b>	<b>12 744</b>	<b>13 337</b>	<b>663</b>	<b>753</b>
Hautecour	136	138	72	76	18	21
Les Belleville	1 440	1 561	12 254	12 778	124	156
Moûtiers	1 746	1 644	132	166	375	423
Notre-Dame-du-Pré	136	132	137	148	32	37
Saint-Marcel	298	288	71	66	40	54
Salins-Fontaine	526	522	78	103	74	62
<b>CC de Haute-Tarentaise</b>	<b>7 316</b>	<b>7 507</b>	<b>22 868</b>	<b>23 915</b>	<b>902</b>	<b>574</b>
Bourg-Saint-Maurice	3 210	3 415	8087	8 772	550	193
Les Chapelles	223	238	70	59	36	44
Montvalezan	310	333	2037	2 141	23	31
Sainte-Foy-Tarentaise	358	329	1109	1 135	75	101
Séiez	1 042	1 068	234	298	111	95
Tignes	1 265	1 192	5438	5 613	86	79
Val-d'Isère	727	759	5737	5 724	17	19
Villaroger	182	174	156	173	4	12
<b>CC des Vallées d'Aigueblanche</b>	<b>3 151</b>	<b>3 265</b>	<b>3916</b>	<b>4 117</b>	<b>487</b>	<b>473</b>
Grand-Aigueblanche	1 621	1 719	313	281	203	229
La Léchère	1 172	1 167	1032	1 142	216	203
Les Avanchers-Valmorel	357	379	2572	2693	68	41
<b>CC Les Versants d'Aime</b>	<b>4 181</b>	<b>4 278</b>	<b>14115</b>	<b>14 073</b>	<b>446</b>	<b>446</b>
Aime-la-Plagne	1 898	1 976	2394	2 331	222	244
La Plagne Tarentaise	1 634	1 626	9725	9 668	188	182
Landry	349	372	1049	1 035	13	19
Peisey-Nancroix	299	304	948	1 038	23	1
<b>CC Val Vanoise</b>	<b>4 385</b>	<b>4 304</b>	<b>17337</b>	<b>17 560</b>	<b>484</b>	<b>683</b>
Bozel	903	853	468	444	83	160
Brides-les-Bains	271	274	964	970	39	30
Champagny-en-Vanoise	309	292	1039	1 099	38	54
Courchevel	1 104	1 125	6294	6 364	124	212
Feissons-sur-Salins	81	82	42	39	8	15
Les Allues	872	828	6856	6 867	67	89
Montagny	298	308	189	205	47	49
Planay	197	193	153	191	48	43
Pralognan-la-Vanoise	350	350	1333	1 380	30	31
<b>Total général</b>	<b>23 316</b>	<b>23 640</b>	<b>70 979</b>	<b>73 001</b>	<b>2982</b>	<b>2929</b>

Source : INSEE RGP

	<i>Part Résidences secondaires / total</i>		<i>Part Résidences principales / total</i>	
	<b>2011</b>	<b>2016</b>	<b>2011</b>	<b>2016</b>
<b>CC Coeur de Tarentaise</b>	<b>72,0%</b>	<b>72,6%</b>	<b>24,2%</b>	<b>23,3%</b>
Hautecour	31,9%	32,2%	60,1%	58,8%
Les Belleville	88,7%	86,6%	10,4%	10,6%
Moûtiers	5,9%	9,0%	77,5%	89,0%
Notre-Dame-du-Pré	44,9%	44,3%	44,6%	39,5%
Saint-Marcel	17,4%	12,9%	72,9%	56,5%
Salins-Fontaine	11,5%	15,0%	77,6%	76,0%
<b>CC de Haute-Tarentaise</b>	<b>73,6%</b>	<b>74,7%</b>	<b>23,5%</b>	<b>23,5%</b>
Bourg-Saint-Maurice	68,3%	70,9%	27,1%	27,6%
Les Chapelles	21,4%	17,4%	67,7%	69,7%
Montvalezan	85,9%	85,5%	13,1%	13,3%
Sainte-Foy-Tarentaise	71,9%	72,5%	23,2%	21,0%
Séiez	16,9%	20,4%	75,1%	73,1%
Tignes	80,1%	81,5%	18,6%	17,3%
Val-d'Isère	88,5%	88,0%	11,2%	11,7%
Villaroger	45,5%	48,3%	53,3%	48,4%
<b>CC des Vallées d'Aigueblanche</b>	<b>51,9%</b>	<b>52,4%</b>	<b>41,7%</b>	<b>41,6%</b>
Grand-Aigueblanche	14,6%	12,6%	75,9%	77,1%
La Léchère	42,7%	48,6%	48,5%	49,7%
Les Avanchers-Valmorel	85,8%	82,2%	11,9%	11,6%
<b>CC Les Versants d'Aime</b>	<b>75,3%</b>	<b>74,9%</b>	<b>22,3%</b>	<b>22,8%</b>
Aime-la-Plagne	53,0%	51,2%	42,1%	43,4%
La Plagne Tarentaise	84,2%	85,5%	14,2%	14,4%
Landry	74,3%	65,1%	24,8%	23,4%
Peisey-Nancroix	74,6%	77,3%	23,6%	22,6%
<b>CC Val Vanoise</b>	<b>78,1%</b>	<b>77,9%</b>	<b>19,7%</b>	<b>19,1%</b>
Bozel	32,2%	32,1%	62,1%	61,5%
Brides-les-Bains	75,6%	69,1%	21,3%	19,5%
Champagny-en-Vanoise	75,0%	77,3%	22,3%	20,6%
Courchevel	83,7%	84,4%	14,7%	14,9%
Feissons-sur-Salins	31,8%	29,0%	62,1%	60,6%
Les Allues	88,0%	88,7%	11,2%	10,7%
Montagny	35,4%	36,9%	55,8%	55,4%
Planay	38,4%	46,0%	49,5%	46,5%
Pralognan-la-Vanoise	77,8%	71,1%	20,4%	18,0%
<b>Total général</b>	<b>73,0%</b>	<b>73,3%</b>	<b>24,0%</b>	<b>23,7%</b>

Source : INSEE RGP

## Typologie des commerces de proximité et de non-proximité retenus selon le code NAF

### COMMERCES DE BOURG ET DE PROXIMITE

#### Achats quotidiens ou réguliers

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4711A	Commerce de détail de produits surgelés				X	X	X	X	X
4711B	Commerce d'alimentation générale (-120 m <sup>2</sup> de surface de vente)								
4711C	Supérettes (120/400 m <sup>2</sup> de surface de vente)								
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé				X	X	X	X	X
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4726Z	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
1013 B	Boucher / charcutier / Boucher Chevalin/volailler								
1071C	Boulangier / pâtissier								
1071D	Pâtissier								
1082Z	Chocolatier / Confiseur								
1052Z	Glacier								
5610C	Vente à emporter								

*Achats occasionnels de produits « légers » (petits équipements de la personne et de la maison)*

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer				X	X	X	X	X
4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4762Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4772A	Commerce de détail de la chaussure				X	X	X	X	X
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage				X	X	X	X	X
4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4774Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4776Z (*)	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4778A	Commerces de détail d'optique				X	X	X	X	X
3212Z	Bijoutier Joaillier								
4778C (* cci)	Autres commerces de détail spécialisés divers				X	X	X	X	X

(\*) Les cases barrées indiquent que les petits établissements sont pris en compte comme commerces de proximité alors que les établissements de plus de 5 salariés sont considérés comme des commerces de non proximité.

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4742Z (* cci)	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4765Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé				X	X	X	X	X
4752A	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces				X	X	X	X	X
4779Z (*)	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin				X	X	X	X	X

Services à la personne

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
9602A	Coiffeur (Attention : 96.02 A-B : coiffure hors salon)								
9602B	Soins de beauté en salon (Attention : 96.02 B-B : hors salon)								
9523Z	Réparation de chaussures								
9525Z	Réparation horlogerie / bijouterie								
7420Z	Photographe								
9601B	Teinturier / pressing								
9609Z	Toiletteur d'animaux de compagnie								
9521Z	Réparation de produits grand public / électroménager				X	X	X	X	X
9525Z	Réparation montres et horloges								
3250A	Podo-orthésiste / orthoprothésiste								
1413Z	Fabrication de vêtements de dessus								

## COMMERCES DE ZONE ET DE NON PROXIMITE

Achats réguliers ou occasionnels de produits légers ou lourds (alimentation, petits équipements de la personne ou de la maison,....)

Les achats dans ces commerces peuvent être relativement réguliers mais c'est surtout leur difficulté à s'intégrer dans le tissu urbain qui les fait classer dans les commerces de zone et non proximité.

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4711F	Hypermarchés (2500m <sup>2</sup> de surface de vente et +)								
4711D	Supermarchés (400/2500m <sup>2</sup> de surface de vente)								
4711E	Magasins multi-commerces								
4719A	Grands magasins								

Achats occasionnels de produits « lourds ou encombrants » (jardinerie, bricolage) (meubles, automobiles) - Achats plus exceptionnels de produits lourds ou légers (électroménager, hifi, vidéo)

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4532Z (*)	Commerce de détail d'équipements automobiles								
4540Z (*)	Commerce et réparation de motocycles								
4741Z (* cci)	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé								
4742Z (* cci)	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé	X	X	X					
4743Z (* cci)	Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé								
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	X	X	X					
4765Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé	X	X	X					
4752A	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces	X	X	X					
4779Z (*)	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	X	X	X					

(\*) Les cases barrées indiquent que les petits établissements sont pris en compte comme commerces de proximité alors que les établissements de plus de 5 salariés sont considérés comme des commerces de non proximité.

Ventes à distance :

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4791A	Vente à distance sur catalogue général								
4791B	Vente à distance sur catalogue spécialisé								
4799A	Vente à domicile								
4799B	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.								

Achats occasionnels de produits « lourds ou encombrants » (meubles, électroménager, automobiles)

4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers								
4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles								
4759A (*)	Commerce de détail de meubles								
4778B	Commerces de détail de charbons et combustibles								
4753Z (*)	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé								
4754Z (*)	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé								
9521Z	Réparation de produits grand public / électroménager	X	X	X					
9522Z	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin								

Achats quotidiens ou réguliers

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4711A	Commerce de détail de produits surgelés	X	X	X					
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	X	X	X					
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	X	X	X					
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	X	X	X					
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	X	X	X					
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	X	X	X					
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	X	X	X					
4726Z	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	X	X	X					
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	X	X	X					

*Achats occasionnels de produits « légers » (petits équipements de la personne et de la maison)*

NAF	Libellé NAF	0 salarié	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 et +
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	X	X	X					
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer	X	X	X					
4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	X	X	X					
4762Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	X	X	X					
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	X	X	X					
4772A	Commerce de détail de la chaussure	X	X	X					
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage	X	X	X					
4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	X	X	X					
4774Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	X	X	X					
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	X	X	X					
4776Z (*)	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	X	X	X					
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	X	X	X					
4778A	Commerces de détail d'optique	X	X	X					
4778C (* cci)	Autres commerces de détail spécialisés divers	X	X	X					

(\*) Les cases barrées indiquent que les petits établissements sont pris en compte comme commerces de proximité alors que les établissements de plus de 5 salariés sont considérés comme des commerces de non proximité.